

Faits divers
de partout

JUMELLES BLESSEES

Montréal, 15. (D.N.C.) — Deux sœurs jumelles, Angéline et Marguerite Carboni, âgées de 15 ans, domiciliées à 836, rue Chabot, ont été frappées par une moto-cyclette, hier après-midi, vers 4 h. 30, à l'angle des rues Chabot et Bélanger, à Rosemont. Elles furent transportées à l'hôpital Saint-Luc, l'une souffrant de contusions au cuir chevelu et au bras droit, et l'autre de contusions sur le corps.

QUEBEC GAGNE

Ottawa, 15. — La Cour Suprême a donné gain de cause aujourd'hui à la Ville de Québec dans son appel d'un jugement de la Cour du Banc du Roi cassant un jugement précédemment rendu par la Cour Supérieure. Il s'agissait d'une réclamation présentée par M. Dumont, un entrepreneur, au sujet du pont à bascule construit sur la rivière St-Charles en 1931-32.

DES TRAVAUX

Ottawa, 15. — Suivant la ligne de conduite adoptée par les chemins de fer américains le C.N.R. va mettre à exécution un programme extraordinaire de remplacement du matériel usagé, si les recommandations à cet effet présentées par le président Hagerford au Board of Trustees sont acceptées, apprend-on aujourd'hui. En 1934 le réseau a retiré du service pour \$434,749 de vieux matériel et M. Hagerford propose d'en retirer encore pour \$23-238,857.

LES PECHERIES

Glacie Bay, N.-E. 15. — Stuart McCawley, une autorité sur la pêche, déclare que les pêcheurs verraient d'un bon oeil la création d'un Office de la pêche, au vert de la loi d'aujourd'hui. En 1934 le réseau a retiré du service pour \$434,749 de vieux matériel et M. Hagerford propose d'en retirer encore pour \$23-238,857.

EN COUR SUPREME

Ottawa, 15. — Une deuxième motion a été présentée à la Cour suprême aujourd'hui pour qu'il soit permis d'en appeler du verdict de culpabilité porté contre Joseph Allero pour le meurtre de Graziella Vieni. Ce dernier doit être pendu le 3 mai. Il y a deux mois, la Cour Suprême, par la bouche du juge Cannon, a repoussé l'autorisation d'en appeler du jugement.

FRONTIERE BELGE

Bruxelles, 15. (Trad. de CP-Havas) — Paul Hymans, ex-ministre des affaires étrangères et maintenant ministre sans portefeuille, a déclaré aujourd'hui à la Chambre que la Belgique, par suite de l'acte unilatéral de l'Allemagne réarmant en violation du traité de Versailles, "fortifiait maintenant sa frontière". M. Hymans souligna l'expression de la volonté des grandes puissances d'éviter un autre conflit qui mettrait en péril la civilisation moderne et déclara brièvement que la Belgique se proposait de s'en tenir aux engagements et principes du pacte de Locarno.

L'ORDRE DISPARAIT

Montréal, 15. (P.C.) — La direction de l'«Ordre», journal dirigé par M. Olivier Asselin, annonça samedi que ce quotidien cessera de paraître le 11 mai prochain après avoir été publié depuis le 10 mars 1934. Dans un article publié samedi, et signé : "La direction", il est dit que cette mesure est la conséquence d'une note de Son Eminence le cardinal Villeneuve disant que l'«Ordre» est un journal qui ne respire ni l'esprit chrétien ni les respects dûs au Saint-Siège et on ajoute qu'un journal catholique ne pourrait survivre à un tel blâme venant de la plus haute autorité morale du pays.

BANQUET DU JUBILE

Londres, 15. — Le fameux service de valet d'or du roi, qui servit lors de la visite du président Wilson à Londres dans l'hiver 1918-19, ne servira pas au banquet du 6 mai prochain à Buckingham Palace. Par suite de la hausse de la valeur de ce service est maintenant estimée à \$18 millions. On se contentera de l'exhiber dans la salle du banquet.

TEMPERATURE

Toronto, 15. (P.C.) — Une perturbation atmosphérique est centralisée dans le nord de l'Ontario cependant que la pression est élevée et la température froide au Manitoba et au nord-ouest des Etats-Unis. Il a plu ou neige dans la région des grands lacs et à l'ouest de l'Ontario. Des averse sont aussi tombées dans la province de Québec et les Maritimes cependant qu'en Saskatchewan et en Alberta la température a été belle et froide.

PRONOSTICS : Bas St-Laurent : vents avec neige ou pluie cet après-midi et cette nuit. Mardi : vents du sud-ouest avec neige ou pluie et un peu plus froid.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales, de l'étranger, de nos villes diverses, de l'économie. 4e, théâtre, 5e, sports, 6e, faits divers, 7e, 10e, radio, 11e, finance, 12e et 13e, nouvelles sportives, 14e, nouvelles diverses, 15e, naissance, décès, 16e, nouvelles générales.

UN VIGOUREUX MEMOIRE DE LA FRANCE A GENEVE

LES RESULTATS DU PACTE DE STRESA

LES VAINQUEURS DU TROPHÉE McKEE



Le lieutenant-aviateur E. -G. Fullerton, deuxième commandant de la Royal Air Force à Rockliffe, Ottawa, est le vainqueur du trophée McKee pour 1934. Ce trophée, don de feu J. D. McKee, est remis chaque année au pilote qui, dans l'opinion du ministère de la défense nationale, a contribué le plus au progrès de l'aviation. C'est la deuxième fois qu'un membre de la Royal Air Force gagne le trophée depuis 1927. La continuité dans le travail, plus que deux ou trois brillants exploits, est considérée pour l'attribution du trophée. On voit plus haut d'anciens vainqueurs du trophée : en haut, de gauche à droite : Maurice Burbridge, d'Edmonton, Charles "Punch" Dickens, d'Edmonton, et G. H. R. Phillips. En bas, de gauche à droite : "Wep" May, Walter Gilbert et A. H. Onke. Ci-haut : J. H. Tudhope, de Vancouver.

N. Chamberlain présente aux Communes le budget de 1935

Le chancelier de l'Echiquier déclare à la Chambre que le dernier exercice a marqué une progression sensible vers la reprise des affaires — Des chiffres.

Londres, 15. (Trad. de l'A.P.) — Neville Chamberlain, en présentant aujourd'hui le budget de 1935-36, a déclaré à la Chambre que l'exercice écoulé avait été marqué par une progression sensible vers la reprise des affaires. "L'amélioration de celles-ci, dit-il, en est arrivée au point d'attirer heureusement la capacité d'achat du public. Le temps perdu par suite des grèves est l'unique mauvais indice."

En se levant pour prononcer le discours du budget le chancelier a été applaudi à tout rompre comme l'avait été M. MacDonald en rentrant à la Chambre peu après son retour par avion de Stresa.

M. Chamberlain estime à 12 pour cent environ l'accroissement de la production industrielle durant l'exercice écoulé. Les manufacturiers anglais ont établi un nouveau record en augmentant leur chiffre d'exportation de 30 millions sterling, soit \$145 millions.

"Le coût de la vie, dit le chancelier, est resté sensiblement inférieur à ce qu'il était lorsque ce gouvernement entra en exercice (1931). L'épargne populaire se maintient".

Hors du Parlement des femmes se promenaient avec des "sandwich boards" indiquant nombre de moyens (Suite à la page 11. 7e col.)

Les observateurs politiques ne croient pas que les ministres tentent de faire passer cette mesure importante avant l'ajournement. Le fait principal des délibérations de la semaine dernière a été la prise de conscience de l'importance de la situation financière du pays. Le ministre du Commerce, et ses anciens collègues du Cabinet. La bataille commença à propos d'une allusion faite par le T. H. MacKenzie King, chef de l'opposition, à la publication d'un sommaire du rapport de la Commission d'enquête avant que le rapport lui-même fut déposé sur la table de la Chambre.

M. Stevens a raconté au long les circonstances qui ont entouré sa démission comme ministre et il recut des applaudissements d'un groupe de députés conservateurs.

RAID DE LA POLICE

La police de la Commission des Li-queurs a fait hier soir une descente à un petit hôtel de la rue St-Paul. A cet établissement, 17 personnes ont été arrêtées pour avoir acheté ou vendu de l'alcool de fabrication illégale. Les comparutions ont lieu cet après-midi en Cour des Sessions de la Paix.

UNE SENTENCE

Trouvé en possession d'alcool de contrebande par le constable R. Pitre, de la Police fédérale, Paul Bilodeau a plaidé coupable, ce matin, devant le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, et a été condamné à \$100 d'amende et les frais ou à 3 mois de prison.

VENTE D'ALCOOL

Un prévenu a comparu ce matin devant le juge Lacroix Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir vendu de l'alcool de contrebande. Il a plaidé non coupable et son enquête a été remise à mardi de la semaine prochaine.

DECISION MAINTENUE

Ottawa, 15. — La Cour Suprême a maintenu aujourd'hui la décision du juge Denis, de la Cour Supérieure, Montréal, ordonnant à Stanley Johnston et Al, courtiers inscrits à la Bourse de Montréal et opérant à Sherbrooke, de rendre des comptes à Mme Vera Chabot, leur cliente, et de lui payer son dû. Celle-ci est la femme d'Orin-Ralph Webster, de Sherbrooke, dont elle est séparée de biens par son contrat de mariage.

M. BENNETT EN AUTO

Ottawa, 15. — Quittant ses appartements pour la première fois hier, M. Bennett s'est promené plus d'une heure en auto. C'était sa première sortie depuis le 24 février dernier. Le premier ministre doit partir pour Londres à la fin de la semaine.

RAMSAY MacDONALD CHEZ MUSSOLINI

Cette photographie, envoyée par téléphoto et radio de Stresa, en Italie, nous montre le premier ministre d'Italie, BENITO MUSSOLINI, escortant Ramsay MacDonald jusqu'à son hôtel. Le garde du corps de MUSSOLINI veille sur les deux hommes d'Etat. Les représentants de l'Italie, de la France, et de l'Angleterre sont actuellement en conférence au Palais de Stresa, une des enchantées des Borromées. Le monde entier espère que de cette conférence le paix sera assurée.

Essayez de m'empêcher de sourire!



Depuis que le Colgate a rendu mes dents si blanches...



Le Colgate rend vos dents plus blanches parce qu'il les nettoie de deux manières:

- Premièrement: Le Colgate pénètre dans toutes les menues crevasses. Il nettoie vos dents parfaitement.
- Deuxièmement: Il polit vos dents avec le même ingrédient inoffensif que la plupart des dentifrices employés. Et puis la saveur de menthe du Colgate fait la fraîcheur et le confort de votre bouchée.

Valiez l'essai du Colgate. Employez-le soir et matin. Si le premier tube ne rend pas vos dents plus blanches, nous vous rembourserons.

"COLGATE" SUR UN DENTIFRICE A LA MEME SIGNIFICATION QUE "STERLING" SUR L'ARGENT

NOUVELLES DE LEVIS

Nos malades.
Le jeune Charles-Edouard Mercier, qui a subi récemment une délicieuse opération chirurgicale pour l'appendicite à l'hôpital de Lévis, est retourné chez ses parents, M. et Mme J.-B. Mercier, rue Fraser, à Lévis, pour compléter sa convalescence.
— M. Joseph Samson, de St-Charles de Bellechasse, qui se faisait alors qu'il était à Lévis, a été transporté samedi dernier par l'ambulance de M. Maurice Gilbert, à l'hôpital de Lévis, pour subir un examen aux Rayons X et a ensuite été transporté à l'hôtel Leblond, à Lévis, par la même ambulance.

La retraite annuelle des hommes et jeunes gens de Bienville.

Les exercices de la retraite annuelle des hommes et jeunes gens de Bienville sont commencés d'ici, en l'église paroissiale pour se terminer dimanche prochain. Les prédicateurs sont les Révérends Pères Cossette et Marneau, des Pères de Montfort, de Lévis. Le matin la messe est à 8 heures avec sermon et le soir, sermon à 7 h. 30.

Assemblée des Zouaves de Lévis ce soir.

Une assemblée de la Compagnie des Zouaves Pontificaux de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle St-François-Xavier. On demande à tous d'être présents, vu que des questions intéressantes seront discutées.

Quatre appels des pompiers de Lévis samedi dernier.

Les pompiers de Lévis ont eu à répondre à quatre appels samedi après-midi dernier, vu le fort vent qu'il faisait. Tous furent des feux de cheminées promptement éteints et presque sans dommages. Les premiers vers midi et 10, à la résidence de M. A. Beaulieu, rue St-Georges, Villeneuve; le second, vers 2 heures, à la résidence de M. Fortin, rue St-Thomas; le troisième, vers 5 heures, à la résidence de M. Routhier, rue St-Georges; et le dernier, vers 5 h. 30, à la résidence de Mlle Bélanger, rue St-Georges.

La chorale Deziel a chanté les Sept Paroles du Christ hier.

Les membres de la chorale Deziel, de Lévis, se sont fait entendre hier après-midi au poste CHRC, au cours de l'Heure Catholique, de 5 à 6 heures. On a interprété avec succès les Sept Paroles du Christ de Gounod. M. l'abbé Achille Demers dirigeait la chorale et M. C. Gagnon était l'accompagnateur. Tous les radiophiles de la rive sud ont écouté le chant si bien rendu par la chorale lévisienne.

Assemblée du Cercle des Fermiers de Lévis demain soir.

Une assemblée importante des of-

ficiers et membres du Cercle des Fermiers de Lévis sera tenue demain soir, à 8 heures, à la résidence de Mme Téléphone Turgeon, rue Saint-Georges, à Lévis. A cette assemblée on fera la distribution des grains potagers aux membres du Cercle. On demande à toutes les dames et demoiselles faisant partie du Cercle des Fermiers d'être présentes à cette assemblée vu que des questions intéressantes seront discutées.

La quête hebdomadaire pour l'église de Villeneuve a rapporté \$17.50.

La quête hebdomadaire faite la semaine dernière à domicile dans la paroisse du Christ-Roi, en faveur de l'église paroissiale, a rapporté la somme de \$17.50.

Mort de M. Michel Guénard, de Lévis.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Michel Guénard, époux de Mme Marie-Louise Remillard, arrivée hier à la résidence de son fils, M. L.-Sylvio Guénard, échevin de Lévis, rue Couillard. Le défunt, âgé de 80 ans, fut frappé de paralysie jeudi dernier et son âge ne put triompher de cette maladie. Il était bien connu sur la rive sud ayant été membre d'années de l'association des navires. Les restes mortels sont exposés à la résidence de M. L.-S. Guénard, 41 rue Couillard, où il demeurerait. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus cordiales sympathies.

Les exercices de la Semaine Sainte dans les églises de la rive sud.

Voici les heures des offices religieux du jeudi, vendredi et samedi de la Semaine Sainte dans les églises de Lévis, Lauzon, Bienville et Christ-Roi:

A Lévis: Jeudi matin, messe basse à 7 heures et messe solennelle à 9 heures. La communion sera distribuée à toutes les demi-heures, de 5 heures 30 à 8 heures 30. Le soir, à 7 heures, 45, heure sainte et chant par les juvénistes des Frères Maristes. Le soir, de 11 heures à minuit, heure sainte spécialement pour les jeunes gens et adoration nocturne le reste de la nuit par les hommes et jeunes gens de la paroisse.

Vendredi matin l'office sera à 8 heures 30 avec sermon de la Passion, vénération et adoration de la Croix. Quête pour les Lieux Saints. A 3 heures de l'après-midi, chemin de la Croix pour les enfants et le soir, à 7 heures 30, chemin de la Croix, vénération de la relique de la vraie Croix. Le chant sera fait par la chorale Deziel.

Samedi matin l'office sera à 7 heures.

278 prix au grand bingo de demain soir à Lauzon.

Les Chevaliers de Colomb de Lauzon ont recueilli à date, pour le Bingo au profit des pauvres, 278 prix de valeur. A peine une dizaine de ces prix sont inférieurs à \$1. Par conséquent vous ne pouvez être que satisfait de ce que vous gagnerez par la modeste somme de cinq cents. Nous faisons une invitation spéciale à la population de Lévis et de Bienville. Nous offrons avec plaisir à nos voisins une bonne partie de nos magnifiques prix sur réception de quelques sous. Venez, nous vous attendons. Voici encore quelques noms des donateurs:

MM. Edouard Guay, Emilien Guay,

Louis Godbout, Omer Potras, Roberge & St-Laurent, Le Quotidien, Hôtel Kennebec, J.-L. Demers Inc., F. Cusson, Mme L. Bouchard, W. Moore, Noël Bégin, Romeo Samson, "L'Homme Chic", Arsène Aubé, Rosalie Boudreau, Verdon Lide, Edg. Poirier, Clovis Bélanger, col. J.-E. Boissinot, Alfred Bégin, M. Ouzilleau, J.-C. Bégin, Murphy, Aurèle Samson, E.-E. Lemieux, Lévis Brass Foundry, Hôtel Laurendine (Charlevoix), A.-N. Drolet, Québec, J.-P. Dupuis, Québec, P.-G. Bussière, Québec, Western Canada Flour, Robin Hood Flour Mills, Art. Chatigny, Rémi Noël, Alph. Allaire, Francis Robitaille, Albert Nadeau, J.-E. Paré, Chevaliers de Colomb (Conseil de Jonquière), Foyer Musical de Lévis, Armand Demers, Antoinette Boudreau, Aurèle Gelly, Rock City Tobacco, Réal Boutin, un Chevalier de Colomb, Joseph Bourassa, un ami, E.-D. Piton, Arthur Turgeon, J.-S. de Billy, Claude Jourd'hui, J.-A. St-Pierre, Irénée Samson, Léopold Bourget, Alexandre Côté, André Boudry, M. A. Mechin, Bourget & Lévêillé, J.-C. Sauvageau, caporal Denis, Thomas Després, Jos. Turgeon, Antonio Gosselin, E.-E. Davignon, Antoine Dorval et J.-E. Morin.

Une assemblée contradictoire hier après-midi à Lévis.

Une assemblée contradictoire a été tenue hier après-midi, à 2 heures 30, en la salle St-François Xavier, à Lévis, et a marqué la fin de la campagne électorale municipale. Elle fut conjointement présidée par MM. Patrick Doyle et Maurice Côté. On remarqua sur l'estrade MM. L.-S. Durand, maire sortant, de charge et Déziel Samson, tous deux candidats à la mairie ainsi que la plupart des échevins sortant de charge qui reviennent sur les rangs, et aussi quelques anciens échevins des conseils précédents. MM. Durand et Samson parlèrent chacun pendant 45 minutes et discutèrent d'une manière courtoise des questions municipales. L'assistance qui remplissait la salle les écouta attentivement et tout se passa d'une manière calme et paisible. La votation a lieu aujourd'hui, se termine à 3 heures après-midi. Nous en donnerons le résultat demain.

L'Unité Sanitaire du comté de Lévis.

Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis, pour la semaine du 15 avril 1935.

Les infirmières feront des visites à domicile dans les endroits suivants: St-Romuald, Lauzon et Bienville.

L'inspecteur: présentement d'échantillonnage d'eau et de lait, surveillance des laitiers, sanitation en général, etc.

LUNDI le 15 — Inspection médicale scolaire, avec conférence aux élèves.

MARDI le 16 — St-Romuald: à l'hôtel de ville, de 2 à 4 heures p.m., clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

St-Jeanne-d'Arc: démonstration d'hygiène maternelle par l'infirmière.

MERCREDI le 17 — Inspection médicale scolaire, avec conférence aux élèves.

Lévis: démonstration d'hygiène maternelle par l'infirmière.

JEUDI le 18 — Jeudi-Saint.

VENDREDI le 19 — Fête religieuse.

Nos bureaux seront fermés.

A. Bélanger, M.D., D.P.H., officier de santé.

Les affaires municipales à Lauzon.

Une séance du conseil de ville a été

tenue vendredi soir, sous la présidence de M. le maire J.-A. Dorval. Tous les échevins étaient présents.

Le conseil a décidé l'avance de l'heure du 28 avril au soir jusqu'au 29 septembre prochain.

Le conseil a décidé de vendre à M. Evariste Ouellet, pour la somme de \$50, deux lots situés sur un terrain près de la rue Caron. M. Ouellet doit s'y construire. Ces lots appartiennent à la ville qui en a devenue propriétaire après une vente faite pour arrérages de taxes municipales.

Le conseil a aussi décidé de vendre à la Succession Desnèges Bourget, pour la somme de \$45, une lisière de terrain longeant la rue Jodoin.

Le conseil a également décidé de vendre à M. J. April pour la somme de \$50, un terrain lui appartenant et situé rue Caron.

Le conseil a décidé de vendre à M. Ernest Guay, pour la somme de \$30, un terrain situé rue Ste-Marie, voisin de l'endroit où M. Guay, est présentement en construction.

Le greffier est autorisé à corriger le rôle d'évaluation et y inscrire le nom de M. Joseph Doyon, à la place de celui d'Ostias Brochu, pour la propriété de feu M. Marcoux, rue St-Léon, quartier Bienville.

M. Joseph Dorval et ses frères remercient le conseil pour sa résolution de sympathies à l'occasion de la mort de leur père, M. Joseph Dorval.

M. E.-E. Lemieux se plaint de dommages causés à sa propriété, quartier Bienville, le 10 avril, par de l'eau provenant d'un cours d'eau qui fut obstrué. Il demande au conseil de lui à prendre les moyens nécessaires pour que celui ne se produise plus.

Le conseil va étudier cette question et s'assurer pour savoir si cette affluence d'eau change printemps ne vient pas de la partie sud de Lévis et si tel est le cas, Lauzon demanderait à Lévis de faire en sorte de garder son eau afin que cette partie du quartier Bienville ne soit pas ainsi inondée chaque année.

Une compagnie s'occupant de la vente des moteurs Diesel pour la fabrication de l'électricité en offre à Lauzon ainsi que tous les renseignements nécessaires.

Comme la ville est liée jusqu'à 1938 par un contrat pour la fourniture de son électricité, il n'y a rien à faire d'ici là.

M. le maire dit qu'au sujet du prix payé par Lauzon pour son électricité, il est d'opinion que l'on paie ici plus cher qu'à Lévis et le conseil charge le greffier d'écrire à Lévis pour savoir le prix payé pour la fourniture de l'électricité.

Le conseil a adopté une résolution pour demander au gouvernement fédéral de remplacer ses vieux navires par des nouveaux afin de donner du travail aux chantiers maritimes canadiens et en même temps permettre aux nombreux sans travail de pouvoir trouver de l'emploi.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

Le conseil a aussi adopté une résolution pour demander à la compagnie du Téléphone Bell d'établir dans tout le district une zone de tarifs uniformes, d'abolir les taux de longue distance dans le district ainsi qu'en Lévis et Québec et aussi installer le système de téléphone automatique.

à son chantier alors 101 ouvriers, dont 95 de Lauzon et 6 de Lévis, liste spéciale de 14 noms dont 12 de Lauzon

et 2 de Lévis; employés de bureau au nombre de 7, dont 4 de Lauzon et 3 de Lévis. Le rapport du 3 avril dit

qu'il y avait à son chantier alors 86 ouvriers dont 83 de Lauzon et 3 de Lévis. Le rapport du 5, 1ère col.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

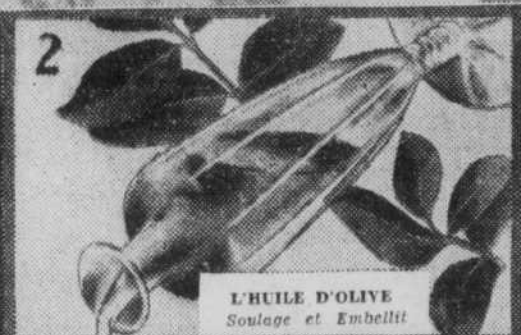
On ne dirait pas que je suis la même

J'AI APPRIS LA SIGNIFICATION DE CE

"Teint d'écolière"



J'ai découvert pourquoi mon spécialiste en beauté et 20,000 autres, recommandent le Palmolive. Il a rendu ma peau si claire... si douce et si jeune. J'ai payé beaucoup plus cher pour plusieurs savons qui ne m'ont jamais fait la moitié autant de bien.



Je suis sûre que c'est le secret mélange d'huiles d'olive et de palme qui fait du Palmolive un traitement de beauté si merveilleux. Quelle satisfaction n'y a-t-il pas aussi à savoir que votre savon est pur et inoffensif?



LE THEATRE DE BEAUTE PALMOLIVE
Ecoutez John Barclay, artiste et baryton distingué qui chante chaque semaine avec Gladys Swarthout, la vedette de l'Opéra Metropolitan, durant l'heure de radio Palmolive. Toute une heure dramatique et musicale.
Réseau N.B.C. d'un Océan à l'autre — tous les mardis — de 10 à 11 p.m. H.N.E.

à son chantier alors 101 ouvriers, dont 95 de Lauzon et 6 de Lévis, liste spéciale de 14 noms dont 12 de Lauzon

et 2 de Lévis; employés de bureau au nombre de 7, dont 4 de Lauzon et 3 de Lévis. Le rapport du 3 avril dit

qu'il y avait à son chantier alors 86 ouvriers dont 83 de Lauzon et 3 de Lévis. Le rapport du 5, 1ère col.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

à son chantier alors 101 ouvriers, dont 95 de Lauzon et 6 de Lévis, liste spéciale de 14 noms dont 12 de Lauzon

et 2 de Lévis; employés de bureau au nombre de 7, dont 4 de Lauzon et 3 de Lévis. Le rapport du 3 avril dit

qu'il y avait à son chantier alors 86 ouvriers dont 83 de Lauzon et 3 de Lévis. Le rapport du 5, 1ère col.

(Suite à la page 5, 1ère col.)



Cordélia

Saint-Cygne

No 14

— Je plaisais ! voyons "Saint Yves", chassiez ce nuage ! — et se tournant vers Jean — Il me croit encore plus terrible que je ne le suis ! La jeune fille éclata de rire, mais cela sonnait faux ; Jean pensa : Cordélia n'est pas heureuse.

Elle expliquait :

— Nous avons eu, grâce coup de chance en dénichant, — braves vous savez, "Saint Yves" ! — ce perchoir en plein soleil, le quartier nous plait, Yves est un peu notre voisin, il me conseille.

Le jeune Breton fit un geste qui signifiait : vous n'en avez pas besoin.

— Si si, j'ai besoin de vos conseils ! Je dois vous dire, monsieur Jean, que

— Pas monsieur, je vous en prie, interrompit le jeune homme, rappelez-vous les parties d'autrefois, votre cérémonial me gêne.

— Entendu, fit Cordélia, moi aussi cela me gêne, mais dans votre milieu

— Quelle idée vous faites-vous donc de mon milieu ?

La jeune fille eut une moue amu-

sante :

— Quelque chose de très bien, un peu comploté, fort distant.

— Détrompez-vous, la morgue maritime est une légende.

— Je comprends ma démonstration, dit Cordélia, j'ai besoin des conseils d'Yves parce que, si j'ai un certain tempérament d'artiste, cela pousse chez moi comme le chendent, sans direction, tandis que lui !... Je puis vous le dire en secret, il est surprenant !

— Quand me montrerez-vous votre atelier ?

— L'atelier d'Yves, expliqua Cordélia, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. D'ici le public, on se représente un atelier d'artiste comme plus ou moins fréquenté par des modèles équivoques, chez "Saint Yves", c'est une sacristie, on n'aperçoit qu'imagées effrayantes.

— Vous ferez supposer à M. le Maud'huit, dit l'artiste, que mon atelier est le lieu le plus ennuyeux de la terre.

— Mais non, Jean voit bien que je vous taquine ! N'est-ce pas, Jean ? Yves s'est vu à une tâche ingrate : renouveler l'art catholique ; je crois qu'il se trompe de voie.

— Le catholicisme est mourant, son art ne saurait ressusciter. A part cela, Yves a du génie ; si quelqu'un réussit un tour de force, ce ne peut être

que lui.

Jean, surpris, regardait Cordélia :

— Vous ne pensez pas tout ce que vous dites ?

— Je pense toujours ce que je dis.

— Excusez-moi, mais j'ai l'impression que je ne mets pas en doute votre bonne foi, mais vous êtes une impulsive, vous cédez à une impression d'amertume.

Elle voulut protester, Jean insista :

— Cela se sent.

Intéressante causerie de M. E.-L. Patenaude

MONTREAL-QUEBEC

M. Arthur Bergeron, sous-ministre adjoint de la Voirie et des Mines, a annoncé ce matin que la route Montréal-Québec était ouverte à la circulation mais qu'il faut voyager avec prudence à cause de la couche de glace qui recouvre encore certaines parties du chemin. Les charriots du département ont quitté Lévis ce matin pour Montmagny et Lotbinière.

DEUX HOMMES SONT FRAPPEES PAR 2 AUTOS

Alcide Filiatrault, du camp de Valcartier, est laissé inconscient sur le boulevard Charest — Un accident de même nature arrive à Emilien Marois, sur le chemin Ste-Foy — Chauffeur arrêté.

M. Alcide Filiatrault, du camp de Valcartier, a été très sérieusement blessé samedi soir, sur le boulevard Charest, quand il fut frappé avec force par une automobile filant à toute vitesse et conduite par un chauffeur qui n'arrêta pas après l'accident et tenta d'échapper aux recherches des détectives. M. Filiatrault fut transporté d'urgence à l'hôpital du St-Sacrement où les médecins diagnostiquèrent des fractures nombreuses aux jambes et de douloureuses blessures à la tête. Des heures, les chirurgiens ont dû amputer l'une des jambes du blessé.

Le chauffeur a été arrêté quelques minutes après l'accident dans la rue Octave où il s'était réfugié. Une jeune fille avait eu la présence d'esprit de prendre le numéro de l'automobile et les détectives ont pu facilement trouver l'homme pour le conduire au poste de police numéro 10 où il a passé la nuit d'hier dans les cellules en attendant sa comparution aujourd'hui devant l'un des juges de la Cour des Sessions de la paix. L'accusation d'avoir conduit une automobile en état d'ivresse et d'avoir causé des blessures corporelles graves à M. Filiatrault.

L'accident est survenu vers 11 heures du soir et l'auto filait vers l'ouest lorsque M. Filiatrault fut frappé. La victime fut précipitée sur le pavé. Pendant que des témoins de l'accident se précipitaient au secours de M. Filiatrault, le conducteur de l'auto, sans ralentir sa vitesse folle, tourna à la rue du Pont et alla cacher son auto dans la rue Octave où les détectives l'ont trouvé.

TRAVAUX MUNICIPAUX

L'ingénieur Hamel et M. Pinsonneault, architecte de la ville, ont commencé la préparation des plans qui serviront à la reconstruction du Pont Victoria, des quais de St-Roch, à la construction des marquis sur le marché de la rue de la Couronne, et à l'amélioration du coin de la rue St-Vallier. A ce dernier endroit, il s'agit de couper la pointe de terre de façon à dégager l'entrée de la rue de la Couronne et c'est une amélioration réclamée depuis longtemps. Des que les honorables conseillers législatifs auront donné leur assentiment au bill de Québec, après les trois lectures du projet de loi à l'Assemblée Législative, la ville commencera tout de suite les travaux pour lesquels elle a été autorisée à emprunter de l'argent et cela donnera de l'ouvrage à un grand nombre de chômeurs.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique se réunira à Québec le huit mai.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province est l'hôte d'honneur du Club Canadien et du Cercle des Femmes Canadiennes samedi — Il donne une causerie sur le Parc Montmorency.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable E.-L. Patenaude, qui parlait samedi devant les membres du Club Canadien et du Cercle des Femmes Canadiennes au Château-Frontenac, a reçu un accueil chaleureux, sympathique et splendide comme seule l'élite de la Vieille Capitale sait le ménager aux personnalités qu'elle veut honorer.

En présence de l'honorable Alexandre Taschereau, des honorables Ernest Lapointe, Joseph-Eduard Paré, Athanase David, Lucien Cannon, d'une foule de sénateurs, de juges, de députés, de conseillers législatifs, du recteur de l'université Laval et du vicaire général du diocèse de Québec, M. Patenaude a retracé l'histoire d'un "petit coin de terre de Québec : le Parc Montmorency, où Jacques Cartier a dû monter un jour, scrutant le vaste horizon et Champlain rêver de l'avenir de cette nouvelle France".

Le conférencier a retracé l'histoire du Parc Montmorency depuis les Récollets, Louis Hébert, Talon, les évêques, les palais épiscopaux, jusqu'à l'incendie survenu sous le gouvernement de l'honorable Alfred Mouton, alors que le gouvernement provincial occupait l'édifice qui avait pris la place des anciens palais législatifs. C'est là que le Canada français fonda son autonomie et collabora avec les conquérants pour lesquels, à deux reprises, il défendit le pays attaqué. Il évoqua la haute figure de Mgr Plessis, conseiller législatif et évêque du Canada. Il rappela le projet de loi soumis aux chambres par Jean-Thomas Taschereau pour approuver l'offre d'un cadeau à sir Georges Prévost en témoignage de gratitude.

Son Excellence M. Patenaude fut longuement applaudi à la fin de sa causerie qui suscita de vifs applaudissements. On ne peut plus, M. Onésime Gagnon, président du Club Canadien, le présenta à l'assistance et madame A.-M. Tessier le remercia en rappelant le rôle que M. Patenaude joua à Paris lors de la réunion, en 1926, des barreaux canadiens et américains à l'hôtel de ville de la capitale française.

Voici un substantiel extrait de la (Suite à la page 4, 4e col.)

GRAND DEUIL POUR LES SS. DE LA CHARITE

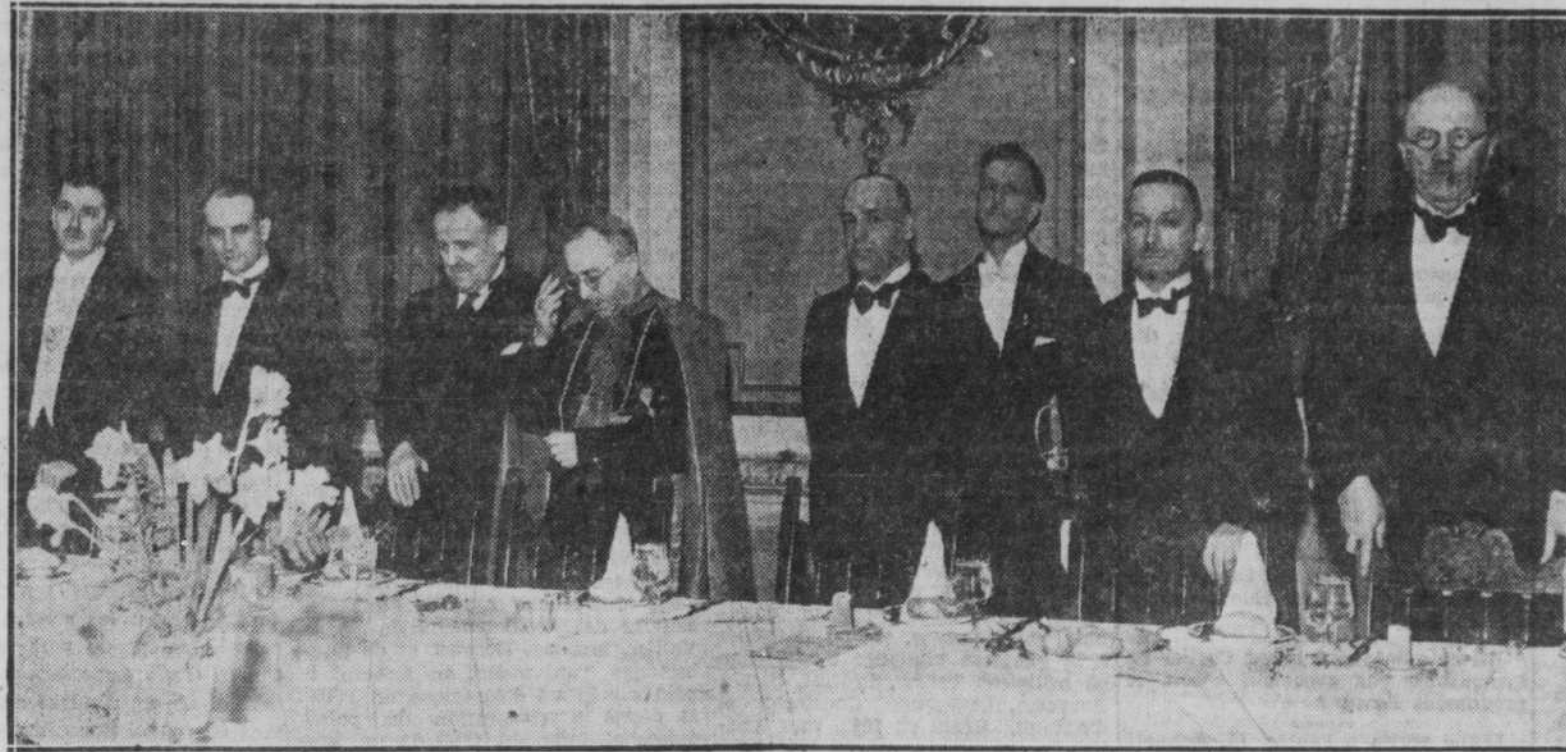
Les Soeurs de la Charité de Québec viennent d'être éprouvées par la mort de leur doyenne, la Rev. Mère Ste-Léocadie, décédée dimanche, à l'âge avancé de 86 ans et dans sa 66e année de vie religieuse. La sépulture de la regrettée disparue aura lieu mercredi matin. Le service funèbre sera chanté dans la chapelle des SS. de la Charité, rue Richelieu, à 8 heures. La défunte était la tante de M. G.-A. Grondin, de L.-E. Grondin, de cette ville, du Dr Siméon Grondin, de Paris, de Mme Patrick Mooney, de Mme L.-J. Bastien, de M. Ludger Lévesque, de M. Roméo Fortin, de cette ville; de M. J.-Edm. Talbot, de M. Jos. Lévesque, de Ste-Anne de la Pointe, de M. Ernest Guitté, de New-Richmond. Elle était aussi la grand-tante du Dr Roméo Grondin, de l'hôpital St-Luc, Montréal, du Dr Antoine Grondin, de St-Casimir et de Mme Dr Beizile, de Gaspé.

LICENCES D'AUTOS

Le service provincial du Revenu avertit de nouveau les automobilistes qu'ils sont susceptibles d'être poursuivis s'ils sont pris à rouler avec des plaques de permis de l'année dernière. Les délais sont expirés depuis le premier mars, et les automobilistes qui n'ont pas encore renouvelé leur permis sont inexcusables parce qu'ils avaient le loisir de le faire depuis le 1er janvier dernier.

Les officiers de la circulation surveillent actuellement les routes et

LE CARDINAL VILLENEUVE EST L'HOTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



Son Eminence le cardinal VILLENEUVE a inauguré brillamment, samedi soir, au Château-Frontenac, la grande campagne de recrutement entreprise par la Chambre de Commerce de Québec. Invité à adresser la parole pour la première fois devant les membres de cette importante institution, actuellement en voie de réorganisation, le cardinal VILLENEUVE a prononcé une intéressante causerie intitulée: "Union du sens moral et du sens des affaires". Dans la photo ci-dessus, reproduisant une partie de la table d'honneur, on remarque, de gauche à droite, M. MAURICE DUPLESSIS, chef de l'opposition provinciale, M. L.-A. LANGLOIS, vice-président de la Chambre de Commerce, M. ONESIME GAGNON, C.R., M.P., Son Eminence le cardinal VILLENEUVE, M. ALFRED MAROIS, I.C., président de la Chambre de Commerce, M. LUCIEN BORNE, M. le maire et l'hon. ERNEST LA-POINTE, C.P., ancien ministre de la Justice.

Trois séances par jour après le retour de nos députés en vacances jusqu'au 23 avril

MORT SUBITE

Ste-Hélène, 15. — Nous regrettons d'annoncer la mort de M. Tréfiel Bédard, époux de Dame Marie-Louise St-Pierre, décédé subitement samedi, à l'âge de 55 ans. Sa mort causera de vifs regrets dans notre paroisse car le défunt était avantagéusement connu.

UN PROJET DE NOS HOMMES D'AFFAIRES

Les hommes d'affaires de Québec se réuniront mercredi au Château Frontenac pour fonder un office des Congrès — Pour que les conventions soient tenues dans nos murs.

Une très importante réunion des hommes d'affaires de Québec, aura lieu mercredi soir, à 8 heures, au Château-Frontenac, dans la salle des conventions, dans le but d'étudier la formation d'une commission des conventions pour la ville de Québec.

Des invitations ont été lancées par le comité des affaires publiques du club Kivans, présidé par M. Wilfrid Bherer, avocat, et le maire, tous les échevins, des représentants de la Chambre de Commerce, du Rotary, de l'Association des Marchands, détaillants, de la section des jeunes de la Chambre de Commerce, de l'Association économique et sociale des jeunes hommes d'affaires de Québec, de l'Association des assureurs de Québec, du Pacifique Canadien, du Canadian National, de la Canada Steamship Lines, du Québec Railway, Light, Heat & Power, de la Clarke Steamship et des principaux hôtels de la ville, ont été invités à donner leur opinion sur cette importante question.

Le but des organisateurs de cette réunion est de créer un organisme puissant qui s'occupera d'attirer des visiteurs à la ville.

ceux qui seront pris à rouler avec les plaques de 1934 seront poursuivis et condamnés à une amende de \$10 et les frais.

La session de la Législature est ajournée jusqu'à mardi de la semaine prochaine — Une dernière séance samedi matin — A leur retour, les députés auront beaucoup de travail à exécuter.

(Par Georges Léveillé)

Lorsque les Chambres se réuniront de nouveau le mardi après Pâques, elles se mettront au régime forcé des trois séances par jour, jusqu'à la prorogation.

Le premier ministre Taschereau a déclaré samedi matin, quelques minutes avant l'ajournement, que l'Assemblée législative tiendra deux séances distinctes, mardi, le 22, au lieu d'un jour seulement à l'heure du soir. De cette façon, on pourra faire subir plusieurs stages de la procédure à un projet de loi dans une même journée. A partir du lendemain, mercredi, la Chambre se réunira trois fois par jour: le matin, de onze heures à une heure l'après-midi, de trois heures à six heures, et le soir, de huit heures à l'ajournement. Toutefois, il n'y aura pas de séances de la Chambre lorsque les comités — Bills Publics ou Bills Privés — seront appelés à siéger dans la matinée.

La séance de samedi matin a été fructueuse. Il n'y eut presque pas de discussion, si ce n'est au sujet d'un bill de l'hon. R.-F. Stockwell pour amender la loi de la gazoline en exigeant des rapports mensuels de ceux qui vendent ce produit et en imposant une certaine taxe sur chaque pompe à essence. Le reste de la séance fut consacré à faire progresser les bills au feuillet, à adopter quelques projets non contentieux en troisième lecture et à tailler de la besogne pour

de nouvelles le mardi après Pâques. Le premier ministre a donné d'autres renseignements intéressants sur la situation actuelle de l'Université de Montréal. Il a cité un mémoire qui lui a été soumis par M. Victor Doré, président du comité administratif de l'institution montréalaise. Le gouvernement a donné à date, la somme de \$5,000,000. Le déficit actuel est de \$2,882,000. Le déficit annuel est de \$150,000 pour l'immeuble de la rue Saint-Denis seulement. Il faudrait encore \$3,000,000 pour terminer les édifices érigés aux flancs du Mont-Royal. L'immeuble de la rue Saint-Denis a été offert au gouvernement pour une somme de \$500,000, toutefois le gouvernement ne voit pas ce qu'il pourrait en faire.

Avant de se séparer des députés qui retourneront dans leur famille pour une dizaine de jours, le premier ministre a souhaité à tous les joyeux moments à l'occasion de Pâques.

LA SEANCE

Le vice-président Hector Authier ouvre la 57e séance de la Chambre à 11 heures 25.

Le Dr Pierre Gauthier (Portneuf) soumet à la deuxième lecture son projet de loi pour modifier la loi des sociétés coopératives agricoles. Le bill est voté en deuxième lecture et renvoyé au comité des bills publics pour lecture et à tailler de la besogne pour

de nouvelles le mardi après Pâques.

Le premier ministre a donné d'autres renseignements intéressants sur la situation actuelle de l'Université de Montréal.

Il a cité un mémoire qui lui a été soumis par M. Victor Doré, président du comité administratif de l'institution montréalaise.

Le gouvernement a donné à date, la somme de \$5,000,000.

Le déficit actuel est de \$2,882,000.

Le déficit annuel est de \$150,000 pour l'immeuble de la rue Saint-Denis seulement.

Il faudrait encore \$3,000,000 pour terminer les édifices érigés aux flancs du Mont-Royal.

L'immeuble de la rue Saint-Denis a été offert au gouvernement pour une somme de \$500,000, toutefois le gouvernement ne voit pas ce qu'il pourrait en faire.

Avant de se séparer des députés qui retourneront dans leur famille pour une dizaine de jours, le premier ministre a souhaité à tous les joyeux moments à l'occasion de Pâques.

Le premier ministre a donné d'autres renseignements intéressants sur la situation actuelle de l'Université de Montréal.

Il a cité un mémoire qui lui a été soumis par M. Victor Doré, président du comité administratif de l'institution montréalaise.

Le gouvernement a donné à date, la somme de \$5,000,000.

Le déficit actuel est de \$2,882,000.

Le déficit annuel est de \$150,000 pour l'immeuble de la rue Saint-Denis seulement.

Il faudrait encore \$3,000,000 pour terminer les édifices érigés aux flancs du Mont-Royal.

L'immeuble de la rue Saint-Denis a été offert au gouvernement pour une somme de \$500,000, toutefois le gouvernement ne voit pas ce qu'il pourrait en faire.

Avant de se séparer des députés qui retourneront dans leur famille pour une dizaine de jours, le premier ministre a souhaité à tous les joyeux moments à l'occasion de Pâques.

Le premier ministre a donné d'autres renseignements intéressants sur la situation actuelle de l'Université de Montréal.

Il a cité un mémoire qui lui a été soumis par M. Victor Doré, président du comité administratif de l'institution montréalaise.

Le gouvernement a donné à date, la somme de \$5,000,000.

Le déficit actuel est de \$2,882,000.

Le déficit annuel est de \$150,000 pour l'immeuble de la rue Saint-Denis seulement.

Il faudrait encore \$3,000,000 pour terminer les édifices érigés aux flancs du Mont-Royal.

L'immeuble de la rue Saint-Denis a été offert au gouvernement pour une somme de \$500,000, toutefois le gouvernement ne voit pas ce qu'il pourrait en faire.

LA CHAUDIERE

Les glaces continuent à descendre lentement sur la rivière Chaudière et la débâcle est normale. Le niveau de l'eau n'est pas trop élevé et les citoyens de la Basse n'ont pas de craintes car tout se passe normalement.

7 SENTENCES AUX ASSISES DE RIMOUSKI

Sept coupables ont reçu samedi matin, leur sentence de la part de l'hon. juge W. Laliberté — Pénitencier et prison — Une cause est retirée.

Rimouski, 15 (D.N.C.) — L'hon. juge Wilfrid Laliberté, qui préside actuellement les Assises Criminelles a rendu sept sentences samedi en rapport avec les causes entendues jusqu'à date.

Les sentences prononcées sont les suivantes: la loi de Louis Gagné, vol avec effraction, 7 ans de pénitencier. Le Roi vs Ernest Saint-Gelais, assaut indecent, 12 mois de prison. Le Roi vs Fred. Laxton, tentative de meurtre, 15 mois de prison. Le Roi vs Charles-Henri Morissette, manslaughter, 7 mois de prison. Le Roi vs Wilfrid Emond, vol et recel, 2 mois de prison. Le Roi vs Alcide Dufoir, manslaughter, 12 mois de prison. Le Roi vs J.-F. Gendron, incendiar, 3 mois de prison.

Une cause fut biffée du rôle à la demande du procureur de la Couronne, M. Perrault Casgrain. Cette cause est celle d'Yvonne Lebel accusée de manslaughter en rapport avec la mort d'un enfant de 9 mois. Alexandre Savard alias Bergeron a subi son procès au cours des présentes assises criminelles sur la même accusation. Le jury l'a déclaré coupable et l'hon. juge Adolphe Stein, qui présidait alors la session des Assises Criminelles, l'a condamné à être pendu le 14 juin prochain. Yvonne Lebel a été arrêtée et mise en accusation comme étant sa présumée complice. Le procès de Savard n'a aucunement justifié l'accusation de complicité portée contre Yvonne Lebel. Le procureur de la Couronne déclare donc qu'il a été chargé par le Procureur Général de demander la suspension de cette cause. Cette déclaration est déposée au dossier d'Yvonne Lebel. L'accusée est remise en liberté.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

RELIGIEUX DECEDE

Saint-Hyacinthe, 15 (D.N.C.) — Les RR. PP. Dominicains ont éprouvé une perte cruelle par la mort de R. Frère Albert Derouin. Le distingué religieux qui était âgé de 71 ans est décédé au couvent des Dominicains. Il était né le 29 octobre 1864 et profès depuis le 6 mars 1889. De 1924 à 1933, il se dévoua aux œuvres paroissiales de Notre-Dame de Grâce, Montréal. Les couvents de Lewiston, d'Ottawa, de St-Hyacinthe et de Montréal purent remarquer chez cet humble disciple de St-Dominique l'exemple des plus belles vertus monastiques.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire. Le service a été chanté par le R. P. Césaire Côté, O.P., sous-prieur, qui était assisté des RR. PP. Casavant, O.P., de Montréal et A.-M. Bégin, O.P. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière des Dominicains.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

S. Em. le Cardinal à la Chambre de Commerce

Sous la présidence de M. Alfred Marois, la Chambre de Commerce a inauguré officiellement samedi soir sa campagne de recrutement — Hôte d'honneur au banquet, S. Em. le cardinal Villeneuve donne d'excellents conseils.

La grande campagne de recrutement entreprise par la Chambre de Commerce de Québec a été brillamment inaugurée samedi soir, dans la salle de réception du Château-Frontenac, sous la présidence de M. Alfred Marois, I.C.

Depuis plus d'un siècle qu'elle existe, cette utile et active institution a assurément vu l'une des plus belles pages de son histoire et de la manifestation grandiose qui a réuni des centaines de membres et amis de la Chambre de Commerce fera, on ne peut en douter, époque dans ses annales.

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, était l'hôte d'honneur de la Chambre de Commerce. Il avait accepté d'y prononcer une causerie. Cette présence distinguée fut hautement appréciée des hommes d'affaires québécois et chaleureusement applaudie. Dans une magistrale allocution, le cardinal exprima des principes de haute directive et donna de forts précieux avis aux têtes dirigeantes de nos corps sociaux et de nos organisations publiques. Très délicatement, et avec l'amabilité qu'on lui sait, le cardinal loua la haute intelligence dont sont doués les hommes d'affaires de la Chambre de Commerce de Québec et souhaita que les efforts conjoints de ces derniers soient couronnés de succès.

Son Eminence fut attentivement écouté lorsqu'il parla de la nécessité pour nos hommes d'affaires de se grouper et de marquer leurs entreprises publiques et privées au coin d'un esprit de coopération et d'entente mutuelle.

L'actif président de la Chambre de Commerce, M. Alfred Marois, s'était imposé la tâche délicate de présenter l'éminent conférencier. Il signala le très haut mérite de Son Eminence et exprima toute la joie que ressentait la population québécoise de vivre sous sa juridiction paternelle. "L'Etat est heureux de vous couvrir", dit M. Marois, "nos corps sociaux se réjouissent de réaliser leurs activités respectives sous votre surveillance".

(Suite à la page 10, 4e col.)

RELIGIEUX DECEDE

Saint-Hyacinthe, 15 (D.N.C.) — Les RR. PP. Dominicains ont éprouvé une perte cruelle par la mort de R. Frère Albert Derouin. Le distingué religieux qui était âgé de 71 ans est décédé au couvent des Dominicains. Il était né le 29 octobre 1864 et profès depuis le 6 mars 1889. De 1924 à 1933, il se dévoua aux œuvres paroissiales de Notre-Dame de Grâce, Montréal. Les couvents de Lewiston, d'Ottawa, de St-Hyacinthe et de Montréal purent remarquer chez cet humble disciple de St-Dominique l'exemple des plus belles vertus monastiques.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire. Le service a été chanté par le R. P. Césaire Côté, O.P., sous-prieur, qui était assisté des RR. PP. Casavant, O.P., de Montréal et A.-M. Bégin, O.P. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière des Dominicains.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

La cause s'ajourne ensuite à ce matin.

MACABRE TROUVAILLE

Le Dr Albert Marois, coronar-suppléant, est allé ce matin à St-Basile, comté de Portneuf, tenir une enquête sur les restes mortels d'un enfant nouveau-né trouvés en arrière du charnier, dans le cimetière paroissial. Le petit cadavre était dans une boîte de carton et la découverte fut faite par les enfants de M. Georges Alain. Les détectives provinciaux ont été appelés à faire une enquête.

DE NOUVELLES REGLES A LA COUR D'APPEL

Sur recommandation du procureur-général, suivant l'avis des juges de la Cour d'Appel, les règles de cour en matière d'appel viennent d'être précisées dans la Gazette Officielle.

De nouvelles règles de cour, recommandées par le procureur-général, l'honorable L.-A. Taschereau, viennent d'être approuvées et sont en cours de publication dans la Gazette Officielle. Elles concernent tout d'abord les appels et spécifient que l'appel d'un jugement, d'un verdict ou d'une sentence est interjeté par avis d'appel ou demande de permission d'appel, suivant le cas. L'avis doit être signifié dans un délai de 15 jours de la date du jugement, et quand c'est le procureur général qui en appellera, il donnera son avis dans le même délai, à la personne acquittée et au greffier du tribunal.

L'autorisation requise pour appeler d'une sentence doit avoir été préalablement obtenue d'un juge de la Cour d'Appel, sur requête sommaire, après avis d'un jour franc par lettre signifiée. Les avis doivent être signifiés soit par l'accusé soit par son procureur ou quand c'est la Couronne qui en appelle, soit par le procureur-général, soit par son substitut. Les avis d'appel doivent contenir un exposé précis et circonstancié, mais sommaire, des motifs et griefs d'appel. Les avis peuvent être envoyés par lettre recommandée, et ils doivent être produits, avec la preuve de leur signification, dans les quatre jours de leur signification, au greffe de la Cour d'Appel.

Si les griefs d'appel réfèrent aux faits prouvés dans la cause, ou aux paroles du juge dans son exposé au jury, il incombe à l'appelant de prendre des mesures pour que la transcription soit faite et versée au dossier. Il est loisible à tout accusé ou appellant de ne présenter et plaider sa cause que par écrit; en ce cas, il doit le déclarer dans son avis d'appel. Toute partie présentant à la Cour quelque motion, requête, affidavit, deposition, mémoire ou plaidoirie écrite doit en déposer sept copies.

LE CARDINAL A LA PRISON

Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, visitera les prisonniers le Vendredi Saint après-midi. C'est une tradition déjà ancienne que le chef de l'Eglise de Québec visite ces malheureux à l'issue de la Semaine Sainte. Mgr l'archevêque se rendra d'abord à la prison des hommes et il donnera de paternels conseils aux détenus. Son Eminence le Cardinal ira ensuite au Refuge de Notre-Dame de la Merci (prison des femmes), sur le chemin Grondin.

Chez les hommes, après l'allocution de Mgr l'archevêque, un Père Rédemptoriste de la cure de St-Patrice, prononcera un sermon de circonstance, et M. l'abbé Wilfrid Lemieux, prédicateur de la retraite, fera la prédication du Chemin de la Croix.

INCENDIE DANS UN LOGEMENT DE L'AVENUE BROWN



Le logement de M. Armand Lachance, pilote, a été visité par le feu à six heures ce matin. Les flammes se sont déclarées dans le fumoir. M. Lachance s'est heureusement éveillé dès le début. Il a pu sauver sa femme, ses enfants et la bonne. Le feu a dévoré tout ce qu'il y avait dans la pièce. Les pompiers répondant à trois alarmes sont arrivés assez tôt pour empêcher les flammes de se communiquer aux autres appartements, ceux de M. Joachim Grenier, avocat, et de M. Arthur Morin, inspecteur d'assurances, propriétaire de la maison, qui habitaient respectivement le rez-de-chaussée et le deuxième. L'eau a fait des dégâts considérables dans les boiseries et les plafonds. (Cliché de l'artiste du "Soleil")



Le feu a entièrement consumé, samedi soir, la bâtisse que l'on voit ici, rue St-André, et qui était occupée par la Fortier Hide Co., marchand de peaux vertes. Le magasin de la Commission des Liqueurs, qui l'avoisine, a subi quelques dommages bien qu'il soit à l'épreuve du feu. Les pompiers ont lutté contre les flammes pendant deux heures.

UN ACCIDENT

St-Urbain, (D. N. C.) — Le jeune Gérard Tremblay, âgé de 10 ans, fils de M. et Mme Théophile Tremblay, s'est fracturé une jambe en glissant sur la glace, il y a quelques jours. Il jouait avec d'autres enfants qui l'aidèrent à se rendre chez lui, en le déposant sur un traineau. L'enfant avait une jambe cassée. Il est sous les soins du Dr Leclerc, de Baie St-Paul. Son état est satisfaisant.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, président

J.-E. Barnard, rédacteur-en-chef

QUEBEC, 15 AVRIL 1933

Un peu de rouge au front uni

En somme, la conférence de Stresa se termine par une victoire germanophile de M. Ramsay MacDonald. Aux provocations de l'Allemagne, l'alliance tripartite répondra par des reproches diplomatiques et un appel à de meilleurs sentiments. A sa politique d'armement à outrance, en violation flagrante de ses engagements d'honneur, la nation allemande recevra une réponse de morale, d'éthique, et de droit international. Genève pourra continuer de dormir tranquille, jusqu'à l'explosion, que le dictateur Adolph Hitler veut bien remettre à plus tard.

Pour obtenir ce résultat, l'Angleterre a dû faire des présentations pratiques à l'Italie, cette parente pauvre d'une France avare. La mendicité est défendue par le Gouvernement fasciste, mais cela ne comporte pas qu'on doive refuser les petits cadeaux qui entretiennent l'amitié avec la riche Albion. Nous verrons bientôt que Londres aidera l'Italie, dans tel ou tel coin du monde, et nous comprendrons mieux alors pourquoi Mussolini parlait si fort, avant la réunion de Stresa, et pourquoi sa voix file en un admirable pianissimo décroissant, après avoir vu la baguette magique du maestro britannique.

Sans doute, au point de vue des résultats immédiats, cette tragi-comédie représente apparemment un prolongement de la paix. Les sanctions verbales s'appliqueront sans faire de mal à l'Allemagne, qui continuera de s'armer plus formidablement. Cette victoire est gagnée au prix d'un principe. C'est un expédient, dont la France, pour des raisons faciles à comprendre, devra se contenter pour le moment. Plus tard, lui aura-t-on dit, la ligne verticale de la détermination apparaîtra sur ce front uni dans une humiliation, peut-être nécessaire et temporaire. En attendant, un affront accepté y fait monter une faible rougeur.

Ordonnance plus juste des affaires

En parlant du sens moral dans les affaires, à l'occasion d'un dîner de la Chambre de Commerce dont il était l'hôte d'honneur, Son Eminence le Cardinal Villeneuve n'a pas établi de distinction entre les grands et les petits, les riches et les pauvres, les superbes et les humbles. Son enseignement s'applique également à tous les individus, aux prêtres comme aux laïques, aux administrateurs de la chose publique, comme aux officiers des compagnies privées, aux patrons comme à leurs employés, aux maîtres comme aux serviteurs.

Et chacun sait, dans son for intérieur, combien nous avons tous besoin d'entendre souvent sur ce sujet, un rappel à l'ordre, à l'équité, à la prudence, pour ne pas dire au gros bon sens. Car, si le devoir de justice sociale est plus impérieux pour ceux qui ont la foi et prétendent au salut éternel, il n'en reste pas moins une obligation d'ordre naturel entre les membres d'une société intelligente. Le profitisme, l'avarice, l'accaparement, l'amour du lucre sous toutes ses formes est un abus autant qu'une faute, et ceux qui le pratiquent provoquent des désordres graves qui vont jusqu'aux excès révolutionnaires.

C'est le mauvais exemple pernicieux qui finit toujours, si bon que soit un peuple, par induire la jeunesse, d'une génération à l'autre, à pratiquer aussi un égoïsme envieux. Cependant que l'esprit de charité des puissants inspire aux humbles la bonté et la gratitude — on admire plus le détachement des riches que la soumission des pauvres, — l'orgueil, le luxe, et la laderie des Harpagon parvenant à soulever les plus dangereuses passions.

Venant au moment que l'Eglise invite plus particulièrement les catholiques à réfléchir à tous leurs devoirs d'état, et à la veille d'un important débat parlementaire pour instituer une ordonnance plus juste et un contrôle plus sévère de l'industrie et du commerce, les sages avis de Son Eminence le Cardinal Villeneuve seront accueillis avec une humilité sincère, ou du moins par une population saine comme celle de Québec, où les mauvais riches sont rares, en somme, et les pauvres généralement généreux.

Le chômage des jeunes

Le Bureau International du Travail estime que, sur les 25 millions de chômeurs que, d'une façon très largement approximative, on compte actuellement dans le monde, un quart environ, soit 6 ou 7 millions, sont des jeunes gens de moins de 25 ans.

En Allemagne, en juin 1933, 26 pour cent des chômeurs avaient moins de 24 ans; au Danemark, en mai, 28 pour cent des chômeurs avaient de 18 à 25 ans; en Finlande, en octobre, 33 pour cent des chômeurs avaient de 16 à 25 ans; en Norvège, au Pays-Bas, en Suède, il y en avait respectivement 27, 28, et 34 pour cent. En Grande-Bretagne, en 1931, 30 pour cent des chômeurs avaient de 14 à 24 ans. En Italie, en 1932, 41 pour cent des chômeurs avaient de 15 à 24 ans; en Hongrie, en 1930, 42 pour cent des chômeurs avaient moins de 24 ans, cependant qu'en Suisse, en juillet 1934, 16 pour cent des chômeurs avaient moins de 24 ans. Ces chiffres montrent assez l'étendue de cette question du "chômage des jeunes gens" qui va être soumise à la Conférence internationale de Genève, convoquée pour le 4 juin prochain.

Au Canada le nombre des jeunes gens sans travail est assez considérable. Si l'on s'en tient à l'enquête faite par l'A. C. J. C., dans la ville de Québec, 45 pour cent des jeunes gens chôment à l'heure actuelle. Sur 6,672 jeunes gens sortis des écoles, il y en a 3,678 qui travaillent et 2,994 qui chôment. Si cette épave avait embrassé toute la province, ce pourcentage ne serait certainement pas aussi élevé et tomberait à moins de 25 pour cent, car si l'on compte bien des jeunes gens sans emploi à la campagne, dans certains centres ou districts le nombre de ceux qui travaillent dépasse de beaucoup le nombre de ceux qui sont sans occupation. Il n'en reste pas moins vrai que cette question est d'une importance capitale et que le gouvernement devra continuer de s'appliquer à la résoudre.

Pour résoudre ce problème difficile, le B. I. T., préconise notamment la fixation à 15 ans de l'âge minimum de scolarité obligatoire et de l'âge d'admission au travail; le développement d'établissements d'enseignement professionnel; l'institution de services d'orientation professionnelle au sein des bureaux de placement publics ou en liaison avec eux; la création de centres récréatifs et d'éducation physique, de salles de lecture, où les jeunes chômeurs pourraient occuper leurs loisirs forcés, et l'institution, si nécessaire, de centres spéciaux d'emploi dans le genre des "camps de travail" avec garanties sérieuses que l'on n'y ferait en aucune façon concurrence à l'emploi normal des travailleurs.

Dans la province de Québec, le gouvernement provincial a fait beaucoup pour aider les jeunes. Il s'efforce de remédier à ce mal en facilitant le retour à la terre, le placement des jeunes gens sur des fermes, et en faisant donner des cours de toutes sortes, gratuitement, aux jeunes gens, dans les écoles techniques ou ailleurs. Nos écoles techniques et polytechniques, ainsi que l'école des Hautes Etudes, ont fait beaucoup pour l'orientation professionnelle. Tout le monde connaît aussi l'excellent travail accompli par nos collèges et nos écoles d'agriculture, nos orphelins. Des bureaux de placement sont de plus à la disposition des jeunes, hommes ou femmes. Quant aux "camps de sans-travail" ils étaient, au début, sous la juridiction provinciale. Leur efficacité n'a certainement pas augmenté depuis que le gouvernement fédéral les a pris sous son contrôle. Avec les mesures prises par le gouvernement provincial pour venir en aide à la jeunesse, avec de la collaboration et un peu de bonne volonté de part et d'autre, on parviendra, sans aucun doute, à résoudre cet angoissant problème.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Semaine Sainte, saison de pluies et de pleurs.

Purifions nos âmes, assainissons nos foyers, nettoisons nos rues.

La foi permet de voir dans les ténèbres.

De Stresa nous entendons des cris de détresse.

On oppose un front uni au front ridé de menace.

A chacun de prononcer sur lui-même les prières de l'exorcisme.

Un sage magistrat prononce des sentences sans faire de phrases.

La prochaine olympiade se terminera par un concours de tir au canon.

Les arçons croient en la vertu du du baptême de feu.

Une aurore vaut mieux qu'un chapeau de Pléiades.

Que chacun tienne une enquête personnelle sur l'écart des valeurs reçues et données.

Est-ce que le monument Cartier ne sympathise pas avec son voisin, le monument Laval?

D'une sortie à l'autre, M. Bennett finira bien par en avoir une contre M. Stevens.

Le néant des choses temporelles contraste avec l'éternité des biens spirituels.

Prier pour la conversion des pêcheurs constitue une société de secours mutuel.

Les monuments

Il est question d'instituer une loterie nationale pour parer à la détresse de nos monuments historiques.

Ce qui fait que les pourchasseurs de chance vont, le cas échéant, pouvoir s'en donner à cœur joie.

Comme on parlait de cette éventualité dans un milieu artistique, un membre de l'Institut bien connu déclara: — La Loterie nationale a été instituée pour les anciens combattants.

Nos vieux monuments n'en sont-ils point?

Et cela est très vrai.

Ecrivains

Une grande revue américaine publie un article signé Shane Leslie, où il est dit notamment:

"La ruée des gens qui écrivent s'accroît chaque jour davantage. D'ici peu de temps, le nombre des écrivains dépassera de beaucoup celui des lecteurs. A ce moment-là, ce seront les écrivains qui donneront la chasse aux autographes des... lecteurs."

Remarquez que tout cela n'est pas extrêmement nouveau.

Déjà, en 1839, Alphonse Karr dénonçait le mal en ces termes dans ses "Guêpes":

"On ne lit guère en France, mais en revanche tout le monde écrit. Ceux qui ne font ni romans, ni pièces de théâtre, trouvent moyen d'écrire encore sous prétexte de critiquer les ouvrages des autres. La littérature présente en ce moment le triste spectacle d'un théâtre sans spectateurs."

Stérilisation

Récemment, dans un meeting de villageois hongrois, un orateur, après avoir déroulé une longue liste de maux imputés aux tziganes et constaté l'inefficacité des mesures administratives prises contre ces vagabonds, déclara qu'en désespoir de cause, il fustigeait soumis à la stérilisation.

Dernièrement, le parlement finlandais a voté une loi qui rend la stérilisation obligatoire pour les criminels et les déséquilibrés, malfaisants ou non.

Ainsi, les vulgarisateurs du malthusianisme industriel ou agricole ne résistent pas à l'application de ses procédés à la production humaine.

Demain peut-être, condamnation sera prononcée par de plus aventureux esprits contre les rhumatisants, les goutteux, les distraits, les volages, les paresseux, les belliqueux.

Ah! les belliqueux! — Qu'en dirait-on à Genève?

Feuilles volantes

A chaque jour suffit son pain.

Tous ces jeunes "réformistes" gagneraient à se reformer.

Il faut bien souvent donner la préséance à la prestance.

Petite oie blanche a vite fait de se salir les pattes dans la mare au diable.

Puisque la femme doit avoir le dernier mot, il est de mise qu'on le lui laisse.

Les yeux sont plus beaux des pleurs qu'ils retiennent que des larmes qu'ils versent.

Les sois mesurent aisément et à leur aise les champs des connaissances célestes et terrestres.

Qu'est-ce que le Carême en regard des sept années de vache maigre que nous achevons de vivre?

La terre agitée pris sept mois de vacances, il n'est que raisonnable qu'elle travaille un peu durant les cinq autres.

Si la conférence de Stresa finit par une joyeuse partie de pêche au Lac Majeur, ce sera signe qu'on peut, pour quelque temps encore, voir l'avenir en rose.

TRISTAN

Intéressante causerie de M. E.-L. Patenaude

(Suite de la page 3)

biographie de M. Patenaude par M. Onésime Gagnon qui le présente avec l'éloquence qu'on lui connaît.

"Saint-Isidore de la Prairie, le patelin d'un autre grand Canadien qui nous honore de son amitié, Mgr A.-J. Langevin, évêque de St-Basile, s'enorgueillit de vous avoir vu naître, dit M. Gagnon. Après de brillantes études au Collège de Montréal et à l'Université Laval, de Montréal, vous alliez dans la grande métropole débiter dans la profession d'avocat. Vous y avez vécu des jours heureux."

En 1909, par un matin radieux de mai, vous conduisiez à l'autel celle dont l'affection et la sagesse sont le charme de votre vie laborieuse, celle qui a rendu bien douces les épreuves de la vie publique, celle qui aujourd'hui est la gracieuse châtelaine de Spencerwood et à qui nous sommes heureux d'offrir nos hommages les plus respectueux.

"Formé à l'école du Juge Siméon Beaudoin, un des grands juristes de notre province, vous avez remporté au barreau de brillants succès. Vous avez l'estime et la confiance des chefs de votre parti: les Taillons, les Monk, les Leblanc, les Tellier, les Pelletier et les Chapais. Vous ne deviez pas tarder à jouer dans la politique un rôle de premier plan."

En 1909, vous êtes élu pour représenter à l'Assemblée législative votre comté natal de Laprairie, vous appartenez à la glorieuse phalange d'opposition qui brillait Tellier, Prévoist, Sauvé, Bourassa, Lavergne, Cousineau et d'Auteuil. Réélu en 1912, vous quittez l'arène provinciale en 1915 pour aller à Ottawa où vous êtes nommé comme ministre du Revenu de l'Intérieur. En janvier 1917, alors que notre distingué juge en chef prenait votre portefeuille, vous devenez Secrétaire d'Etat.

"Vous avez joué avec certaines notabilités de votre parti, dans les négociations qui ont été les préliminaires du règlement des difficultés scolaires de l'Ontario, un rôle de grande sagesse, et si parfois dans nos lettres et nos revendications, tous les gestes qui engendrent les victoires restent parfois dans l'ombre, l'historien impartial tôt ou tard dissipe les malentendus, éclairant les obscurités et fait resplendir la vérité. Je manquerais à mon devoir si tout en tenant compte des raisons impérieuses qui ont pu justifier ceux de vos collègues de différer d'opinion avec vous, je ne signalais pas un geste magnifique que vous fîtes en 1917, en donnant à la fois le spectacle d'un honneur et d'un respect pour ses convictions, sans donner une démission."

Ce geste vous a gardé la confiance de vos chefs et l'estime de vos amis.

En 1923, vous êtes élu par une grande majorité député à l'Assemblée législative pour le beau comté de Jacques-Cartier.

En 1925, vous retournez à la politique fédérale et vous êtes nommé ministre de la justice en 1926. Vous avez mené dans la province une bataille ardente. Si ces luites n'ont pas été couronnées d'un succès immédiat, elles n'en ont pas moins préparé la victoire de votre parti en 1930.

Aujourd'hui vous continuez à Spencerwood l'œuvre des grands citoyens de votre race et de votre province qui s'y sont succédé depuis 1867. Autant l'honorable Ernest Lapointe avait eu le malheur de ne pas nommer un grand juriste, ce juge impartial, ce citoyen d'une parfaite intégrité, l'honorable Georges Henry Cartier, autant mes chefs politiques se sont grandis quand ils vous ont demandé d'être le successeur de Beliveau, des Caron, des Fitzpatrick, des Brodeur et des Gouin."

M. Gagnon fut chaleureusement applaudi.

En commençant le distingué conférencier remercia le président du Club Canadien et le président du Cercle des Femmes canadiennes de l'avoir invité à parler et continua en ces termes:

C'est d'un petit coin de terre de Québec que j'oserais vous entretenir. Vous le connaissez sans doute mieux que moi, mais, parmi tant d'abonde de vues impressionnantes de ce coin de terre, il m'a paru si digne d'attention et si vénérable que je n'ai pu résister au désir de remuer un peu cette terre et d'y découvrir les richesses qu'elle cache. De trois aspects à peine, ce petit coin de terre domine à la fois le sommet du cap et le sommet de l'histoire. Pourquoi? Parce qu'il est le point d'apercevoir, en même temps, le tableau plus grandiose encore, émuant comme une légende, que trois siècles de vie y ont bûné pour toujours! Quels héros, me direz-vous, quels faits ont donc illustré ces hauts lieux?

Ce sont d'abord, des 1615, les premiers missionnaires de la Nouvelle-France, les Récollets. Ils viennent à peine de débarquer qu'on les voit escaider la falaise, s'y agenouiller, avant d'embrasser du regard le champ immense qui s'offre à leur apostolat, le premier habitat qui se courbe à son tour sur le sol pour l'ouvrir, y jeter la semence et récolter la première moisson, source de joie et d'espérance pour la colonie. Bientôt, ce coin de terre ne suffit plus à ses bras et à son ambition. Il veut s'agrandir et, en 1633, Louis Hébert obtient la concession de toute la terre environnante. C'est le tref du Sault-au-Matlot.

"Sans nous arrêter aux mutations de ce tref, — dont la plus grande partie sera achetée par Mgr de Laval, — restons sur la parcelle où nous avons d'abord vu s'arrêter les Récollets, puis Louis Hébert, et rappelons qu'elle devient, vers 1650, la propriété d'André Gagnier, veuve du sieur de Vaulx. Une magnifique maison de pierre y est élevée en 1656 par le seigneur de cette dernière, Denis-Joseph Ruelle d'Auteuil, membre, puis procureur général du Conseil souverain."

"C'est cette propriété, avec sa belle maison de pierre que le premier intendendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, achète en 1667 et habite jusqu'à la fin de son intendance en 1672."

L'orateur cite alors la belle page dans laquelle l'historien Thomas Chabais décrit les environs de cette habitation et fait ensuite l'éloge de l'intendant et du premier évêque de Québec.

"Trop tôt, continue M. Patenaude, Talon nous quitte en 1672 et peu d'années après, Mgr de Laval, infirme, vaillamment par ses courses et ses travaux sollicite un remplaçant. Louis XIV lui propose comme successeur un aumônier noble de sa cour, qui est agréé avec empressement. C'est l'abbé de Saint-Vallier."

Mgr de Saint-Vallier se porte acquiescent de l'ancienne propriété de Jean Talon, de Louis Hébert et des Récollets. Installé d'abord dans la maison existante, il entend élever sur ce haut poste le palais de l'évêque. La première aile est bâtie en 1693 et la deuxième — remplaçant la maison existante — en 1700. C'est l'évêque désormais qui, de ces mêmes hauteurs, embrasse d'un coup d'oeil la ville et la plaine environnante que M. Chabais nous décrivait tantôt si vivement."

Le conférencier rappelle alors les œuvres de Nos Seigneurs de Saint-Vallier, Mornay, Desrochers et de l'abbé Rivière, "qui meurent en mettant le pied sur le sol d'Amérique en 1740". Il décrit la restauration du palais épiscopal, faite aux frais du roi, sous Mgr de Pontbriand. Vient la conquête, l'abbé Briand, futur évêque, commande le respect et l'autorité, la confiance. "Le gouverneur Murray dit l'orateur, l'estime particulièrement pour sa loyauté, et plein de droiture et de bienveillance lui-même. Il s'efforce de le faire agréer à Londres comme évêque de Québec si bien qu'il est sacré à Paris le 16 mars 1760. Le nouvel évêque prêche à la restauration après la conquête et rappelle à son peuple les devoirs de la foi jurée. C'est grâce à lui que "les soldats de Montcalm ont maintenu la conquête de Wolfe" contre Arnold et Montgomery."

L'invasion refoulée, le gouverneur s'empresse d'organiser l'acte de Québec le Conseil législatif. Mais où le réunir? Peut-être au palais restauré de l'évêque? Mgr Briand n'a pas d'objections. Un contrat de location se conclut et dès le 1er août 1777, le Conseil législatif se réunit dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand est démolie et remplacée par une aile complueuse qui se joint, au sud, avec l'aile de 1698 de Mgr de Saint-Vallier et n'en est point dénuée. Huit ans, les sessions du Conseil législatif se tiennent dans le palais français, voit les premières assemblées délibérantes du Conseil législatif. L'acte de 1791 est établi et le Bas-Canada élit 50 députés. C'est dans la chapelle même du palais épiscopal qu'ils tiennent leur première session, en décembre 1792.

En 1822, le gouvernement achète le palais épiscopal, Mgr Panet signe le contrat. C'est alors que la vieille chapelle de Mgr Briand

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)
Lévis: liste spéciale de 14 noms dont 12 de Lévis et 2 de Lévis; employés de bureau au nombre de 7 dont 4 de Lévis et 3 de Lévis.

M. l'échevin Roy se lève sur une question de privilège et concernant les chiffres qu'il a donnés lors d'une séance précédente au sujet du quartier Bienville, il soutient que le quartier Bienville donne à Lévis un surplus net de plus de \$5,000. Il dit trouver étrange que certains échevins prétendent que ces chiffres pris à l'hôtel de ville même sont faux et disent même qu'il y a un surplus de \$5,000. M. Roy dit qu'il a le quartier Bienville en son quartier d'autres quartiers un déficit ou un surplus de dépenses sur les revenus. La preuve que Bienville donne un surplus, ajoute M. Roy, est que depuis 12 ans que son annexion est faite avec Lévis, cette annexion n'a augmenté sa taxe que de 5 centimes, ce qui aurait dû demander une taxe plus élevée si Bienville arrivait en déficit chaque année.

M. l'échevin Lord, bien que respectant l'opinion de M. Roy, dit que d'après lui les chiffres de M. Roy ne sont pas exacts, que ce dernier a publié dans son rapport d'entrer des dépenses attribuables au quartier Bienville. Il dit que la comptabilité de la ville n'est pas faite pour chaque quartier séparément mais pour tous les quartiers ensemble et que par conséquent il est impossible de savoir établir exactement si tel ou tel quartier peut donner un surplus à la ville. Dans le budget préparé chaque année, par la ville, dit M. Lord, on prend les chiffres pour l'administration globale de la ville et non pour chacun des quartiers.

La discussion se continue pendant quelque temps et finalement M. l'échevin Roy dit que puisque l'on semble douter des chiffres qu'il a donnés concernant son quartier, il ne tient plus à occuper la charge de président du comité des finances et dépose sa démission comme tel, sur la table du conseil. M. le maire ainsi que MM. les échevins Poirier et Lord demandent à M. l'échevin Roy de ne pas démissionner comme président des finances et ce dernier s'entient à sa démission, mais cette démission est laissée en suspens sur la table du conseil.

Après l'adoption des comptes et la discussion de questions de moindre importance la séance a été levée à environ minuit et ajournée sine die. Une séance de comité générale sera tenue ce soir pour faire l'étude du budget et des estimés de la ville.

Conférence sur la plantation des arbres
Une intéressante conférence sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle a été donnée, vendredi soir dernier, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, par M. A. Roy, chef du service de reboisement du ministère des Terres et Forêts provinciaux. Le conférencier qui fut présenté et remercié par M. le Dr Arthur Fafard, parla des arbres, de leur plantation et des moyens de les conserver.

Il encourage l'assistance qui remplissait la salle à planter des arbres canadiens tel que l'orme, l'érable à sucre, le frêne, le chêne, le hêtre, le bouleau, les pins blancs et rouges, les épinettes, le cèdre et le peuplier. Il expliqua la manière de planter les arbres. Ils doivent avoir de 8 à 10 pieds de hauteur et il faut les planter à une distance d'environ 25 pieds l'un de l'autre. Il faut faire des trous de 3 à 4 pieds, placer l'arbre au centre du trou, les racines bien étendues et éviter qu'elles soient tordues. Il ne faut jamais employer d'engrais frais, remplir le trou de terre et le fouler, mais pour les dernières pelées ne pas trop tasser cette terre afin de permettre à l'eau de pouvoir s'infiltrer. Il faut aussi pour terminer la plantation, ajouter un bon tuteur.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

M. Roy a ensuite expliqué la manière de conserver le bon et vieux arbre. Pour les arbres blessés, il faut couper les branches cassées près du tronc, badigeonner la plaie avec du vitriol ou du goudron, ne pas briser l'écorce, remplir les plaies de l'arbre avec du béton sur lequel il faut mettre une couche de peinture. A quel temps faut-il planter les arbres, dit le conférencier. Le printemps avant la venue des feuilles et l'automne après leur chute. Les bois francs doivent être plantés à l'automne et les arbres résineux au printemps. Il termina sa conférence en donnant une démonstration du sécateur et la manière de tailler les arbres avant de les planter. Il importe de surveiller les racines et ne jamais les laisser sécher, car autrement l'arbre périt.

leur fille Corinne, arrivée samedi matin dernier, à leur résidence, rue St-Laurent, à l'âge de 4 ans et 10 mois. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église de Ste-Jeanne-d'Arc et l'inhumation a eu lieu au cimetière Mont-Marie. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Assemblée des Forestiers Canadiens ce soir
Une assemblée des officiers et membres de la Cour Notre-Dame N° 841, des Forestiers Canadiens, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions intéressantes seront discutées.

Feu M. Théodore Beaudoin, de Lévis
Comme nous l'avons annoncé samedi dernier, nous avons appris avec regret la mort de M. Théodore Beaudoin, époux de dame Eléonore Blouin, arrivée vendredi soir dernier, à sa résidence, rue St-Georges, à Lévis. Le défunt, âgé de 87 ans, et 6 mois, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, onze enfants dont huit fils, M. l'abbé Théodore Beaudoin, missionnaire au diocèse d'Halebury, MM. Achille, Arthur, Emile, Alphonse, Odilon, Ephrem et Raymond Beaudoin ainsi que trois filles, Mmes Amanda, Amarilda et Alice Beaudoin. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Les confessions des enfants de Lévis demain
On confessa demain matin les élèves du couvent et demain après-midi les élèves de l'Ecole des Frères et des autres écoles. On entendra les confessions des paroissiens demain après-midi et demain soir pour les communions du jeudi saint et du samedi saint.

Les enfants de Lévis qui feront leur petite première communion le jeudi saint matin devront se rendre avec une grande personne demain après-midi, à 4 heures, à la sacristie. M. et Mme C.-H. Guay, de Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune enfant Raymond, arrivé samedi soir dernier, à leur résidence, rue Wolfe, à l'âge de 4 mois et 8 jours. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

FUNERAILLES DE Mme J.-B.-D. CHARETTE

Mont-Joli, (D.N.C.).— Les funérailles de Mme J.-B. Charette ont eu lieu mercredi le 3 avril à 9 heures, en l'église St-Joseph, à Mont-Joli. M. l'abbé Ch. Charest, cousin de M. Charest, officiant, assisté des RR. Pères Bertrand et Faucher, comme diacre et sous-diacre. Portait la croix, M. le maire Adalbert Landry. Les porteurs du corps étaient MM. Jos. Dubé, N.P. Alphonse Beaudet, Georges Bernier, Rosario Fournier, Hermel Francoeur et Zénon Pelletier.

Suivaient la dépouille mortelle, son époux, M. J.-B. Charette; ses cousins et cousines: M. et Mme Ernest Deschamps, Tanguay, de Ste-Luce, M. et Mme Jos. Fortin, M. et Mme Edo. St-Onge, de Mont-Joli; M. Paul Gagné et M. Léon Fournier, de Ste-Flavie.

Une foule considérable de paroissiens se sont fait un devoir d'assister aux funérailles afin de rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue. Une très belle messe en partie fut exécutée par la chorale, dirigée par le révérend Père R. Girard, O.M.I., aidé de M. Edmond Bérubé.

A la famille en deuil, "Le Soleil" réitère ses sincères sympathies.

ST-ROMUALD

Feu M. Lajoie
Nous avons regretté d'apprendre que M. Achille Lajoie, qui avait été victime d'un malheureux accident ces jours derniers, alors qu'il fit une chute en bas d'une voiture, a succombé à ses blessures, vendredi après-midi. Le blessé avait été transporté d'urgence à l'hôtel-Dieu de Lévis, immédiatement après l'accident. Après l'examen médical on constatait peu d'espoir de le guérir, vu la gravité des blessures à la colonne vertébrale. Nous présentons aux membres de la famille, l'assurance de notre sympathie.

Pour la fanfare
Nous n'avions pas mentionné dans notre note dans un courrier, la semaine dernière, la date du prochain concert au profit de notre sympathique et populaire fanfare locale. La date en est définitivement fixée au lundi 22 avril. La partie de cartes aura lieu à la salle du pavillon de l'exposition et il y aura 125 tables. Un très grand nombre de cartes sont déjà vendues à date. Il en manquera sûrement. A date il y a deux cent cinquante prix de donnes et plusieurs autres ont promis d'en faire parvenir dans le courant de cette semaine. Chose presque incroyable, il y aura près de 300 prix qui seront distribués. Le prix d'entrée malgré cela n'est que de 25 centimes. Les membres de la fanfare exécuteront un programme choisi au cours de la soirée.

Remerciements pour sympathies
Mlle Marie-D. Cantin, ses frères et sœurs remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de M. André Cantin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

CHAUFFEURS ET CHARRETIERS

Tous les chauffeurs de taxis, de camions, charretiers et autres convoqués à une autre grande assemblée pour mardi soir, à 8 heures 30, aux quartiers-général des Unions Internationales, 356 Blvd. Charest. Des questions concernant l'organisation de leur union seront soumises à leur approbation. Que tous se fassent un devoir d'assister nombreux à cette réunion afin de former l'une des unions ouvrières les plus puissantes à Québec.

ACHETE ECONOMIQUEMENT QUI ACHETE AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

RAYONS DES GARNITURES DE MAISONS ET DES COUVRE-PLANCHERS

Des offres dont toutes les personnes économes voudront profiter

STORES POUR FENETRES

COULEURS A L'EAU

Une nouvelle préparation qui assure une très bonne durée. — Ces toiles sont montées sur rouleau à ressort. Teintes: Vert, Crème, Sable, Rouge, Bleu.

Sans garniture	Avec entre-deux de soie
36 x 70 — 65c	36 x 72 — 95c
Prix	Prix
36 x 82 — 75c	36 x 84 — \$1.09
Prix	Prix
Avec frange dentelée	
36 x 72 — \$1.09	
Prix	
36 x 84 — \$1.19	
Prix	

STORES LAVABLES "LUXOR"

Ils se lavent sans aucune préparation spéciale — simplement de l'eau et du savon — Ils sont prêts à poser — Montés sur rouleau Hartshorn. Teintes: Crème, vert, sable.

SANS GARNITURE	
37 x 70 — \$1.20	
Prix	
37 x 82 — \$1.40	
Prix	
41 1/2 x 82 — \$1.90	
Prix	
47 1/2 x 82 — \$2.55	
Prix	

Nous les confectionnons aussi sur mesures spéciales. Jusqu'à 62 pouces en largeur.

STORES LAVABLES "TONTINE"

Un produit de la "Canadian Industries Ltd." dont nous sommes les distributeurs.

Ils se lavent aussi souvent que vous le désirez, et les couleurs ne sont aucunement affectées. — Ils conservent constamment leur souplesse.

Nous pouvons vous les fournir, si vous le désirez, vert d'un côté et drab de l'autre.

Employez TONTINE pour vos toiles faites sur mesures. Vous aurez entière satisfaction.

DEMANDEZ NOS PRIX

COULEURS A L'HUILE

Stores montés sur rouleaux Hartshorn Teintes: Vert, crème, sable.

Sans garniture	avec entre-deux
37 x 70 — \$1.09	37 x 72 — \$1.39
37 x 82 — \$1.19	37 x 84 — \$1.49
41 1/2 x 70 — \$1.39	Prix
41 1/2 x 82 — \$1.55	41 1/2 x 82 — \$1.98
47 1/2 x 82 — \$2.19	Prix
Avec frange	
37 x 72 — \$1.45	
Prix	
37 x 84 — \$1.59	
Prix	
41 1/2 x 84 — \$2.15	
Prix	

STORES VENITIENS

faits de lattes de bois, en différents tons.

Ils durent toute une vie.

Ils ont très belle apparence.

D'opération facile.

Ils sont hygiéniques.

Faciles à nettoyer.

PRIX TRES MODERES, SUIVANT LES DIMENSIONS.

CARPETTES TAPISSERIE

Tout laine, jolis dessins orientaux, teintes nouvelles

6'9" x 9' — \$11.75	9' x 9' — \$13.50	9' x 10'6" — \$15.50	9' x 12' — \$18.00
---------------------	-------------------	----------------------	--------------------

PETITES CARPETTES AXMINSTER
environ 27 x 54 pouces. Teintes charmantes. — Très beau choix de dessins divers. — Régulièrement, \$4.90 pour.

PETITES CARPETTES WILTON
environ 27 x 54 pouces. — Première qualité — jolies teintes, avec frange. \$5.75

LINOLEUMS INCRUSTES

Le choix parmi neuf dessins différents — superbes combinaisons de couleurs nouvelles. — LA VERGE CARREE

\$1.09

NATTES DE PORTE

En caoutchouc brun — des plus utiles. — 18 x 30 pouces

55c

MARCHES en CAOUTCHOUC POUR ESCALIER

Bord recourbé entourant la marche. 7 1/2 x 18 pouces.

Prix 18c

9 x 24 pouces — 32c

GRANDE VENTE DE COUPONS

Entre 9.30 et 10.30 MARDI

Beau lot de coupons de Prélarts et Linoléums — toutes les qualités — dimensions jusqu'à sept et huit verges.

1/2 PRIX

AUSSI

200 CARRES EN CONGOLEUM — 1 vg x 3 vgs. Rég. \$2.50 pour \$1.49

"QUAND TOUTES LES PILULES ONT FAILLI, UNE CÉREALE SOULAGE"

La constipation résultant du défaut de matières assimilables, est corrigée par le Son ALL-BRAN Kellogg.

Une bonne lettre de Mme. Snyder: "J'ai souffert" des intestins depuis des années et j'ai pris sans résultat tous les genres de pilules et de drogues. L'an dernier, j'ai vu le Son ALL-BRAN Kellogg et j'en ai acheté un carton. Depuis, j'ai en une garde-robe quotidienne. J'ai 78 ans. Je dis à toutes mes amies que le Son ALL-BRAN a fait pour moi. — Mme. Sallie Snyder. Adresse sur demande.

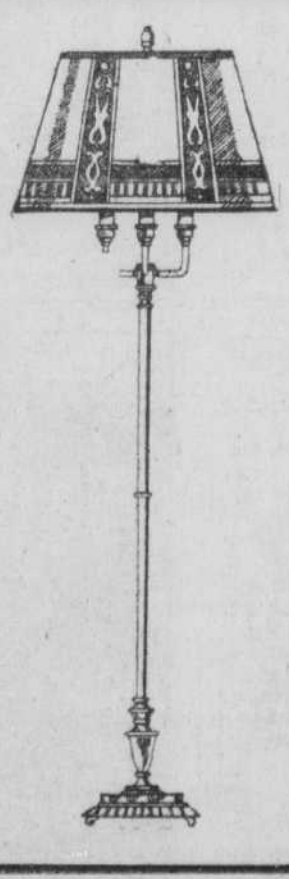
*Résultat du défaut de matières assimilables dans le régime alimentaire.

Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les matières assimilables qui stimulent l'intestin. Le Son ALL-BRAN est riche en vitamines B et en fer, élément constitutif du sang.

Deux cuillerées à soupe chaque jour suffisent généralement à corriger la constipation ordinaire, ou à chaque repas dans les cas tenaces. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

Les matières assimilables du Son ALL-BRAN ne se désagrègent pas par la digestion, comme font celles des légumes feuillus. Combien il est préférable de faire usage de cet aliment plutôt que de remèdes brevetés. Toutes épiceries, en carton rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Vivez désormais des jours ensoleillés



GRANDS SPECIAUX EN LAMPES

Au Rayon des Meubles

Soldes de Lampes et abat-jour échantillons. Occasions superbes de vous procurer quelques lampes nouvelles pour Salle à manger, Vivier ou Chambre à coucher, à prix considérablement réduits.

LAMPES SUR PIED — \$1.75 à \$10.00
sans abat-jour

ABAT-JOUR

Pour lampes Bridge — 39c et 79c
Prix

Pour lampes Juniors — 89c, \$1.29, \$1.99
Prix

EXTRAORDINAIRE \$4.95

LAMPES TORCHERES — lumière indirecte — finies nickel et noir — Idéales pour usage général.

ESCABEAUX A PRIX SPECIAUX



Construction très forte, en B. C. Fir, avec boulons en fer, et tablette pour chaudière. 94c

4 pieds — \$1.19
Prix

5 pieds — \$1.49
Prix

6 pieds — \$1.29
Prix

ESCABEAUX, de meilleure qualité que ceux ci-dessus — plus forts — marches plus larges, etc. 4 pieds — \$1.59
Prix

5 pieds — \$1.89
Prix

6 pieds — \$1.89
Prix

VOS FOURRURES SONT EN SURETE SOUS NOS SOINS

Confiez-nous vos fourrures pour la saison d'Été. — Elles seront à l'abri des mites, du feu et des voleurs, dans nos voûtes spéciales. Prix très modérés — APPELEZ 8131 — Salon des Fourrures, pour plus de détails.

Echos mondains

L'honorable E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, est parti, hier, pour Montréal, où il fera un court séjour.

Au déjeuner offert samedi midi au lieutenant-gouverneur et à madame E.-L. Patenaude par le Club Canadien et le Cercle des Femmes Canadiennes, on remarquait dans l'assistance, en plus des personnages qui avaient pris place à la table d'honneur : l'honorable Joseph-Edouard Perrault, l'honorable Athanasius David, l'honorable Hector LaFerté et madame LaFerté, l'honorable et madame John-Hall Kelly, l'honorable Louis Lefebvre, l'honorable Dr A.-V. Roy, M.M. C.-N. Dorion, J.-E. Fortin, J.-L. Duguay et Henri Larue, députés à Ottawa, le colonel et madame J.-S. O'Meara, madame P.-B. Duroillon, le président de la Commission des Accidents du Travail et madame Robert Taschereau, mademoiselle Rouhier, mademoiselle Marois, madame J.-D. Brousseau, M. et madame Arthur Amos, M. le lieutenant et madame C.-A. Chauveau, M. et madame W.-P. Grant, M. et madame Robert Taschereau, M. et madame Elzior Baillargeon, le major et madame G. Dunn, M. et madame J.-E. Chapleau, le colonel et madame C.-A. Fugère, M. et madame Placide Morency, M. et madame Charles Canaan, M. et madame Armand Vau, M. et madame Jean-Paul Galtépeau, M. et madame Paul Audet, M. et madame Mark Drouin, M.-S. Tanner Green, M. J.-A. Duchesne de Montigny, M. John Randolph, M. J.-S. Royer, M. Léon des Rivières, madame Ernest Labrière, M. le docteur et madame Arthur Leclerc, M. Fernand Choquet, le colonel G.-E. Marquis, M. J.-S. Hais, mademoiselle Louise Murray, mademoiselle Marie-Blanche Denih, M. L.-J. Paquin, M. Jean-Marie Beaudet, etc., etc.

Quatre cents personnes s'étaient réunies à l'invitation de la Chambre de Commerce pour entendre Son Excellence le cardinal J.-M. Ruel, évêque de Québec, O.M.I., au cours d'un dîner qui eut lieu, samedi, au Château Frontenac. Son Excellence le cardinal a prononcé une causerie d'une haute portée intellectuelle et morale intitulée : "L'Union du sens moral aux affaires". M. Alfred Marois, président de la Chambre de Commerce, a présenté le distingué conférencier et c'est M. J.-A. McManamy qui l'a remercié.

L'honorable Maurice Dupré, C.P., solliciteur général du Canada, a passé la fin de semaine à Québec.

L'honorable Ernest Lapointe, C.P., est reparti, aujourd'hui, pour Ottawa après avoir passé la fin de semaine en ville.

L'honorable John-Hall Kelly, C.L., est présentement dans la métropole, où il passera quelques jours.

L'honorable Irénée Vautrin, ministre de la colonisation, était à Montréal pour la fin de semaine.

Madame P.-A. Choquette et son fils, M. Auguste Choquette sont attendus en ville au début du mois prochain, d'un voyage en Floride.

M. et madame Charles Taschereau seront en notre ville pour les vacances de Pâques, les hôtes de l'honorable L.-A. Taschereau et de madame Taschereau, Grande-Allée.

Madame Paul Gagnon a reçu, jeudi dernier, à la résidence de ses parents, M. et madame Henri Grandbois, Grande-Allée, en l'honneur de mademoiselle Simone Bouchard, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Louis Grandbois.

M. Percival Tudor-Heart qui a passé quelques semaines en ville, l'hôte de madame Godfrey Rhores, s'est embarqué, samedi, à New-York, sur le "Majestic" en route pour l'Angleterre.

En l'église de Saint-Paul-Baylon sera béni le 6 mai prochain à huit heures, le mariage de mademoiselle Juliette Ross, fille de M. et de madame Alexandre Ross, avec M. Paul Spence, de Dolbeau, P.Q., fils de madame Louis Lambert.

Mademoiselle Sheila Power, étudiante au couvent de Villa Maria, à Montréal, passera les vacances de Pâques avec ses parents, l'honorable W.-G. Power et madame Power, Grande-Allée.

Madame Harry McKenna revient à Québec, aujourd'hui, de Montréal, où elle fut pendant quelques jours, l'invitée de son père, M. T.-M. Wickham.

M. Marc Donohue arrivera, ces jours-ci de Capricorn où il étudie à l'Université de Harvard, afin de passer les vacances de Pâques chez ses parents, M. et madame J.-T. Donohue, Grande-Allée.

M. le docteur André Simard est parti pour New-York où il rencontrera son épouse, attendue, jeudi, sur le "Bremen" d'un voyage de quelques mois en Europe.

Le docteur Jules Gosselin est de retour dans la vieille capitale après avoir fait un séjour de quelques mois en Europe.

Après la réunion annuelle de la subdivision de Limoulin de la Ligue des Femmes Catholiques, les membres furent reçus par madame J.-E. Chapleau, à sa résidence, Limoulin.

Voici les noms des jeunes filles qui vendront des insignes, le 21 avril, au profit du Fonds National du Cancer, dans le quartier St-Roch, organisé par les Noëlistes : Présidente, mademoiselle Thérèse Brousseau, vendeuses : mademoiselles Marguerite Guimont, Germaine Faucher, Adrienne Faucher, Françoise Couture, Benoîte Noël, Marthe Dufresne, Marguerite Carmichael, Jeanne Carmichael, Thérèse Emond, Clarisse Emond, Charlotte Dumoulin.

Madame Keffler et sa fille, de Montréal, sont présentement les invitées de M. et de madame Robert Taschereau, au Château St-Louis.

Madame H.-C.-C. Mariotti recevait, samedi, à sa résidence du chemin St-Louis, en l'honneur de sa fille, Audrey.

Madame Léo Bouchard est l'organisatrice de la vente qui sera donnée le samedi de Pâques, sous les auspices de la subdivision de Québec de la Ligue des Femmes Catholiques.

Madame E.-M. Little donnait, jeudi de la semaine dernière, une réception, à sa résidence de l'avenue Moncton, en l'honneur de madame W.-A. Stuart.

Madame F.-M. Gaudet, qui fut pendant quelque temps l'invitée de ses sœurs, mademoiselles Thompson, avenue Laurier, est repartie pour sa résidence de la métropole.

Madame W.-P. Lindsay est de retour en ville d'un voyage de plusieurs semaines à Atlantic City.

Le docteur Emile Fortin, M.P., est revenu à Lévis, après avoir séjourné quelques semaines dans la capitale canadienne.

Nous sommes heureux d'annoncer que le docteur René Turcot qui fut pendant quelque temps allié à l'hôpital Jeffrey Hale, est retourné à son domicile de la rue St-Gras, où il poursuivra sa convalescence.

Mademoiselle Beatrice Leonard, fait un bref séjour à New-York et loge à l'hôtel New Weston.

Madame Jules Garneau passe quelques jours dans la métropole, l'hôte de madame James Murphy.

M. et madame Thomas-M. Robertson, de Cedar Grove, N.-Y., se sont inscrits à l'hôtel Clarendon.

M. Lionel Daumais, de Montréal, logeait au Château Frontenac en fin de semaine.

Madame Reginald Ray est revenue d'Ottawa, où elle a fait un séjour.

Madame Mathias Gagnon, en route pour New-York, a passé la fin de semaine à Québec.

Madame Mathias Gagnon, de New-York, vient de passer quelque temps chez sa sœur, mademoiselle Marguerite-Marie Léger, de Québec, après avoir été pendant six semaines au chevet de son père, M. Marianne Léger, maître de poste de Sainte-Bernadette, N.-B., décédé ces jours derniers. Madame Gagnon retourne à New-York en passant par Montréal.

Mademoiselle Antoinette Perrin résidait dimanche dernier, à un shouer d'entraînés de cuisine pour mademoiselle Rita Hamel, à l'occasion de son prochain mariage. Mademoiselle Bella Beaulac servait le thé et les glaces, assistée de mademoiselles Germaine Gagnon et Jeanette Lauzer. Les invitées étaient : mademoiselles Sella Beaulac, Jeanette Lauzer, Jeanne d'Arc et Alice Trotter, Germaine Gagnon, Lucienne Beaumier, Alice Larouche, Suzanne Thivierge, Madeleine Lamothe, Gabrielle Dubé Juliette Laperrière, Jeanne Arseneault, Georgette Huppé, Mona Hill, Omerelle Sauvageau, Thérèse Bourque, Muriel Le Châine, Cécile Carle et Florence Hamel.

Madame Ls-Philippe Chartrand et sa fille Nicole, ont passé quelques jours en notre ville, récemment.

M. Henri Beaulac a passé la fin de semaine à Montréal.

M. et madame Albert Gagnon ainsi que leurs filles Yvonne et Louise, sont revenus de Miami Floride, où ils ont passé l'hiver.

M. Maurice Langlois a passé la fin de semaine à Montréal.

Mademoiselle Lucie Béliveau a fait un bref séjour à Montréal récemment.

Mademoiselle Kiki Faure et M.M. Claude Faure et L. Tobin, de Montréal, ont passé quelques jours aux Trois-Rivières.

Les VALISES MODERNES

agrémentent le voyage en vous procurant

confort et commodités

Et nous, nous vous garantissons qu'en arrivant à notre adresse vous trouverez le plus merveilleux choix possible de tout article de voyage, en cuir, tel que : valises de toutes formes et de toutes dimensions — portemanteaux — (club bags) boîtes à toilette portatives.

Venez aussi vous rendre compte de nos bas prix qui sont ceux du manufacturier.



LACIE J.-H. JACQUES ET FILS
265 ST-PAUL
HARNAIS VALISES & CUIR
"Depuis plus d'un demi-siècle à votre service"

A MONTREAL

En la chapelle St-Louis de l'église St-Jean-Baptiste, M. Henri Robillard, p.a., a béni, samedi matin, à 9 heures, dans la plus stricte intimité, le mariage de sa cousine, mademoiselle Marguerite Coderre, fille de l'hon. juge Louis Coderre, et de madame Coderre, avec le docteur Marcel Gagny, fils du docteur Paul Ostigny, et de madame Ostigny, décédée.

Madame F.-A. Lellement recevait intimement, samedi, après-midi, à l'heure du thé, en l'honneur de madame J.-P. Landry, de Québec.

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Madame Guiseppe Brigidi, accompagnée de sa fille, Pia, partira pour New-York la semaine prochaine, d'où elle s'embarquera, le 20 avril, pour Copenhague, et passera deux mois au Danemark, pour se rendre ensuite en Italie. M. Guiseppe Brigidi, Consul-Général d'Italie à Montréal, s'embarquera un peu plus tard pour rejoindre madame Brigidi en Italie, et seront de retour en la métropole en août prochain.

Madame Henri Brennan a passé la semaine dernière à Québec, l'invitée de ses parents, M. et madame Calixte Champoux.

Prenaient place à la table d'honneur, samedi, au déjeuner qu'offraient les membres de la section montréalaise, du "Canadian Women's Press Club", au Ritz-Carlton, l'hon. Wesley Frost, Consul-Général des Etats-Unis à Montréal, hôte d'honneur et conf-

Madame L.-Emery Beaulieu et sa fille, mademoiselle Thérèse Beaulieu, sont parties, vendredi dernier, en automobile pour Boston et New-York, où elles séjourneront une semaine.

Madame J.-A. Jarry et mademoiselle Marcelle Jarry qui séjournent en ce moment aux Bermudes, reviendront à Montréal, vers la mi-mai.

Trois séances par jour après le retour de nos députés en vacances jusqu'au 23 avril

(Suite de la page 3)

étude.
On adopte en troisième lecture le projet de loi de l'hon. L.-A. Taschereau se rapportant à l'embaument des cadavres.
On vote aussi certaines résolutions de l'hon. Athanase David pour ratifier des contrats passés entre le gouvernement et les religieuses de la Charité de Québec, au sujet de l'hôpital St-Michel Archange, et entre les religieuses de la Charité de la Providence de Montréal, au sujet de l'hôpital St-Jean de Dieu.
On vote ensuite en troisième lecture le bill de l'honorable Irénée Vautrin pour promouvoir le retour à la terre. L'opposition enregistre sa dis-sidence.

En comité général, la Chambre considère un projet de loi pour modifier la loi de l'Instruction Publique. Il s'agit de certains articles de concordance. Le bill est voté.

De nouveau en comité plénier, les députés analysent le projet de l'hon. R.-F. Stockwell pour modifier la loi de la gazoline. Cette loi impose certaine taxe sur les pompes à gazoline dans les postes de distribution.

M. Duplessis proteste contre cette loi. Le trésorier de la province explique que la législation n'est pas aussi dangereuse qu'elle le paraît. La province a besoin de revenus et la taxe est légère.

De part et d'autre, on discute la portée de la loi et on s'entend sur un amendement, à la suggestion de M. Duplessis.

Les résolutions sont lues la première fois.
L'hon. C.-J. Arcand propose sa loi pour modifier la loi du salaire minimum des femmes. Le bill est lu en la deuxième fois et référé au comité des bills publics.

L'hon. M. R.-F. Stockwell explique aussi son projet pour modifier la loi des assurances de Québec, pour certaines fins. Le ministre donne quelques explications puis le projet est référé au comité des bills publics.

On adopte ensuite en première lecture les trois bills suivants de M. Robert Taschereau :
M. Taschereau (Bellechasse) — Loi



Adoptez la
LIFE SAVERS
BEARBRAND
CHEWING GUM
LIFE SAVERS SPEARMINT
LA GOMME
Nouvelle et
Meilleure
MEILLEURE PARCE QU'ELLE A MEILLEUR GOUT ET SE MACHE MIEUX

modifiant le Code de procédure civile relativement à l'examen préalable.
M. Taschereau (Bellechasse) — Loi modifiant l'article 697 du Code de procédure civile.
M. Taschereau (Bellechasse) — Loi modifiant la Loi des assurances de Québec et le Code de procédure civile concernant les créances privilégiées des compagnies d'assurance.
La Chambre adopte ensuite en deuxième lecture quelques autres projets de loi qui devront être analysés dans les divers comités après l'ajournement, puis elle se lève jusqu'au mardi après Pâques.

DANS NOS THEATRES

COMMODORE
Aujourd'hui au Cartier
W.-C. FIELDS qui joue un rôle important dans "MISSISSIPPI" au Capitole aujourd'hui et demain.

CLASSIC
Ici le grand spectacle
Un homme contre toute la jungle rugissante
Frank Buck's "WILD CARGO"
Lew Ayres, Alice Faye dans
"SHE LEARNED ABOUT SAILORS"

VICTORIA
GRANDE REPRISE
Chef-d'œuvre inoubliable
"LES DEUX ORPHELINES"
avec
Renée Saint-Cyr
Rosine Derain
1000 FIGURANTS

CINEMA RIALTO
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Grande Vue Française
"LA LOI DU BAGNE"
avec le grand artiste
HARRY BAUER — Aussi
L'aventure la plus sensationnelle de l'année
"Murder in the Private Car"
nouvelles et une comédie

-ARLEQUIN-
AUJOURD'HUI
VAUDEVILLE
La Poudre, Paul Hébert & Cie
Sur l'écran
"Bulldog Drummond Strikes Back"
avec Ronald Colman, Loretta Young
aussi JOHN WAYNE dans
"Neath Arizona Skies"
Commencant Samedi 20 Avril
PSST! PSST! VIENS-TU ?
30 Artistes; Orchestre Spécial, etc.

CARTIER
Aujourd'hui et demain
ÉMOUVANT ! ROMANESQUE !
"Wings in the Dark"
avec les deux grands comédiens
STAN LAUREL
OLIVER HARDY
BABES-TOYLAND
et plusieurs autres sujets

LAUREL
20 MINUTES DE GAITE
avec les deux grands comédiens
STAN LAUREL
OLIVER HARDY
BABES-TOYLAND
et plusieurs autres sujets

Collection de Fords
Quoiqu'il y ait trois FORDS associés dans le nouveau film Columbia "THE WHOLE TOWN'S TALKING" pas un d'eux n'est parent avec le manufacturier d'automobiles. Francis Ford et Wallace Ford y ont des rôles importants et John Ford est le directeur de ce film.

FRANCAIS
MAT. 10c.
SOIR. 15c.
"FASHION OF 1934"
Un succès comme DAMES — FOOTLIGHT PARADE — "CHAINED" avec Clark Gable et Joan Crawford aussi complices de Fred Astaire dans "TUNE DELECTIVE"

CANADIEN 25c
Aujourd'hui et demain
Binnie Barnes — Frank Morgan
THERE'S ALWAYS TOMORROW
Fay Wray CHEATING CHEATERS
Comédie — Cartoon
Sam. WHOLE TOWN'S TALKING

CINEMA de PARIS
AUJOURD'HUI
Armand Bernard, Albert Préjan dans
"LE SECRET D'UNE NUIT"
avec Jeannine Merrey
aussi VAUDEVILLE sur l'écran et
Sujets Courts
ADMISSION
Matinée 1 h. p. m. Soirée 7 h. p. m.
20c. et 30c.

EMORE AUJOURD'HUI
PROGRAMME DOUBLE
"BEN-HUR"
"SUCCESS AT ANY PRICE"
Adm. 25c (Tasse comprise)
Aujourd'hui — GABEAU
(1 morceau d'ivoire)
Les places sont bonnes
Commencant samedi
"JESUS DE NAZARETH"

CAPITOL
AUJOURD'HUI — grand spectacle
6.25 — 7.35
Mat. — 25c.
Soir. — 30c.-40c.
DEMAIN : 7 h. — 8.10
BING CROSBY — JOAN BENNETT-W.C. FIELDS dans "MISSISSIPPI"
Aussi
"Mrs WIGGS OF THE CABBAGE PATCH"
avec Pauline Lord — W.C. Fields
CE SOIR à 9 h. — sur notre scène : NOUVEAU TALENT A LA RADIO

Sur l'eau et dans le port

(Suite de la dernière page)
Davie Shipbuilding recevront également la visite de deux dragues et d'un remorqueur ainsi que de l'un des bateaux-phares du Département de la Marine.

OCEANQUES

C'est cette semaine, vendredi ou samedi, que doivent arriver les premiers vaisseaux à passagers. A moins de changements dans la cédule, le "Duchess of York" atterrira probablement le port de Québec vendredi, le 19 avril ; il sera suivi de près par deux des paquebots de la Cunard-White Star, l'"Andania" et l'"Alaunia". L'"Andania" en est à son premier voyage dans le port de Québec depuis trois ans. On se réjouit particulièrement dans les cercles maritimes de revoir cette magnifique unité dans les eaux du Saint-Laurent.

PAS DE NOUVELLES

Le sémaphore du Cap-Race, le plus puissant du Canada et le premier à contrôler toute la navigation en mouvement sur l'Atlantique-Nord, demeure encore silencieux au sujet des navires en route pour Québec. C'est dire qu'aucun n'a encore été signalé. On prévoit que les premiers seront signalés aujourd'hui.
Capitaine E. Oldson, Tadoussac, Ste-Catherine et Sacré-Coeur, goélette "St-Michel T.", marchandises lundi, départ mardi, Shed 19.
Capitaine M. Brisson, Tadoussac, Ste-Catherine, Sacré-Coeur, goélette "San Lucas", marchandises lundi, départ mardi, Shed 19.
Capitaine Cyr, Lévesque, Isles-Verte, Cacouna, Trois-Pistoles, goélette "St-Paul", marchandises lundi, départ mercredi, Shed 19.
Capitaine U. Bouchard, St-Siméon, Port-au-Persil, goélette "L'Eboulement", marchandises lundi, départ ce soir, Shed 19.
Capitaine Chs Desjardis, Malbaie, goélette "Gilly", marchandises lundi, départ jeudi, Shed 19.
Capitaine D. St-Gelais, Escoumalo, goélette "Bon Désir", marchandises lundi, départ ce soir, Shed 19.
Capitaine F. Hovington, Tadoussac, Ste-Catherine, Sacré-Coeur, Bergeronne, Saul-au-Mouton, St-Paul-du-Nord, Escoumalo, goélette "Harline T.", marchandises lundi, départ mercredi, Shed 19.
Capitaine G. Lavoie, Malbaie, St-Fidèle, goélette "O. Caron", marchandises lundi, départ ce soir, Shed 19.
Capitaine G. Dufour, Eboulement, St-Joseph-de-la-Rive, St-Tréne, St-Siméon, goélette "La Brosse", marchandises lundi, départ ce soir, Shed 21.
Capitaine U. Bouchard, Bergeronne, Escoumalo, Saul-au-Mouton,

Festival musical pour le jubilé du Roi

Un Festival Musical du plus haut intérêt s'annonce à Québec à l'occasion du Jubilé Royal. Ces fêtes de la Musique auront lieu au Palais Montcalm en deux soirées, l'une le jour même de la fête du jubilé et l'autre le lendemain.

LUNDI 6 MAI

Lundi soir le 6 mai, le concert sera donné par les trois frères Hambourg : Mark, Hambourg, le célèbre pianiste virtuose qui viendra de Londres ; Jan Hambourg, éminent violoniste qui habite Paris, et Boris Hambourg, le brillant violoncelliste qui est installé depuis quelques années à Toronto. Ces trois grands artistes font une tournée du Canada spécialement à l'époque du Jubilé Royal et donneront leur concert à Québec exactement la soirée de cette fête.

MARDI 7 MAI

Le deuxième concert du Festival Musical aura lieu le lendemain soir. Notre public sera convié à entendre l'oratorio "Les Saisons" de Haydn, par la Choral de l'Université Laval et la Société Symphonique de Québec sous la direction de M. Robert Talbot. Plus de 200 exécutants. On est actuellement à construire une plate-forme au Palais Montcalm pour agrandir la scène pour cet événement.

Ces deux beaux concerts vont sans doute attirer à Québec beaucoup d'amateurs de musique de tout le district.

LA CHAUSSURE

Toutes les jeunes filles employées dans l'industrie de la chaussure sont convoquées à une grande assemblée ouverte qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron. Des questions très importantes seront discutées. Toutes les employées de cette industrie devraient être présentes, il y va de leur intérêt.

suprême volonté qui les commande et les attire.

On ne peut pas dire qu'avec Anaxagore, l'on atteigne déjà un niveau métaphysique. Toute la fonction de cette intelligence consiste à diriger le monde. Celle-ci est intérieure au cosmos tout en étant extérieure au monde visible.

Ici, M. de Koninck expose le système philosophique de l'énigmatique Héraclite qui explique quatre thèses fondamentales. La première est pessimiste. Le philosophe essaie de saisir la réalité, mais elle n'est que le réel est essentiellement mouvant. Et le réel, c'est devenir. L'intelligence cherchera en vain du stable dans la nature. Le cosmos est un perpétuel état d'écoulement. Il n'y a rien dans le spatio-temporel qui ne change sous le rapport de la durée. Le temps consume tout. La nature est une pure cascade. Il n'y a rien de stable sous-jacent à cette chute. Le flux est l'intérieur même des choses. Il est le réel.

La deuxième thèse du philosophe grec se conçoit ainsi : Puisque les choses sont essentiellement "devenir", la contradiction est le fond même de l'Univers. Elle est le levier même du devenir. Le conflit est père de toutes choses. La nature est un effort de se constituer, d'acquiescer une détermination, mais parce qu'il part de termes opposés, l'être et le non-être, il se perd en un flux. Le devenir est l'expression réelle de cette contradiction.

Quant à la troisième thèse, elle peut s'énoncer ainsi : "Puisque les choses ne sont jamais elles-mêmes, aucune chose n'est une. La mobilité fondamentale est aussi principe de multiplicité dans la mesure où celle-ci s'oppose à une unité dans laquelle le réel pourrait se posséder intégralement. Aucun être n'est un, puisqu'il n'est jamais ce qu'il est.

Et voici pour la quatrième thèse : "Faute d'en déduire que l'intelligence ne trouve rien à quoi se tenir dans cette variabilité universelle? Point du tout. Il y a deux aspects fondamentaux qui s'opposent à elle : l'universel devenir même, et l'harmonie universelle de la contradiction. De ce point de vue, le réel, multiple, audessus, est un dans son ensemble.

Cette harmonie immanente aux choses, c'est le Logos. C'est dans ce logos que la pensée se retrouve, après s'être perdue dans le flux et la multiplicité des choses. La pensée retrouve, cette fois de façon vécue, son rythme intérieur qui se manifeste dans le désir lui-même d'atteindre le cosmos. L'intelligence et l'univers sont animés par un même principe actif qu'est le feu : entre les deux, il y a une connaturalité. Au moment de la saisie du logos, les deux sont emportés du même rythme."

Pour rendre cette conception plus intelligible, le conférencier fait une heureuse analogie qui intéresse au plus haut point son auditoire. "Prenons d'un côté l'âme humaine", dit M. de Koninck, "celle-ci travaille par un désir de savoir esthétique. Mais cette âme est inconsciente d'elle-même. De l'autre côté, il y a des bruits. Je ne dis pas des sons. L'âme prend conscience d'elle-même quand elle entend les premiers bruits. Cette conscience éveille en elle un désir. Mais ce ne sont pas les bruits qui peuvent assouvir son désir. Il y a ici un moment de pessimisme. Mais à force d'écouter, l'âme perçoit entre tous ces bruits une certaine unité ; ceux-ci s'arrangent dans un certain ordre, dans une cascade de sons, dans une harmonie, dans un rythme. La cascade des bruits devient un poème musical, une fugue ; un logos. Le rythme du poème qu'est l'Univers".

Puis le conférencier montre comment cette conception a préparé l'hypermorphisme d'Aristote qui va résoudre le problème posé par Héraclite, en concevant l'être spatio-temporel dans un tube d'univers ; comme une structure déterminée qui s'allonge par sa durée. Héraclite, tout en changeant, est toujours Héraclite. S'il cesse d'être Héraclite, il ne dure plus. Et s'il en était ainsi de tous les êtres, il n'y aurait même pas de durée.

M. de Koninck montre combien Héraclite a contribué à l'élaboration du concept de la nature, et le rôle important du passé qui fait partie intégrante de la nature. Héraclite a profondément saisi la dichotomie fondatrice qui sépare les choses d'elles-mêmes, qui nous déchire. C'est tout ce que nous sommes pas qui nous sépare de nous-mêmes. La nature se poursuit. Nous sommes hantés par le désir de nous étreindre dans un instant immobile. Mais notre nature même s'y oppose.

Ici, le conférencier fait la comparaison entre le tempérament philosophique et le tempérament vulgaire puis il conclut : "C'est là la tragédie de l'esprit humain. Un des plus grands bienfaits de la philosophie est de nous rendre de plus en plus conscients de cette indigence que nous sommes. Car nous ne sommes grands que dans le désir. La solution héra-

AU SYNDICAT

Ces tweeds donnent des effets classiques fort élégants --

Jolis tweeds de fantaisie et tissus pure laine de teintes unies. Noir, bleu, corone, bleu marine, brun, vert amande, gris, vieux rose, vert bronze, rouille, bleu ciel, drab, coco, etc. 56 pcs de largeur. Rien que de la stricte nouveauté et très recommandable pour costumes-tailleur ou "swaggers". — Valeur régulière de \$2.00 pour

1.69
Tweeds nouveaux

Genre fantaisie pour manteaux de dames et fillettes. — Toutes les teintes pâles et foncées. Largeur de 56 pouces. Une qualité pure laine que vous admirerez au prix que nous vous l'offrons. — Valeur régulière de \$1.50 et \$1.75 pour

1.19

Un crêpe Suède uni et nouveau-

Un genre fini peau d'ange, mais plus épais, lavable, et dans les nuances de rose, bleu pâle, coquille d'oeuf, pêche, vert pâle et blanc. Très convenable pour robes de 1ère communion ou pour fine lingerie. — Valeur de 50c pour

39c
Rez-de-Chaussée — Annexe St-Joseph

Une touche d'élégance à votre intérieur pour Pâques

Rideaux à la paire --

Rideaux de tulle blanc ou de teinte biscuit, avec jolis motifs au centre et au bas. Solidité éprouvée. —
81 x 35 pouces : **1.50** la paire
81 x 30 pouces : **95c** la paire

Rideaux de marquisette blanche avec volants de couleurs rose, verte et jaune. Complet avec embrasses.
Panneaux avec écusson et franges —
81 x 48 pouces : **50c** la paire
45c 75c 98c

Coupons de Prêlart à bon marché --

Un lot de coupons de bonnes dimensions, de 6 à 12 verges. Qualités régulières de 39c, 49c, 59c, jusqu'à 75c. — Un prix de débarras **25c** la verge

Quelle variété et quel prix! --- Magnifiques Souliers pour Dames



2.49
Cuir de veau, noir, brun, bleu, gris et rouge. — Genre sandale, escarpin et à lacer à 1-2-3 et 4 oeillets. — Talon haut, militaire ou bas, et fini d'une seule pièce avec la semelle. — Semelles de 1ère qualité. Toutes les pointures.
Sous-Sol — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

raison entre le tempérament philosophique et le tempérament vulgaire puis il conclut : "C'est là la tragédie de l'esprit humain. Un des plus grands bienfaits de la philosophie est de nous rendre de plus en plus conscients de cette indigence que nous sommes. Car nous ne sommes grands que dans le désir. La solution héra-

PRIX REDUITS POUR PAQUES
Aller et retour de Québec
Départ de 18 au 21 avril
NEW-YORK **\$24.95**
Limite de retour 24 avril
ATLANTIC CITY **\$32.70**
Limite de retour 23 avril
WASHINGTON **\$37.00**
Limite de retour 23 avril
POUR ALLER PARTICIPER A LA PARADE DE Pâques A NEW YORK et à ATLANTIC CITY
WAGONS-LITS PULLMAN DIRECTS DE QUEBEC
Voyages avec les élégants qui empruntent
LE WASHINGTONIAN
Une ligne rapide et directe vers New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington. Couchettes confortables. Cabines et chambrées (chambre simple) deux couchettes superposées. Wagon-restaurant ainsi que wagon club, le plus confortable home roulant qui puisse être mis à votre disposition.
DEPART DE QUEBEC (Gare du Palais) Tous les jours à 1.30 p.m.
ARRIVEE A NEW-YORK (Gare Pennsylvania) à 7.50 A.M.
SERVICE SPECIAL : — Des wagons-lits Pullman directs entre Montréal et Atlantic City, seront mis en service jeudi le 18 avril 1935.
Pour renseignements, billets et locations de couchettes, adressez-vous au bureau du Canadian National, 10, rue Ste-Anne, Tél. 2-8301.

La vie universitaire

Elections chez les carabins

La journée de samedi dernier a été marquée, chez les Etudiants, d'une animation extraordinaire. C'est que l'on procédait à l'élection des officiers pour le prochain exercice, dans les différentes facultés et écoles. La lutte, qui durait depuis quelques jours, a été extrêmement chaude sans laisser cependant d'être courtoise. Les candidats se sont surpassés en éloquence et un grand enthousiasme s'est manifesté chez les "électeurs". La votation eut lieu à l'Université et toutes les dispositions avaient été prises pour que les choses se passent conformément aux "lois électorales" de la colonie universitaire. Les majorités sont, en général, très faibles. Ce qui indique que tous les candidats jouissaient de l'estime et de la confiance du "peuple étudiant". Le "Soleil" est heureux d'offrir aux heureux élus, à l'issue de cette lutte magnifique, ses plus chaleureuses félicitations. Voici les noms des candidats élus aux différentes charges dans les diverses facultés et écoles :

FACULTE DE DROIT : — Président, M. Guy Roberge ; 1er vice-président, M. Lavery Sirols ; 2ème vice-président, M. François Nobert, secrétaire, M. J.-L. Baillargeon.

FACULTE DE MEDECINE : — Président, M. Léopold Laroche ; 1er vice-président, M. Rosaire Gascou ; 2ème vice-président, M. Gérard Noël ; secrétaire, M. Roméo Gagnon ; vérificateur, M. Georges-Thomas Gauthier ; trésorier, M. Louis-Philippe Desbriens.

ECOLE FORESTIERE : — Président, M. Charles-Henri Desbriens, secrétaire, M. Gérard Barrette, trésorier, M. Robert Barras.

Ecole de Pharmacie : — Président, M. Paul Jacques ; vice-président, M. Gérard Verina ; secrétaire, M. Alfred Tourigny.

COURS DE COMMERCE : — Président, M. Charles Robitaille ; vice-président, M. Dominique Busque.

Les élections à l'Ecole de Chimie auront lieu mardi prochain. Plusieurs charges dans ces différentes facultés et écoles, selon la coutume, doivent échoir à des étudiants de première année, et sont attribuées en septembre, au début de l'année académique.



M. PAUL JACQUES, président de la Pharmacie.



M. CHS ROBITAILLE, président du Cours de Commerce.

CONFERENCE DE CHARLES DE KONINCK

M. Charles de Koninck, docteur en philosophie de l'Université de Louvain, professeur à l'Institut Supérieur de Philosophie de l'Université Laval et fondateur de la Société Philosophique de Québec, a continué, hier soir, à l'Université, la série de conférences qu'il inaugura si brillamment le 18 mars dernier, en présence de Son Eminence le cardinal Villeneuve et de l'élite intellectuelle de la vieille capitale. On se rappelle l'immense succès de cette première manifestation publique de la nouvelle société et les paroles élogieuses du Primat de l'Eglise canadienne à l'adresse de M. de Koninck, qui venait de donner une mémorable conférence sur la relativité einsteinienne. "Le profit de votre passage parmi nous", disait le chef de l'Eglise de Québec en remerciant le conférencier, "aura été de mettre en relief la différence des objets formels des sciences". M. de Koninck est resté dans cette tradition, hier soir, et devant un auditoire composé des personnalités les plus marquantes du monde intellectuel de notre ville, il a fait un brillant exposé sur "La naissance de la pensée philosophique chez les Grecs". Définissant d'abord le rôle de la philosophie selon saint Thomas, le distingué conférencier a démontré en quoi consistait pour les tout premiers philosophes l'objet intégral de leur science, puis il en est venu à analyser les systèmes de certains philosophes de la Grèce, notamment d'Héraclite et d'Anaximandre.

"Le but de la philosophie, d'après saint Thomas", dit M. de Koninck, "est d'inscrire dans notre âme l'ordre de tout l'univers et de toutes ses parties. En philosophie, l'on essaie de reconstruire l'univers dans son ensemble, à la façon de l'architecte, ou plutôt à la façon de l'archéologue. Se basant sur les leçons de l'expérience, (Suite à la page 7, 4e col.)

LA RETRAITE UNIVERSITAIRE

Tous les étudiants et une foule de professionnels de la ville ont assisté, hier soir, à l'ouverture de la retraite universitaire, en la chapelle du Séminaire. C'était un spectacle vraiment édifiant que celui qu'offrait la réunion de ces hommes de tous âges venus, dans un désir commun, se recueillir dans la ferveur de la retraite. Après le chant du cantique toujours si touchant : "Reviens à Dieu", à ton Dieu qui t'appelle", le R. Père Lévi Gosselin, O. M. I., a expliqué aux retraitants qu'ils devaient eux-mêmes faire de travail de la retraite et que son rôle, en tant que prédicateur ne consistait qu'à les aider.

La bénédiction du Saint Sacrement a clôturé ce premier exercice. M. l'abbé Léonidas Gosselin, aumônier des Etudiants, officiant, Mgr Camille Roy, P. A. V. G., recteur de l'Université Laval, assistait au choeur.

Il convient de noter que la retraite universitaire est destinée aux étudiants, aux professeurs, aux anciens élèves de l'Université, à tous les professionnels et les citoyens des clercs.



M. C.-H. DESBRIENS, président du Génie Forestier.

L'EDUCATION PHYSIQUE

L'Université Laval vient de recevoir une très intéressante brochure traitant des avantages d'une colonie d'été qui porte le nom de "Camp Le Capitaine". Cette colonie est située sur les bords du Lac des Français, à Roadstock, dans le comté de Joliette. Le Capitaine en est M. Rodolphe Lafond, dont l'initiative et l'expérience sont des gages de bien-être et de séjour heureux pour ses hôtes. Les parents qui s'intéressent à ces formes d'activités pour leurs fils feraient bien de demander des renseignements à M. Lafond. La brochure adressée au Secrétaire général de l'Université contient, en guise d'illustration, des photographies authentiques qui permettent de juger du site merveilleux de cette colonie et du confort qu'elle offre.

PROGRAMME DES COURS

Faculté de Droit

Droit civil (2e et 3e) M. Gagné ; L'enregistrement des jugements. Droit constitutionnel (1ère année) M. Sirols ; La Chambre des Communes. Droit statutaire (2e et 3e) M. Gravel ; La loi des faillites. Procédure civile pratique (3ème année) M. Baillargeon ; Contrainte par corps ; Injonction ; mandamus.

Faculté de Médecine

En 1ère année : Physiologie (Dr Blanchet) ; Constitution et rôles du système nerveux autonome. — Anatomie et travaux pratiques (Dr P. Gagneau). — En 2ème année : Physiologie (Dr Blanchet) ; Le système nerveux autonome ; constitution et rôles. — Anatomie et travaux pratiques (Dr P. Gagneau). — En 3ème année : Cliniques dans les hôpitaux. — En 4ème année : Cliniques dans les hôpitaux. — Neurologie (Dr Caron). Les épilepsies. — En 5ème année : Clinique dans les hôpitaux.

Institut Supérieur de Philosophie

Morale sociale (R. Père Caron, O. M. I.) ; Les formes de gouvernement. La philosophie de Sir Arthur Eddington (M. C. de Koninck). Le réel "mind-stuff" et l'intelligibilité, propriété transcendante de l'être. L'objet immédiat de la conscience et l'inférence scientifique.

Ecole Supérieure de Chimie et licence

es-Sciences

(Cours du 12 avril) Technologie (M. C. Faessler) ; Composition. — Biochimie (M. E. Bois) ; Travaux de laboratoire sur les glucides. — Chimie organique (M. J. Risi) ; Acides oxy-carboniques (2ème année). L'industrie du papier ; La pulpe de bois. — Chimie physique (M. L. Cloutier) ; Thermodynamique. — Chimie générale (M. Louis Cloutier) ; Les métaux alcalins.

(Cours du 13)

Minéralogie (M. C. Faessler) ; Minéralogie descriptive, les feldspaths. — Chimie générale (M. L. Cloutier) ; Le système solaire et le baryum. — Chimie organique (M. J. Risi) ; Dérivés des acides aromatiques (2ème année).

Biochimie (M. E. Bois) ; Laboratoire sur les glucides. — Biologie générale (M. L. Gravel) ; Travaux pratiques ; Cataphorèses.

Ecole Normale Supérieure et licence

es-Lettres.

Langue et littérature françaises (M. Auguste Viatte) ; Taine ; Philosophie de l'Art.

FATIGUE et IRRITABLE

VOUS sentez-vous faible et nerveux? Votre travail de maison est-il un fardeau? Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Mme M. A. Kelly de Woodstock, N. B., dit : "J'étais faible et épuisée. Une voisine m'apporta votre Composé Végétal. Il m'a fait tant de bien que j'en prends maintenant au retour de l'âge."

Essayez le COMPOSE VEGETAL de Lydia E. Pinkham.

Brick Bradford

Par William RITT et Clarence GRAY
No 294



La Grande Parade des Souliers de Printemps

Chez Pollack

Des Souliers Pour la Semaine de PAQUES ! Des Souliers Pour la Saison du Printemps ! Des Souliers Pour l'Eté !

Souliers de "Luxe" et "Albee" Souliers J.&T. Bell et "Stylish"
(FAITS A LA MAIN)
\$6.00
Modèles exclusifs pour toutes les occasions, talons Richelieu, Continental et Moyens, largeurs A-B-C. Pointures : 2 1/2 à 8.

Souliers "Dorothy Dix" et "Stylish"
\$5.00
Sans contredit une valeur appréciable. — Tous les styles, toutes les couleurs. — Talons hauts, Continental ou moyens. — Largeurs : AA-A-B-C-D. — Pointures : 2 1/2 à 8.

Souliers "FLORENCE" et "PRIMA DORA"
\$4.00 et \$4.50
Vous serez émerveillées de ces superbes valeurs. — En chevreau, crêpe ou cuir verni. — Toutes les formes, pour toutes les occasions. Largeurs : A-B-C-D-E-E-E-E-E. Pointures 2 1/2 à 8.

Souliers "BROADWAY" et "PEERLESS"
\$2.99 et \$3.50
A un prix raisonnable, vous vous procurez un soulier chic et durable. Toutes les couleurs, tous les styles. — Pointures : 2 1/2 à 8.

SOULIERS "JEANNETTE" et "PRISCILLA"
\$1.99 et \$2.49
Nous avons réuni dans ces deux groupes, une magnifique valeur avec les tout derniers styles. Couleurs en harmonie avec vos nouvelles toilettes. — Pointures : 2 1/2 à 8.

Souliers Solides et de Style Parfait Pour les Jeunes

SOULIERS de Bébés — pointures 1 à 5 59c à \$1.50
SOULIERS pour enfants, pointures 4 à 7 1/2 69c à \$2.00
SOULIERS pour enfants, pointures 8 à 10 1/2 \$1.00 à \$2.50
SOULIERS pour fillettes 11 à 2 \$1.00 à \$2.95
SOULIERS pour jeunes filles 2 1/2 à 8 \$1.99 à \$4.00

SOULIERS Pour GARCONS

Fabrication "Jog Red", "Ritchie" et "Gale"
Pointures 11 à 13 1/2 \$1.39 à \$3.50
Pointures 1 à 5 1/2 \$1.49 à \$3.99

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

MAURICE POLLACK

LA SOCIETE DE SYLVICULTURE

La prochaine réunion des membres de la Société de Sylviculture aura lieu mercredi prochain, à 8 h. 30, à l'Université Laval, entrée 17 rue Ste-Famille. Le conférencier sera M. Fernand Boutin, I. F., chargé d'un cours de mathématiques à l'Ecole Forestière. M. Boutin parlera du "Calcul de la valeur d'avenir des peuplements forestiers". Le conférencier développera tout spécialement les points suivants : 1) L'analyse des dommages qui peuvent être causés à la propriété forestière ; 2) L'étude des principes sur lesquels doit s'établir l'estimation des préjudices ; 3) Exposé des formules à employer pour faire ces calculs. Le travail de M. Boutin synthétise les œuvres des principaux auteurs qui ont traité cette question et le texte en sera complété par quelques exemples numériques illustrant la façon de calculer ces estimations. Il n'est pas douteux que l'assistance sera nombreuse à cette intéressante réunion.



M. GUY ROBERGE, président de la Faculté de Droit.

L'HEBDO-LAVAL

Le journal des Carabins, toujours très vivant, apporte cette semaine à ses nombreux amis des lectures intéressantes autant que variées et agréables. La grande manifestation estudiantine de jeudi dernier au Capitot, qui a provoqué tant de commentaires élogieux de la part du public, ne pouvait manquer d'inspirer aux organisateurs — dans le cas, la famille universitaire complète — une légitime fierté. Aussi lira-t-on avec beaucoup de plaisir un article enthousiaste de M. Jean-Charles Bérér, appréciant la magnifique triomphe de "Carabins 25". M. Bérér remercie le "Soleil" de la publicité qu'il a faite gracieusement à cette organisation et il loue l'efficacité de sa contribution. Il rend hommage à l'initiative de cet éminent succès. Il félicite ses confrères de l'esprit d'union qu'ils ont manifesté dans cette entreprise, principal facteur du succès sans précédent qui a couronné les efforts des Carabins. Il remercie aus-

si cordialement le public de son éloquent témoignage d'appréciation et il lui donne l'assurance que ses confrères s'efforceront de continuer à mériter sa considération et son estime.

La "magie des diplômés" s'exerce formidablement sur l'opinion anglosaxonne. Un article très au point fait d'intéressants commentaires à ce sujet. Il faudra le lire dans le dernier numéro de l'"Hebdo-Laval" et en faire son profit. On verra que si les Carabins français, quelque peu victimes de cette "magie", ils n'en sont sûrement pas les seuls. M. Jean-Charles Palardou, qui est devenu l'un des plus fidèles collaborateurs de la feuille universitaire, fournit un article pittoresque sur "Le silence éternel des espaces infinis". M. Amyot Jolicoeur loue avec raison et bonheur, M. Cyrille Ouellet du fort bon travail que celui-ci a fait en ces derniers temps dans ses conférences si vivement intéressantes et profitables. — M. Jean St-Jacques traite d'un plan pour l'élimination des laudateurs. Le sujet ne manque pas d'actualité. — "A la recherche d'une formule littéraire", tel est le titre d'un article de Marcel Reinhard. On lira avec beaucoup de profit aussi ces commentaires intéressants qui constituent la conclusion du présent numéro.

DANS LA REVUE

Le "Soleil" a déjà eu l'occasion de souligner l'encouragement qu'ont reçu les Carabins, de la part de nos principales maisons d'affaires dans l'organisation de "Carabins 25". Il convient de mentionner que les superbes toilettes que portaient si légitimement Mesdemoiselles Patricia Fraser et Betty Russell, pour la danse "Continental", avaient été gracieusement fournies par le Syndicat de Québec. Ces généreuses contributions de nos maisons de commerce ont aidé, dans une large mesure, au succès de la revue.

SCIENCES SOCIALES

A cause de la Semaine Sainte et des vacances de Pâques, il n'y aura pas de cours à l'Ecole des Sciences Sociales d'ici le 24 courant. Les cours reprendront alors régulièrement pour se continuer jusqu'au terme de la présente année académique.



M. LEOPOLD LAROCHE, président de la Faculté de Médecine.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

M-S-LAFAYETTE

DÉPART DE QUÉBEC LE 24 JUIN

Pour Plymouth et Le Havre — Paquebot de 25,082 tonnes. Téléphone et douche dans la plupart de cabines extérieures. Locaux communs luxueux, spacieux et merveilleusement aérés. Cuisine française.

INFORMATIONS GRATUITES AUPRES DES AGENCES DE TOURISME OU DE LA Ligne Française

A. LABELLE, 1196, Phillips Place, Montréal. Tél. MA 2361

Brick Bradford

Par William RITT et Clarence GRAY
No 294



Aux Résidents du Dehors de la Ville

Venez Faire vos Achats de Paques à Nos Frais

Nous vous rembourserons vos frais de passages par chemins de fer ou autobus suivant notre cédule d'achats ordinaire.

VENTE de Chez POLLACK LTÉE AVANT PRINTEMPS PAQUES

En Vente Mardi à 9 hrs A. M.
50 Nouveaux Costumes Tailleurs pour Dames

Chic tailleur, avec courte Jaquette ajustée, coupe masculine avec revers, dos uni ou genre "Norfolk" avec plis, confection de tweeds de laine, teintes uniformes ou mélangées, couleurs, brun, vert, bleu, vert et gris. Tailles: 14 à 20

\$5

Pollack Présente Aux Hommes de Quebec NOUVEAUX 1000 PARDESSUS de Printemps



265 Choisis dans ce lot Valeurs Régulières Jusqu'à 14.75 pour

\$10%

Cet achat considérable nous permet de vous offrir des pardessus que vous ne trouverez nulle part ailleurs en bas de \$14.75. C'est le groupe le plus important que nous ayons jamais offert à ce prix.

Les plus Nouveaux Modèles: Balmacan, Slip-On, Raglan, Ceinture Circulaire, Chesterfield

Confectionnés avec nouveaux tweeds, "Yorkshire Harris", tissu de "Fox" et de Horne Bros, pure laine. Couleurs: bleu, brun, gris foncé et noir, ainsi qu'un choix excellent de teintes en vogue et patrons attrayants.

Venez à bonne heure dès demain, faire votre choix car ils s'enlèveront rapidement.—Grandeurs: 34 à 48.

COMPLETS D'ACTUALITE pour MESSIEURS

Teintes unies les plus en vogue: —Marine, Gris Oxford, Bleu-royal, Bleu-Poudré, Brun foncé ou moyen, nouvelle teinte de brun cocoa. Modèles unis pour hommes et jeunes gens, ainsi que le nouveau modèle sportif avec dos "By-swing" pour une plus grande liberté de mouvements.—Grandeurs: 34 à 48.

N'ACHETEZ PAS SANS AVOIR VU NOTRE IMMENSE ASSORTIMENT, LE PLUS CONSIDERABLE A QUEBEC, AU PLUS BAS PRIX.

18.75

Nous Avons Promis de les Vendre à 1.00



CHEMISES "Regal" et "Piccadilly"

Faites-en provision, tandis que vous en avez l'avantage. — Véritable broadcloth anglais, teintes uniformes ou patrons rayés ou quadrillés. Coupe généreuse, confection soignée.

Col à même ou 2 faux-cols empesés et négligés. Manches: 33, 34, 35. ncatures: 13 1/2 à 17.

Combinaisons de Printemps

En coton blanc ou naturel, mi-pesant, tricot uni ou côtelé fin. Genre avec ou sans boutons, manches et jambes longues. Grandeurs: 34 à 44.

\$1

Gants Chamoisette ou Cuir Fin 1.00

Gants en chamoisette importés, cousus à la main, en crème ou gris. Aussi en cuir fin, style avec boutons à pression. Pointures: 7 à 10.

Chaussettes en Cachemire

Fabrication "McGregor", "Woods", "Mercury", etc. Cachemire pure laine, patrons de fantaisie dans un choix attrayant. Couleurs variées.—10 à 12.

La paire 50c

Le Chapeau "Glensdale"



1.35

Il ne vous en coûtera pas plus de \$1.35 pour avoir un nouveau chapeau à Pâques. Nouvelles formes avec rebords de 2 pces ou 2 1/2 pces, unis ou bordés. Teintes: gris pâle, moyen ou foncé, drab, brun ou noir. Rubans noir ou en couleurs. Grandeurs: 6 3/4 à 7 3/4.

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée



Un Ensemble Idéal Chandails Nouveauté et Jupes 1.95 chacun

CHANDAIL en tricot fantaisie, 100% laine, à encolure ronde, carrée ou en pointe, manches bouffantes, attrayantes. Garnitures en couleurs contrastantes. Teintes: blanc, canari vert, rose, bleu, rouge et saumon.—14 à 40. 1.95

JUPES nouveau style, avec garnitures de boutons garnis de même étoffe, soit au haut ou au bas, genre avec plis ou avec ouverture au bas.—Brun, noir ou marine.—14 à 42. 1.95

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

Gants de Chevreau Importés d'Europe

Chevreau glacé dans un vaste choix de modèles de fantaisie, genres "Pull-on", poignets larges avec appliques de couleurs contrastantes noir et blanc, brun et beige, marine et blanc marine et gris, beige et brun.

Pointures: 4 3/4 à 7 1/2. 1.49



SACS A MAIN pour PAQUES 1.65

Tous les genres pour convenir à la toilette que vous allez porter: enveloppe, réticule, giberne, courroies, enfin tout ce qu'il y a de plus à la page à ce prix tout à fait spécial. Veau mat, tapisserie, simili-cuir importé, cuir verni en rouge, bleu, vert, noir, brun, beige, etc.

Sacs à Main comme Cadeaux de Pâques

Si vous désirez faire à quelqu'un un cadeau de Pâques qui sera pleinement apprécié, nous vous invitons à venir passer la revue de notre admirable collection de nouveaux sacs à main importés de Paris et New-York pour convenir à toutes les exigences. Ces hautes fabrications se classent depuis

4.95 à 15.00



Un Choix Exceptionnel!

Costumes et Manteaux pour Pâques

Nouveaux tweeds importés, textures unies ou fantaisie. — Crêpe de laine français.

COSTUMES SWAGGERS à 2-pièces avec manteau long ou trois-quarts. — Ainsi que chics tailleurs de coupe masculine ajustés, devants double croisure, collet à revers ou nouveau col montant, manches tailleur ou fantaisie.

LES MANTEAUX sont de style sportif ou pour la toilette, avec doublures en crêpe de soie garantie pour durer au moins deux saisons.

\$12.95

COULEURS: Cocoa, bleu-captaine, vert, gris, brun, marine ou noir.

Tailles: 14 à 20, 38 à 46 et 16 1/2 à 24 1/2.

Chez Pollack — 3e Plancher

Achetez vos merceries pour Garçons à bonne heure pour Pâques

Chemises et Chemisettes En Broadcloth pour Garçons 59c



pe généreuse, empiècement aux épaules. Grandeurs: drab, vert, patrons quadrillés et rayures de couleur. Confection "Warrendale", teintes unies, bleu, blanc, chemisettes: 11 à 13 1/2; chemises 12 à 14 1/2.

Sous-Vêtements de Printemps 65c

Combinaisons en tricot de coton blanc ou naturel, pesant mi-saison, manches et jambes longues ou courtes. Genres avec ou sans boutons. Grandeurs: 20 à 32.



BAS GOLF pour le Printemps

Fabrication "Mercury" en tricot pure laine. Teintes chinées ou couleurs uniformes, drab, brun, gris, gris moyen ou foncé, haut en couleurs contrastantes. Pointures: 7 à 10 1/2. 50c

Pyjamas en Broadcloth

Styles deux pièces avec encolure en pointe. Broadcloth de belle qualité en bleu, drab, vert ou rayés de couleurs. — Grandeurs: 22 à 32. 75c

Gants en Chevreau pour Garçons

La paire 1.00

Fabrication "Acme" en chevreau (agneau) de très belle qualité. Bonne confection en brun seulement. Pointures: 000 à 7. Rez-de-Chaussée

Chandails de Printemps 1.00

Chandails en tricot 100% pure laine, encolures en pointe ou collets polo. Teinte chinées de brun, drab ou bleu. Couleurs: uniformes bleu-royal, vert ou marron. Grandeurs: 22 à 34.

LA GRANDE ACTIVE SUR LA BOURSE

DES TRANSACTIONS PLUS NOMBREUSES SUR NOTRE LISTE

Montréal, 15 (P.C.) — Il faut remonter plusieurs semaines en arrière pour trouver une avant-midi aussi active que celle d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal. En effet, plus de 7,000 actions ont changé de mains entre 10 heures et 11 heures et demie.

L'intérêt des spéculateurs s'est porté vers plusieurs groupes. International Nickel toucha son plus haut prix de 1935 à 26 avant de revenir à 26 1/2 avec encore 1-8 de hausse. Parmi les autres valeurs internationales, Hollinger s'éleva de 45 à 51.75 et C. P. R. de 1-8 à 10-1-8, tandis que Consolidated Smelters comptait 1-8 de point de gain également à 143 1-8. Brazilian perdit une petite fraction.

Le groupe des hydro resta généralement au même point, samedi; Canadian Hydro-Electricité privée s'éleva cependant de 2 points et 7-8 à 47. Les papiers restèrent également stables. Alloues Industrial Alcohol recula de 1-4 de point à 9-1-2 et Canada Cement s'éleva de 3-8 de point à 7. Cypsum et quelques autres valeurs de ce genre furent insignifiantes, tandis que Dominion Coal privilégié montait de 3 points à 128.

Sur le Club les changements de prix furent limités à peu de chose.

Dans la section des valeurs industrielles Hiram Walker recula de 5-8 de point à 26 7-8, tandis que Consolidated Breweries recula de 1-4 à 8-1-4 et l'International Petroleum céda le même montant à 31 1-2. Home Oil s'apprêta de 52 à 57 et Power Corporation privilégié compta 2 points de gain à 82 après avoir été absent du tableau pendant au moins une semaine.

Dans la section des mines Falconbridge Nickel avança de 52 à 63.00 et Big Missouri de .01 à 45. Quebec Gold compta 45 et Teck Hughes .10 à 43.30.

NEW-YORK CURB

Le 15 avril	Avant	Après
Alum. of Am.	47 1/2	48
Am. Cyanide	16 1/2	16 1/2
Am. & E. Ind.	24 1/2	24 1/2
Am. Superpower	1 1/2	1 1/2
Cities Service	1 1/2	1 1/2
Cons. Gas of Balt.	6 1/2	6 1/2
Cord	3 1/2	3 1/2
Dist. C. & C. Ind.	15 1/2	15 1/2
Edison	1 1/2	1 1/2
Ford of Can. A.	2 1/2	2 1/2
Ford Motors	8 1/2	8 1/2
Gen. Elec.	87 1/2	87 1/2
Hiram-Walker	26 1/2	26 1/2
Imperial Oil	16 1/2	16 1/2
Memphis Gas	4 1/2	4 1/2
National F. & Gas	13 1/2	13 1/2
Phillips & Hudson	3 1/2	3 1/2
Pennsylv.	1 1/2	1 1/2
St. Regis Paper	1 1/2	1 1/2
United L. & P.	1 1/2	1 1/2
Milreis	6850	6850

POTINS de la Bourse

LA SITUATION ECONOMIQUE

L'indice économique du Bureau Fédéral de la Statistique ressort à 100.4 la semaine dernière au lieu de 92.5 la semaine correspondante de 1934, soit un relèvement de 8.6%. Le fléchissement de la semaine terminée le 30 mars, notamment attribuable à la baisse des obligations correspond à 2.5%.

Depuis le commencement de l'année en cours, l'indice hebdomadaire a dépassé 100, sauf une exception, de sorte qu'il enregistre une hausse accentuée par rapport à la période correspondante de 1934. A part quelques baisses peu marquées, le niveau de la première semaine de l'année s'est maintenu jusqu'à 6 courant.

WAGONS CHARGES

Les chargements de wagons très élevés en février, ont baissé en mars pour remonter un peu dernièrement. L'indice de la trentième semaine de l'année est de 73.5 contre 73.1 la semaine précédente. Le grand total des premières treize semaines de 1935 s'élève à 555,000 wagons au lieu de 530,000 la période correspondante de 1934. Les diètes, la houille et le bois à pâte accusent des augmentations notables, alors que les chargements de blé ont diminué de 12,700 wagons. La dernière quinzaine enregistre des augmentations par rapport à la quinzaine correspondante de l'année passée.

MOYENNES (Montréal) :	10	20	30
Le 15 avril	Util.	Ind.	Tot.
Aujourd'hui (midi)	57.5	58.5	58.5
Samedi	57.2	58.6	58.6
Lundi passé	57.7	58.0	58.0
Mois passé	58.2	58.0	58.0
1934	69.6	62.6	62.6
Max. 1935	63.4	63.1	63.1
Min. 1935	57.2	56.0	56.0

Projet de fusion des ligues Canado et Internationale à l'étude

Les "Monarques" champions junior de l'Ouest canadien

Une deuxième victoire au pointage de 4 à 1, contre les Sudbury Cub Wolves, permet aux Winnipeg Monarchs de remporter le championnat junior de l'Ouest canadien, et le trophée Memorial — Art. Stuart évite le blanchissage au club ontarien, vers la fin de la période finale.

Winnipeg, 15.—(Par Herbert A. Hony de la P.C.)— Les Winnipeg Monarchs ont remporté les honneurs du championnat canadien chez les joueurs de hockey junior, dans l'Ouest canadien, pour la huitième fois en

quatorze ans, et décroché le trophée Memorial, de l'O. H. A., en l'emportant sur les Sudbury Cub Wolves au score de 4 à 1, samedi, dans la troisième et dernière partie de leur série. Les Monarchs avaient gagné la première partie par 7 à 6; perdu la seconde par 7 à 2.

La défense des Cub Wolves fit défaut en dernière période de leur jeu de samedi. En se portant tous à l'attaque, ses joueurs tentèrent de combler un déficit de deux points, enregistrés par les Monarchs dans les deux premières sessions, mais cette stratégie leur fut coûteuse, deux autres points étant enregistrés par leurs rivaux. Paul Gauthier, concierge des Monarchs, ne fut pris en défaut qu'une seule fois, vers la fin de l'engagement.

Le premier point des Monarchs fut comté par Burr Keenan qui fournit (Suite à la page 13, 4e col.)

LE TOURNOI DE POOL A L'A. S. Q.

Luc Vézina en troisième ronde du tournoi pour le championnat de pool de Québec et district.

Par sa victoire sur Geo. Carrier, de l'A.S.Q., le joueur Luc Vézina s'est assuré le droit de figurer dans la troisième ronde du tournoi pour le championnat de pool de Québec et du District de Québec. L'ouverture de la dernière joute de la deuxième série hier, au milieu des applaudissements d'environ deux cents personnes qui ont assisté à cette joute ainsi qu'au tirage pour la ronde suivante. Carrier n'a perdu que par une minorité de 6 points contre le sérieux adversaire que le sort lui avait désigné. Le score final fut de 144 à 150 points.

Suit le résultat du tirage de la troisième période ainsi que la cédule qui sera suivie dans cette autre étape de l'un des plus grands tournois organisés à Québec au jeu de pool depuis de nombreuses années.

Lundi, 15 avril: 8.00, Phil. Côté, Courville, vs J.-L. Pellet, Québec; 9.30, Alp. Grenier, St-Grégoire, vs Roland Paquet, St-Grégoire. Mercredi, 17 avril: 8.00, G. St-Milaire, Ste-Anne, vs Luc Vézina, St-Grégoire; 9.30, J. Bourré, A.S.Q., vs Jules Beaulieu, A.S.Q. Vendredi, 19 avril: 8.00, J. Bélanger, Courville, vs G. Perron, Courville.

Aussitôt après la partie de vendredi soir prochain, un quatrième tirage sera fait entre les cinq joueurs qui se seront qualifiés pour une autre ronde.

LA BOXE

Chicago-Joe Louis, 196½, Detroit, a défait Ray Lazer, 192, Peterson, N. J., (13; Frank Battaglia, 158½, Winnipeg, Man., décision sur Al Diamond, 165, Newark, N. J., (10); Mike Bellio, 128½, New-York, décision sur Varis Milling, 129, Philippines, (1); Buddy Bear, 238½, Livermore, Calif., a knock-out Corn Griffin, 189, Columbus, Ga., (2).

Grand Forks, N. D.—Jack Gibbons, 162, St-Paul, décision sur Ernie Hetherington, 160, Winnipeg, (6).

Ralph Baker, 133, East Grand Forks, Minn., décision sur Tommy Neilson, 130, Winnipeg, (6).

San Francisco—John Henry Lewis, 179, Phoenix, décision Bob Olin, 176, New-York, (10).

Dallas Tex.—Babe Hunt, 204, Poca City, Okla., a knock-out Ace Dodge, 191½, Minneapolis, (6).

San Diego, Calif.—Baby Joe Gans, 150, Los Angeles, décision sur Johnny Martinez, San Bernardino, 147, (10).

QUILLES CHEZ LES C. DE C.

Voici le compte rendu des parties jouées dans la ligue intérieure de petites quilles des Chevaliers de Colomb, à leurs salles, 113 rue Fleurbaey, les 2, 3 et 4 avril.

RATHIEL — 2 AVRIL		1	2	3	4	5
Gignac A.	80	97	87	123	84	470
Rathiel L.-P.	151	128	99	136	126	640
	231	225	186	258	210	1110

LEVASSEUR —		1	2	3	4	5
Motteau E.	84	121	110	72	106	493
Picard R.	77	90	91	115	96	469
	161	211	201	187	202	962

BRUNEAU — 3 AVRIL		1	2	3	4	5
Mercier J.-P.	108	86	116	85	104	499
Réaume R.	71	103	102	121	101	498
Paquet L.	—	—	104	84	97	285
Bruneau J.	113	157	147	96	160	672
	85	366	449	366	462	2095

BOUCHARD 3, Bruneau 2.		1	2	3	4	5
Poudrette A.	106	111	118	101	81	519
Robitaille P.	81	87	87	111	97	463
Lalonde A.	128	120	109	112	140	609
Tremblay E.	443	478	481	531	443	2244

TREMBLAY — 4 AVRIL		1	2	3	4	5
Groux H.	102	87	147	111	124	571
Thibault F.-C.	81	96	87	126	97	487
Sylvain O.	26	126	98	121	108	479
Ruel L.-Z.	107	93	105	138	138	581
	416	403	437	496	468	2219

Ceci marquait la fin de la première série. Les équipes se classeront dans l'ordre suivant, après une lutte des plus contestées.

Tremblay 3, Ruel 2.		G.	P.
Tremblay	19	6	19
Bouchard	14	18	7
Bruneau	11	14	4
Ruel	10	15	3
Rathiel	10	15	3
Levasseur	6	10	3

RETOUR DE PARIS

Les joueurs canadiens français de Montréal, François Cadorette, Doldard Belhumeur, Roger Gaudette et Paul Gagnon sont attendus à New-York, le 16 avril. Beeson, Moussette et McCann, d'Atlanta, les accompagnent. Ils viennent de terminer une saison fructueuse sur le continent européen, et particulièrement à Paris. Gaudette fut le meilleur compte en Europe, l'hiver dernier. Il est très probable qu'ils retourneront en Europe l'automne prochain avec quelques autres joueurs montréalais et les frères Lemay, des Winnipeg Monarchs.

LA LUTTE

Hartford, Conn. — Danno O'Mahoney, 216, Irlandais, a défait Charlie Strack, 225, Oklahoma, en deux chutes consécutives.

Philadelphie. — George Zaharias, 236, Colorado, a défait Chief Little Wolf, 216, Californie, 19.19 (Little Wolf prend le compte une fois hors de l'arène).

North Bergen, N. J. — Tom Alley, 205, Australie, a défait Emil Dusek, 215, Omaha, deux chutes contre une. Cincinnati. — Bert Rubi, 178, Hongrie, et Georges Dusette, 180, Boston, ont annulé, 90 minutes.

Au cours d'une réunion des gouverneurs et officiels des ligues Canado-Américaine et Internationale, hier, le projet de fusion des deux grands circuits mineurs est mis à l'étude—Treize club en lice — London et Syracuse non représentés — Lester Patrick endosse ce projet — Une décision au prochain meeting, à Montréal.

New-York, 15. (Par George Maguire de la P.C.)— Au cours d'une réunion des gouverneurs et officiels des ligues Canado-Américaine et Internationale, on a jeté les bases d'un circuit qui remplacerait les deux ligues que nous venons de mentionner. Aucune décision n'a été encore prise, mais il est fort probable qu'une telle fusion ait lieu.

Les deux ligues intéressées tiendront un meeting séparément avant de se prononcer et seront représentées lors de la prochaine assemblée qui sera tenue à Montréal vers le 1er mai. On décidera alors de la fusion ou de l'abandon du projet.

Il a été question de l'adoption d'une cédule ayant trait à l'échange d'un certain nombre de parties entre les clubs des deux circuits, durant la prochaine saison, qu'il a été décidé de la fusion en 1937, si l'expérience faite au cours de la saison 1935-36 remporterait quelque succès.

Tous les clubs des deux ligues étaient représentés, à l'exception du London et du Buffalo. Le club London avait chargé le président King de transmettre son opinion aux représentants des autres clubs. Quant au Buffalo, il est probable que ce club retournera dans la ligue Internationale l'hiver prochain, bien que son propriétaire, Chas-J. Baird, Jr., ait décidé de ne plus s'occuper de hockey. Le Pittsburgh jouera dans

l'Internationale, durant la prochaine saison, c'est un fait assuré, tandis que les Springfield Indians s'aligneront dans la Canado-Américaine, sous la direction des New-York Rangers.

Si on réalise la fusion des deux ligues Internationale et Canado-Américaine avec ces deux nouveaux clubs, le circuit sera l'un des plus considérables au monde chez les professionnels, car il comptera treize clubs.

La seule objection à cette fusion fut la question des dépenses de voyage. Les présidents Dooley et King ont déclaré que ce problème devra certainement être résolu, avant de pousser l'organisation du nouveau circuit plus loin. On a surtout insisté sur le fait que les voyages entre Boston et Detroit, de même qu'entre Québec et Pittsburgh seraient exceptionnellement longs et dispendieux, d'où l'on considère le fait que la plupart des patinoires dans les ligues mineures ont une capacité variant entre 5,000 et six mille sièges.

Lester Patrick qui est passé maître dans l'art de "raccorder" les ligues, fut appelé pour donner son opinion. Lester se montra très en faveur du projet de la fusion et fut d'opinion qu'il faudra faire une cédule que les clubs puissent jouer plusieurs parties au cours d'un même voyage au lieu de partir de chez eux pour aller jouer une seule partie, en route, d'une extrémité à l'autre du circuit.

CHAMPIONNAT DE LA CLASSE "C"

Première joute entre les équipes d'Ernest Gravel et de Jos. Blais, de la ligue Intérieure d'anneaux.

La classe "C" de la Ligue Intérieure d'Anneaux de Québec débutera ce soir, dans sa première série de championnat. A cette occasion, les amateurs d'anneaux de Québec et du district auront le plaisir de voir aux prises les "Marchands de Liqueurs" d'Ernest Gravel qui se mesureront aux "Taverniers" de Jos. Blais.

Cette partie qui suscite un intérêt particulier aura lieu au chalet du club Léveillé, 213 rue Kirouac, et commencera à 9 heures précises, à causes des retraits paroissiaux. Un citoyen très connu dans le monde sportif sera invité à lancer le premier anneau. Profitant de l'occasion, la direction du club Léveillé invite les officiels de la Ligue, les membres de cette même ligue ainsi que les amateurs d'anneaux de Québec et du district à ce match.

Les représentants des clubs de la Canado-Américaine se montreront tous en faveur du projet. Ils soulignent le fait que la visite de nouveaux clubs, chez eux, devrait contribuer à créer un intérêt nouveau dans le public.

Le London et le Syracuse semblent être les seuls clubs de l'Internationale qui soient indifférents au projet.

La course du Silver Granite remporte un brillant succès

A. Bataille qui a parcouru les dix milles en un temps-record, soit 54 minutes et 20 secondes, est reconnu comme le vainqueur — Nap. Simoneau qui n'avait pas sa carte d'amateur, le devance de sept secondes — A qui reviendra le trophée du Silver Granite?

Un délai de 8 jours lui est accordé par les organisateurs afin de lui permettre d'obtenir le document en question. Si dans ce délai M. Simoneau peut obtenir la carte de l'A. A. U. of C., son temps sera reconnu officiellement, et la coupe lui sera décernée. D'ici là, les organisateurs garderont la coupe, et le temps officiel sera comme suit:

A. Bataille	54.20
A. Morency	55.19
A. Linteau	58.00
M. Frigault	58.54
H. Robitaille	63.44
P. Bouchard	67.14
Jos. Légaré	67.29

La course de 10 milles du Silver Granite, étant sanctionnée par l'A. A. U. of C. (Sanction Q-1988), la carte d'amateur était de rigueur. M. Nap. Simoneau qui n'avait pas encore sa carte, et dont le cas est en instance auprès de l'Union Athlétique d'Amateurs du Canada, s'est vu protester sa course, et son temps de 54.13 ne peut être officiellement reconnu pour le moment, du moins.

M. G. Bélanger abandonna la course par suite d'une indisposition et Geo. Kelley se blessa assez douloureusement à un genou.

La distribution des prix se fit immédiatement après la course dans la salle de l'Association Sportive de Québec, qui avait bien voulu prêter son local aux organisateurs de la course.

Messieurs! songez à votre toilette de Pâques....



Les Habits et Pardessus de marque FORTERESSE

réflètent vraiment l'esprit de Pâques avec leurs nouveaux styles du printemps.

Les québécois habituellement bien mis, préfèrent pour la plupart les habits et pardessus de marque FORTERESSE — à cause de leurs lignes élégantes, et appropriées à toutes les tailles — de même que la qualité des tissus employés dans leur fabrication. Faites-en l'essai à Pâques. Exigez de votre fournisseur qu'il vous vende des FORTERESSE, et vous deviendrez comme bien d'autres un enthousiaste de cette marque bien québécoise.

Le Fameux CIGARE à 5¢

ADMIRATION

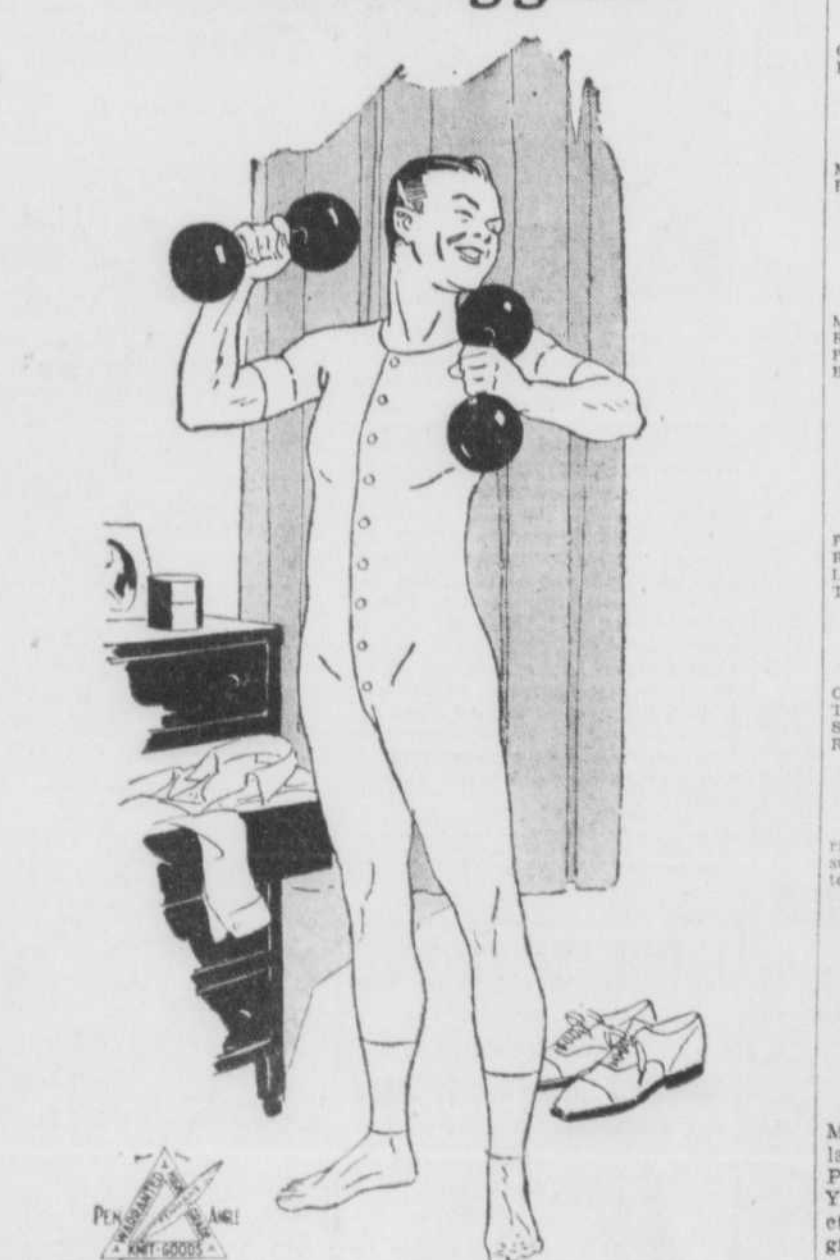
TROIS FORMES DUKES-PRINCE et NOBLES FAIT A LA MAIN—LONGUE FILASSE ENVELOPPE JAVA

GIN de KUYPER \$2.30 LA BOUTEILLE DE 26 ONCES

MAISON FONDÉE EN 1695 \$3.30 LA BOUTEILLE DE 40 ONCES

LA BOUTEILLE DE 10 ONCES

Le moment est venu de mettre un Balbriggan!



Jouissez du confort. Riez des caprices des premières journées de printemps... un jour chaud, un jour froid. Portez un Sous-Vêtement Balbriggan Penmans. Sous-vêtement sain, de saison, qui absorbe l'humidité, fournit de la chaleur et cependant laisse vos pores respirer à l'aise. Se fait dans tous les modèles populaires.

Penmans

SOUS-VÊTEMENTS BALBRIGGAN

LA COUPE COFFIN AU SGT CHARLAND

En plus de la coupe Tremblay, le sergent E.-A. Charland décroche le trophée Coffin — La coupe Ouellet au caporal Maurice Careau.

Les Voltigeurs de Québec sont sur point de compléter une saison très active de tir. La série Coffin-Ouellet qui dure depuis le mois de décembre très contestée tous les samedis depuis cinq mois. Dans la classe "A" le sergent E.-A. Charland arrive bon particulièrement fort cette année. On se rappelle qu'il a gagné dernièrement le trophée du général Tremblay dans la série des Voltigeurs concurrentiellement avec la ligue militaire. Dans la classe "B" le caporal Careau a conservé la remarquable moyenne de 93.37 pour cent et il gagne la coupe du Lt.-Col. P. Ouellet, V.D., commandant du régiment.

Voici les détails:	
CLASSE "A"	
1—Sgt E.-A. Charland	95.63
2—Sold. Ulric Jean	95.00
3—Sgt P. Trépanier	94.75
4—Sgt Henri Matte	94.50
5—Caporal O. Vézina	94.50
6—Soldat A. Beaumont	92.87
7—Sign. L. Morasse	92.00
8—Coms. D. Tremblay	91.75
9—Sgt. M. Fossey	87.37
10—RSM (WO) L.-A. Paradis	89.00
11—CQMS R. Villeneuve	88.30
CLASSE "B"	
1—Cpl Maurice Careau	93.37
2—Cpl L. Paradis	87.75
3—CSM Alf. Tremblay	86.25
4—Sgt R. Blackburn	84.87
5—Sgt L. Plourde	83.30
6—Lieut. G. Dorion	82.87
7—Lieut. A. Dery	82.00
8—Lieut. N. Dery	81.89
9—Sold. G.-H. Talbot	81.37

TOURNEE DE BAER

Chicago, 15.—Max Baer est encore incédu pour aller donner des matches d'exhibition au Canada. Il apprend que les promoteurs canadiens ont fixé les dates de ces matches, les suivants: Montréal, le 25 avril, le 25 à Toronto; le 26 à Ottawa. Baer sera à Buffalo, le 17, à Kalamazoo, le 18 et Flint, Michigan, le 22.

T'a pas ?



(PAPA AIDE MAMAN DANS SON NETTOYAGE DU PRINTEMPS)



Dites simplement—**BIÈRE BLACK HORSE** Dawes, S.V.P.

PRESENTATION DU TROPHÉE STANLEY



La présentation de la coupe Stanley aux nouveaux champions du monde, les Maroons, de Montréal, a donné lieu à un banquet auquel avaient été conviés, en outre des officiers et joueurs de l'équipe montréalaise, les magnats du hockey professionnel et amateur. Nous voyons ici, de gauche à droite, le col. Herbert Molson, T. P. (Tommy) Gorman, Kenneth Dawes, le président Frank Calder, de la N. H. L., Thomas Arnold, "Bob" Macdougall et D.-A. MacTavish. Tommy Gorman, comme on le sait, est le gérant des Maroons. On vient justement de lui remettre le trophée qu'il décroche en deux années consécutives.

LE POOL

Mardi, le 9 courant, Jean Blanchet et Maurice Robitaille se rendaient à l'hôpital Laval pour jouer une partie d'exhibition de pool. Le champion l'emporta sur son adversaire au pointage de 250 à 208. Les meilleures séries de Blanchet furent de 62, 54 et 39; celles de Robitaille, de 36, 30 et 27.

DEFICIT DES GIANTS

Richmond, 15. — Bill Terry, gérant des Giants, a avancé hier qu'il se retirera comme joueur à la fin de la saison 1936. A cette époque, Bill aura joué 20 ans dans les majeures. La pluie et la mauvaise température ont fait perdre \$8,000 à \$9,000 aux Giants, dans les joutes d'exhibition, ce printemps.

A SHERBROOKE

Les deux principaux matchs au programme de la séance de boxe de samedi prochain, au Manège Militaire de Sherbrooke, seront Paul Junior, champion du Maine, vs Eddie Beauvillier, et "Battling" Henaire vs Theo Labbé.

LACASSE DECLASSE
GREGGY GREGGERSON

Drummondville, 15. (Spéciale) — Raoul "Kid" Lacasse, boxeur local, a déclassé Greggy Greggersson, champion poids-mouche du Canada, dans un match de dix rondes ici, samedi soir. Lacasse eut presque continuellement l'avantage sur son rival, et eut même à sa merci durant les troisième et neuvième rondes. Lacasse rencontrera maintenant le champion pour le titre, en juin prochain.

Joe Marsh a déclassé "Battling" Henaire, dans la semi-finale de dix rondes. Marsh conserva l'avantage du commencement à la fin de la rencontre. Dans les préliminaires, Kid Duplin eut raison de Kid Lefebvre, et Buck Duplin décrocha la décision sur Romeo Larrau, dans des combats de six rondes.

BADMINTON CHEZ
LES CHEVALIERS

Mlle A. Bernier et J.-C. Gagné ont gagné le championnat double mixte du club de badminton Chevaliers de Colomb, conseil Laval 2721, en battant Mlle C. Rheaume et Lucien Paquet, au score de 15-3 et 15-9.

MM. J.-C. Gagné et Fernand Guay se sont vu attribuer les honneurs du double masculin en disposant de MM. R. Veilleux et F.-C. Thibault au score de 15-14 et 15-9. Mlle R. Veilleux et F.-C. Thibault avaient défait en semi-finale M. Lucien Paquet et L. Guérard par 15-17, 17-14 et 15-9.

Voici donc maintenant la liste des champions des différents tournois du club: Simple masculin: Lucien Paquet; Simple dames: Mlle Gilberte Levasseur. Double mixte: Mlle A. Bernier et J.-C. Gagné. Double dames: Mlle G. Lavasseur et S. Levasseur. Double masculin: J.-C. Gagné et Fernand Guay.

UN MATCH POUR
JIMMY McLARNIN

Seattle, 15. — Pop Foster, gérant de Jimmy McLarnin, a reçu un câblégramme d'Australie, lui offrant une bataille soit contre Bobby Wilson, soit contre Johnny Carroll, le poids-welter australien.

Le promoteur de Sydney, Australie, qui requiert les services du champion welter mondial lui offre une garantie de \$25,000 et paierait ses dépenses en plus de celles de Foster s'il veut accepter cette offre. Celles de l'entraîneur de McLarnin seraient également payées. Foster a répondu qu'il donnerait une sérieuse considération à cette demande et répondrait bientôt.

Les Monarques
champions Junior
de l'Ouest Canadien

(Suite) — La passe pour deux autres points, Ken Barker lança de la ligne bleue vers les filets des Cub Wolves, et le puck tomba en avant de Kemp. Barker n'hésita pas à s'emparer du retour pour faire la passe à Prokaski qui passa à son tour à Keenan, qui trouva les filets du Sudbury, quelques instants avant la fin de la première période. A la reprise des hostilités, en deuxième période, les Cub Wolves déclenchèrent une vigoureuse attaque. Les Monarques tinrent bon, et furent bientôt profités d'une ouverture. Keenan s'empara du puck et fit une montée individuelle pour prendre Kemp de nouveau en défaut. En dernière période, le Sudbury tenta de scorer en prenant l'offensive, à quatre et cinq hommes, mais le concierge des Monarques écarta leurs lancers. Au cours d'une mêlée devant les filets du Winnipeg, Krol s'empara du puck et fit la montée avec Prokaski, pour compter le troisième point de son club, en neuf minutes. Quelques instants plus tard, Krol scora de nouveau, assisté de Keenan. L'unique point des Cub Wolves fut enregistré par Art Stuart, vers la fin de la période finale.

CAPITAINE



LOU GEHRIG, la vedette des New-York Yankees depuis le départ de Babe Ruth, a été nommé capitaine de son équipe pour la saison 1935, par le gérant Joe McCarthy.

NOUVELLES RECRUES

Halifax, 15. — Des équipiers des clubs Royal et Wolverines, plusieurs ont attiré l'attention des recruteurs des clubs majeurs, Watson, au Canadien; Farench, aux Maroons; Lemon, au Detroit; Lawler, au N.-Y. American.

VOTRE NOUVELLE AUTO MÉRITE
CETTE MEILLEURE HUILE

VEEDOL

HUILE A MOTEUR

100% PENNSYLVANIE A SON MEILLEUR

TIDE WATER OIL CO. OF CANADA, LTD., MONTREAL, TORONTO, REGINA

Distributeur RAYMOND LEMIEUX, 126 rue St-Pierre, Québec

LES LEAFS EN QUETE
D'AUTRES RECRUES

Wilmington, C. du N., 15. (P. C.) — Il ne reste plus que trois joutes d'exhibition pour terminer leur saison d'entraînement, et les Toronto Maple Leafs ne connaissent pas encore quel sera leur alignement pour la partie d'ouverture de la ligue internationale contre le Syracuse.

Les Maple Leafs sont partis d'ici, vendredi, pour se rendre à Darville où ils devaient jouer leur prochaine partie d'exhibition, après avoir défait le Wilmington au score de 7 à 3. A l'issue d'une entrevue avec Larry McPhail, des Cincinnati Reds, le gérant des Leafs, Ike Boone, a déclaré que McPhail lui avait assuré qu'il pouvait compter sur Joe Morrissey comme second but, et qu'il espérait obtenir aussi les services de Jim Bottomley.

Y. M. H. A. VICTORIEUX

Ottawa, 15 (P.C.) — Le Y. M. H. A. de Montréal a essuyé un échec aux mains des Ottawa Morrisburg-Wadlington Sailors, samedi, par un score de 32-27. L'équipe montréalaise n'en remporta pas moins les honneurs de la série à 54-48.

BAER VS SCHMELING?

New-York, 15. — Max Baer et Bradlock se rencontreront au cours du mois de juin, sous les auspices du Garden. Néanmoins, le promoteur Jimmy Johnston ne désespère pas de faire signer Schmeling pour un com-

LA RAQUETTE

Ce soir, tous sont cordialement invités à assister à la partie de cartes de l'Association des Zouaves de Québec à huit heures et demie.

LA BALLE-MOLLE
A SAINT-SAUVEUR

Tous les joueurs de balle-molle, faisant partie de la paroisse St-Sauveur, et qui désirent jouer dans la ligue inter-paroissiale, sont priés de s'adresser à l'œuvre de Jeunesse Catholique St-Sauveur, salle St-Pierre, où ils pourront donner leurs noms, tous les soirs de cette semaine, de 8 h. 30 à 10 h. 30.

FK PATRICK OPINE

Montréal, 15. — Le gérant des Boston Bruins, Frank Patrick, est dans la métropole depuis quelques jours. Il s'est dit fort surpris du résultat de la série Leafs-Maroons, car il avait choisi le Toronto pour gagner le championnat du monde. Il a déclaré que son joueur Eddie Shore avait joué le meilleur hockey de sa carrière au cours de la dernière saison. Il fut aussi enchanté de l'excellent travail de Paul Haynes.

LA BOXE

Voici une liste des principaux matchs de boxe au programme pour la semaine du 15 avril:

Lundi le 15
King Levinsky contre Hans Birkie, Denver, 10 rondes. King est favori pour l'emporter en moins de six rondes.

Mardi le 16
Sammy Chivas contre Eddie Carroll à Chicago, huit rondes. Carroll obtiendrait la décision.

Mardi le 16
Pablo Dano contre Sixto Escobar, à Los Angeles, 10 rondes. Escobar est choisi pour l'emporter mais Dano forcera le porto-ricain à la limite.

Mardi le 17
Lou Brouillard contre Marty Simmons, à Pittsburgh, 10 rondes. Lou l'emporterait par une bonne marge.

Mardi le 17
Paul Pirrone contre Jimmy Belmont à Pittsburgh, 10 rondes. Pirrone est favori.

Jeu le 18
Freddy Miller contre Maurice Holzer à Paris, 12 rondes. Miller a plus de classe que le Français et devrait remporter la décision.

Vendredi le 19
Leo Rodack contre Tony Morgano, à Hollywood, 10 rondes. Rodack est favori.

Vendredi le 19
Wesley Ramey contre Maxie Strub à Grand Rapids, Michigan. Ramey est favori.

Lima, Pérou. — Tommy Loughran, 185-1-4, Philadelphie, a défait Vicente Parille, 195-1-2, Argentine (9).

BAIRD EN A FINI
AVEC LE HOCKEY

Fort Erie, 15. (P. C.) — De retour des Indes Occidentales, Frank J. Baird Jr., président des Buffalo Bisons, de la ligue de hockey internationale, a déclaré, vendredi, que son club ne serait pas représenté au meeting des magnats de la ligue de hockey mineure à New-York, lundi prochain. Le jeune promoteur a déjà annon-

LA CREME A RASER
PALMOLIVE

supprime la sensibilité après la barbe!
ELLE EST FAITE D'HUILE D'OLIVE

Afin de garder votre peau lisse et rafraîchie — pour que le rasoir ne l'irrite pas, on emploie une juste quantité d'huile d'olive dans la préparation de la Crème à Raser Palmolive. C'est pour cela que votre peau est toujours confortable — si ras que vous vous rasiez.

La Palmolive est aussi plus profitable. Il en faut peu sur le blaireau pour couvrir la barbe d'une riche mousse conservant son humidité et amollissant les poils en la dissolvant — même à l'eau froide.

Essayez la Palmolive. Si elle ne vous donne pas la barbe la plus rase, la plus nette et la plus confortable que vous ayez jamais eue, elle ne vous coûtera pas un sou.

Voilà votre garantie.



GARANTIE D'ARGENT
REMB.
Essayez la Palmolive pendant 10 jours. Si vous n'êtes pas satisfait, retournez le reste à Colgate-Palmolive-Peet Company, Limited, Ont. Nous vous retournerons ce que vous avez payé.
100 BARRES
DOUCES 25c.

ce qu'il en avait fini avec le hockey, depuis que le Syracuse avait "donné" la partie au Cleveland, au détriment de son propre club, afin de lui permettre de figurer dans la série de championnat. Il n'a pas changé d'idée.

La Bicyclette qui ROULE EN LIGNE DROITE



Roule plus vite
Se conduit mieux
Parfaitement équilibrée

UNE des principales raisons qui doivent vous inciter à choisir une Bicyclette C.C.M. c'est sa caractéristique du "roulement en ligne droite". Pour obtenir ce "roulement en ligne droite", toutes les pièces de la Bicyclette C.C.M. doivent être fabriquées avec une extrême précision, puis mises ensemble avec des soins minutieux: les roues et les pignons d'avant et arrière doivent être centrés et alignés avec les plus grandes précautions.

Il n'est pas rare de constater, dans les bicyclettes ordinaires, une différence d'un demi à trois pouces entre la trace de la roue avant et celle d'arrière. De telles bicyclettes sont loin d'avoir un "roulement en ligne droite". Quand les roues d'une bicyclette sont imparfaitement alignées ou centrées,

qu'elles inclinent un peu à droite ou à gauche, il se produit un frottement indu qui exige un plus grand effort sur les pédales, causant ainsi une perte appréciable d'énergie et accélérant l'usure des pneus.

Avec une C.C.M. construite avec précision et roulant en ligne droite, toute la pression mise sur les pédales sert à la propulsion de la bicyclette, et celle-ci est plus rapide, plus facile à conduire et à équilibrer.

Tous les modèles C.C.M. comportent des cadres en tubage d'acier sans joint; des jantes d'acier Endrick ou émaillées; des rayons de roues en acier inoxydable; des pneus brillants chromés sur nickel C.C.M. "bon pour 20 ans"; le puissant frein à roue libre Hercules C.C.M.; des pneus Dunlop Fort ou Imperial.



Les droits sur cette annonce sont réservés par la Canada Cycle & Motor Co. Limited, en 1935.

QUAND VOUS ACHÈTEREZ UNE BICYCLETTE
VOYEZ À CE QU'ELLE PORTE LA MARQUE

C.C.M.

La bicyclette de qualité supérieure

Avant d'acheter votre C.C.M. venez nous voir
GENDRON & FRERE
19 RUE PREVOST. QUEBEC. Tel.: 3-1223

Nous gardons la ligne complète des bicyclettes
LA COMPAGNIE PAQUET
"C. C. M."



Changez maintenant d'huile

LA nouvelle Mobiloil est la sensation du jour dans le monde de l'automobile—tous les motoristes en parlent—que s'est-il donc passé? C'est que la Mobiloil est désormais fabriquée d'après le fameux procédé Clearosol — un procédé qui a littéralement révolutionné le raffinage de l'huile.

Ce procédé Clearosol dissout et lave, pourrait-on dire, les éléments inutiles et non lubrifiants, tout comme une eau savonneuse dissout la saleté. Il permet ainsi d'obtenir une huile différente, plus propre, supérieure. Il ne vous faudra que 10 minutes pour vidanger votre vieille huile d'hiver, sale et affaiblie, et la remplacer par de la nouvelle Mobiloil du type voulu, tel que recommandé au tableau de graissage Mobiloil. Vous noterez tout de suite une différence dans le rendement de votre moteur. La Mobiloil lui permettra de développer plus d'énergie, de fonctionner avec plus de souplesse et de régularité et vous assurera un millage jusqu'à 25% supérieur. C'est parce qu'elle est plus propre... qu'elle se rapproche le plus possible d'une perfection 100%.

Si vous voulez assurer un regain d'énergie, de vivacité à votre auto, donnez-lui de cette huile supérieure.

Mobiloil

Fabriquée d'après le fameux procédé Clearosol

Fabriquée par la SOCONY-VACUUM OIL CO. INC., Distribuee par l'IMPERIAL OIL LIMITED

M. S.-J.-B. Rolland est décédé hier à Montréal

Le défunt était un des hommes d'affaires les plus importants du Canada français — Président de la Banque Provinciale du Canada et du conseil d'administration de la Papeterie Rolland.

Montréal, 15. (P.C.) — Le Canada français et le monde de la finance déplorent aujourd'hui le décès de M. S.-J.-B. Rolland, président de la Banque Provinciale du Canada et président du conseil d'administration de la papeterie Rolland. Il est décédé hier soir, à l'âge de 83 ans, chez lui, 1881, rue St-Jacques. Né en 1851, M. Rolland était le fils de feu le sénateur J.-B. Rolland, manufacturier de papier. Il fit ses études au collège Sainte-Marie, et en 1868 il entra au service de la maison fondée par son père. Il en fit une des plus importantes compagnies de papier du Canada.

A la mort de Sir Hormidas Laporte, en 1933, il fut élu président de la Banque Provinciale du Canada. Il était aussi président de la Pacific Dairy Company, membre du conseil d'administration de la Société d'administration et de l'hôpital Sainte-Justine et de l'hôpital Notre-Dame. Il laisse quatre fils, Jean, président de la papeterie Rolland; Olivier, Henri et Achille Rolland, et deux filles: Mme C.-E. Marchand, de St-Jérôme, et Mme Thibaudet Rinfret, d'Orléans; ainsi que deux gendres, MM. Pierre Beaudry et l'honorable André Fautoux.

TERRIBLE DRAME

Trois-Rivières, 15. (D.N.C.) — Une tragédie épouvantable s'est déroulée dans le village de St-Edmond, à une centaine de miles d'ici, quand le propriétaire d'une scierie rurale, M. Paul Lagacé, a été totalement décapité.

M. Lagacé était à diriger les opérations de son moulin quand il fut entraîné sur le charriot mobile appartenant à son fils, dans un tour de son fils, qui tenait une extrémité de l'arbre qu'on roulait en position, lança un cri de détresse mais il était trop tard, car au même moment la tête du malheureux roulait à quelques pieds, pendant que le corps ensanglanté retombait. Un bras fut aussi entièrement sectionné de l'épaule.

POUR UN GYMNASSE

Montréal, 15. (P.C.) — Un architecte montrealais, M. A.-C. Payne, a gagné le premier prix d'un concours organisé par les autorités de l'Université McGill pour l'exécution des plans d'un gymnase. M. Payne recevra \$1,000, en argent et les honoraires ordinaires quand les travaux seront exécutés. Le deuxième prix a été adjugé à M. A.-J. Gagnier, et le troisième à M. Harold Little, de Montréal.

CRICK RADIO-CANADA

LUNDI, 15 AVRIL 1935

Voici le programme qu'exécutera, ce soir, la musique du Royal 22^e Régiment, sous la direction du Capt. Chas O'Neill:

- 1.—La marche VISCOUNT NELSON de Zehle.
- 2.—Ouverture MASANIELLO de Auber.
- 3.—Intermezzo PUPPCHEN de Schubert.
- 4.—Sélection de CHU CHIN CHOW.
- 5.—Valse Scherzo TORONTO BAY du lieutenant J.-J. Gagnier.
- 6.—La marche EL CAPITAN de John Philip Sousa.

LE POIDS DU PAIN

Plusieurs personnes sont venues protester, au comité des Bills Publics, samedi matin, contre un bill de M. Arthur Bélanger, député de Lévis, pour donner aux municipalités le droit de fixer le poids du pain.

Après quelques minutes de discussion, le bill fut laissé en plan à la suggestion du premier ministre Taschereau qui demanda à tous ceux qui lui intéressent de venir le rencontrer à ses bureaux mercredi pour exposer la question.

Le comité s'ajourna ensuite au mardi après Pâques.

L'AGONIE DE JESUS EST UN ENSEIGNEMENT

Nous rappelant que Jésus a pleuré à Gethsémani, nous ne devons pas avoir honte de trouver lourd, parfois, le fardeau de nos épreuves — Causerie de l'abbé S. Cantin.

Les auditeurs de l'Heure Catholique ont entendu hier l'abbé Stanislas Cantin, étudiant à l'Institut supérieur de philosophie de l'Université Laval et vicaire à Notre-Dame du Chemin, parler de l'agonie de Jésus. Sa causerie avait une belle allure philosophique et littéraire. Elle était, au surplus, agréablement d'un beau programme de musique, exécuté par la chorale Diézi, sous la direction de l'abbé Achille Demers. On a interprété, entre autres chefs d'œuvre, les "Sept Paroles du Christ" de Gounod.

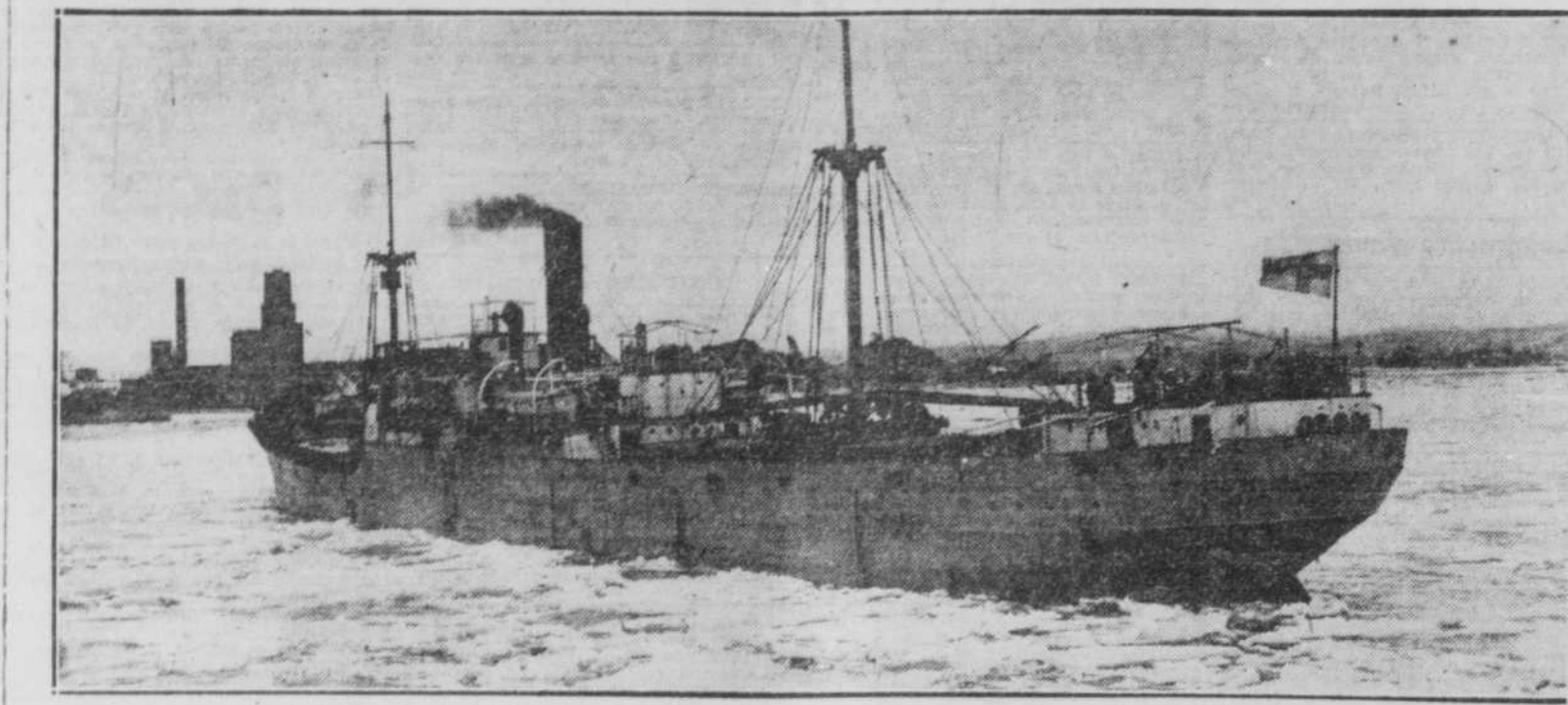
L'abbé Cantin commença par décrire l'émouvant spectacle de l'agonie. La lutte suprême de la vie et de la mort aux portes du tombeau est une chose sérieuse pour tous les hommes, et elle a un côté absolu comme la vie elle-même. La plupart des individus perdent leur sang-froid à l'approche de la mort, et c'est presque par miracle que quelques-uns peuvent conserver leur calme.

Après ce beau préliminaire, l'abbé Cantin raconte l'agonie de Jésus au jardin de Gethsémani. Il parle des hommes faibles qui entourent le Christ, et il montre qu'en choisissant de pareils compagnons, Jésus s'est montré très humain. Car l'homme, lorsqu'il souffre, recherche les épaules faibles qui peuvent lui apporter amour et consolation.

Le Christ a pleuré au jardin de Gethsémani, et c'est pourquoi nous ne devons pas nous réfugier dans un stoïcisme sauvage. Il nous est permis de trouver lourd parfois le fardeau de nos épreuves. L'agonie de Jésus nous donne aussi une leçon de cette sagesse laïque et de la tentation de ne pas succomber à la tentation, et surtout à la tentation de découragement qu'a vaincu Jésus.

A N.-DAME DU CHEMIN

Les jeunes gens de la paroisse sont cordialement invités au dernier de la série de concerts-boucanés organisés par le Cercle Paroissial des jeunes gens, à 8 h. 30, sous le patronage de M. le curé Horace Gagnon. Au cours de cette soirée ils auront le plaisir d'entendre M. le notaire Henri Boisvert, président-adjoint de la Société St-Jean-Baptiste, sur un sujet d'actualité. Le programme sera aussi agréablement de chants, musique et de vues animées. Il y aura distribution de cigarettes. L'admission est gratuite.



Le "MARISA-THORDEN", le premier des transatlantiques à atteindre le port de Québec, cette année, photographié par l'artiste du "Soleil" au moment où il quittait la Jetée Louise, samedi, à destination de Montréal. C'est un puissant cargo finlandais jaugeant plus de 3,000 tonnes. Escorté du "SAUREL" et commandé par le capitaine THOMAS HOUE, de Montréal, le "MARISA-THORDEN" a atteint le port des Trois-Rivières samedi soir, à 7 heures. Le pilote n'a pas jugé à propos de reprendre le chenal, hier, à cause de la descente des glaces. Les battures du Lac St-Pierre se détachent depuis hier et pouvaient devenir un danger pour ce voyage hasardeux. Le "MARISA-THORDEN" est reparti pour Montréal ce matin, toujours escorté du "SAUREL".

UN VILLAGE MENACE PAR UN INCENDIE

Un magasin et deux résidences ont été la proie des flammes hier au Bic. — On a craint une conflagration — Beau travail des pompiers volontaires.

Le Bic, 15. (D.N.C.) — Notre village a été menacé de conflagration hier matin quand le feu a razi le magasin général de M. Aurèle Chamberland et deux résidences appartenant à M. J.-B. Michaud, journalier, et à M. Arthur Chamberland. Les pertes sont estimées à \$50,000, mais elles ont été couvertes par les assurances. L'incendie fut découvert hier matin, vers 9 heures, pendant la grand-messe paroissiale et quand les passants s'en aperçurent il était déjà trop tard pour empêcher la destruction des importants établissements de M. Chamberland. Les flammes firent des progrès rapides dans la construction en bois et à 10 heures 15 le magasin, la maison privée, les hangars, l'étable et une glacière étaient en flammes.

Les pompiers volontaires ont fait des prodiges pour sauver les propriétés voisines et empêcher la destruction d'une partie du village mais ils ne purent pas sauver les propriétés de M. Michaud et Chamberland, situées tout proche du brasier actif par le vent.

Un citoyen, M. Joseph Gagnon, qui travaillait à éteindre le feu, a été blessé assez gravement par une explosion au cours de l'incendie et fut transporté chez lui pour y recevoir les soins du médecin. On attribue la cause de l'incendie à un court-circuit qui mit le feu à plusieurs endroits à la fois.

Les immeubles détruits seront reconstruits.

UN BEAU CONCERT DE M. DAUNAS AU PALAIS MONTCALEM

On aime toujours, à Québec, entendre les artistes du Trio Lyrique, qu'ils chantent en trio ou qu'ils nous fassent admirer leur art chacun comme soliste. Il sont assurés d'attirer des auditeurs nombreux à toutes leurs soirées. Et cette règle n'a pas souffert d'exception samedi soir, au Palais Montcalm, où M. Lionel Daunais était l'invité de l'Institut Canadien. Ce bariton s'est fait applaudir avec chaleur pour son interprétation intelligente de plusieurs extraits d'opéra et chansons, et pour la belle culture vocale qu'il a une fois de plus manifestée.

Nous avons surtout admiré l'éclectisme de M. Daunais, qui avait inscrit à son programme des morceaux pouvant tantôt plaire à la foule et tantôt plaire surtout aux plus difficiles. Les "Amours d'un poète" de Schumann, la "Mort de Don Quichotte" de Jacques Ibert, et quelques autres morceaux de même valeur, voilà ce que, pour ainsi dire, M. Daunais a servi à son auditoire. Et il faut mentionner aussi les deux compositions de lui-même, qu'il a données en rappel, et qui sont d'une charmante fantaisie. M. Jean-Marie Beaudet l'accompagnait au piano avec toute la discrétion et tout l'art dont il fait preuve, d'habitude, en pareilles circonstances. Le Dr E. Couillard, président la soirée en l'absence de M. R.-A. Jénot.

N.-D. DE VERDUN

Paris, 15. (P.C.-Havas) — Le onze novembre prochain, la totalité de Notre-Dame de Verdun sera rendue au culte. Il aura donc fallu dix-sept années pour que les efforts acharnés des pouvoirs publics secondés par les offrandes et les prières des fidèles aient abouti à la restauration de la cathédrale mutilée.

C'est le 11 novembre 1147, rappelle l'abbé Mgr Lucien, que Notre-Dame de Verdun fut consacrée. C'est le 11 novembre que cessa la guerre sacrilège qui tenta vainement de l'abattre.

La cérémonie du 11 novembre prochain respectera cette continuité séculaire du grand prêtre qui, pendant toute la durée des hostilités, avait chaque matin servi la messe à son autel, voyant "beaucoup moins une coïncidence qu'une marque de la délicatesse divine".

ECOLE TECHNIQUE

Les élèves de l'Ecole Technique entreront en vacances mercredi midi et reviendront reprendre leurs cours, le mardi de Pâques au matin.

LE PREMIER OCEANIQUE DANS LE PORT DE QUEBEC

LE CONGRES DES ZOUAVES

2,000 zouaves viendront à Québec les 20 et 21 et 22 juillet prochains pour le congrès annuel des Pontificaux et 23 compagnies camperont dans notre ville en cette circonstance. Un comité d'organisation est déjà à l'œuvre pour organiser ce congrès important mais les grandes lignes du programme n'ont pas encore été fixées. Il semble, cependant, que les zouaves arriveront à Québec le samedi et que cette journée sera consacrée à l'établissement des campements. Le dimanche sera marqué par une messe pontificale en plein air et il y aura une parade dans les rues de Québec. Le lundi sera consacré à la grande revue militaire et au départ.

SUR L'EAU ET DANS LE PORT

LES GLACES

Le cargo finlandais "Marisa Thorden", à destination de Montréal, n'arrivera dans ce dernier port que dans deux ou trois jours. Le capitaine Thomas Houe, chargé de le conduire à destination, a jugé-à-propos qu'il n'était pas prudent de dépasser Trois-Rivières, à cause de la descente des glaces et a décidé d'attendre de meilleures conditions de navigation.

Parti de Québec samedi matin, vers 10 heures, le premier transatlantique à remonter le Saint-Laurent, cette année, a été escorté dans la première étape de son voyage, par le briseglace "Saurel" qui agissait surtout en éclaireur. Le "Marisa Thorden" a pu atteindre le port des Trois-Rivières sans aucune difficulté, mais à une vitesse considérablement réduite. Depuis hier, la glace se détache des battures et descend en abondance du Lac St-Pierre. Tout le temps du trajet, le capitaine Houe s'est tenu en constantes communications avec les Services de Signaux de Québec, Trois-Rivières et Montréal dans le but d'obtenir les dernières informations sur le mouvement des glaces.

Le "Marisa Thorden" est parti de Trois-Rivières à 8 heures moins dix à destination de Montréal. Le "Saurel" l'escorta.

Le cargo No 6 qui avait hiverné à Québec est en route pour Sorel après avoir passé la nuit à Trois-Rivières où elle était arrivée à 7 heures, hier soir. C'est le Lady Grey qui la remorque.

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

Un magasin de la rue St-André est incendié

LE CLUB AUTOMOBILE

M. J.-Emile Renaud, secrétaire du club Automobile, a convoqué les membres de cette organisation pour 8 heures, ce soir, au Palais Montcalm, pour l'assemblée annuelle. M. Renaud donnera lecture du rapport des activités du club durant l'année écoulée et les membres seront ensuite invités à choisir cinq directeurs pour remplacer ceux qui sortent de charge. M. Auguste Pion, président actuel, dirigera les délibérations, et plusieurs questions d'intérêt général seront discutées.

UN NOUVEAU PARTI DANS L'ALBERTA

Un groupe politique désigné sous le nom de "Crédit social" fait la lutte aux deux grands partis. — Une idée venue d'Angleterre.

Edmonton, 15. (Trad. de la C.P.) — Le nouveau groupe dit du "crédit social" introduit un grand élément de controverse dans la politique albertaine. A mesure que le groupe poursuit sa propagande dans la province les vieux partis sont entraînés dans la lutte, à laquelle la certitude d'une élection générale pour juillet dans l'Alberta donne un acharnement singulier.

Bien que l'idée du "Social Credit" vienne du major Douglas, expert anglais pour les services furent requis par le gouvernement agraire de l'Alberta. M. Brownie, ci-devant premier ministre de la Province et agrarien lui-même, s'y oppose énergiquement. D.-M. Duggan, leader conservateur, y est carrément opposé lui aussi. W.-R. Howson, leader libéral, déclare que ceux de son parti prêtent une oreille attentive aux théories du Social Credit, mais que ce dernier devra d'abord prouver qu'il a des idées capables de résoudre les problèmes économiques actuels.

Contre tous ces opposants William Aberhart, chef du Propriété Éblie Institute de Calgary et le leader du Social Credit League d'Alberta, soutient que le "crédit social" pourrait exister dans n'importe quelle province et même dans tout le Dominion et qu'il ressort sans conteste possible au pouvoir provincial. Cet homme, déclare que ceux de son parti prêtent une oreille attentive aux théories du Social Credit, mais que ce dernier devra d'abord prouver qu'il a des idées capables de résoudre les problèmes économiques actuels.

M. P.-B. Garneau, qui officiait à la messe, était assisté de MM. les abbés E. Fillon et Joseph Champagne. Au cours de la cérémonie, la Passion fut chantée par MM. les abbés E. Beaudry, R. Rochette et Albert Roy, du Séminaire de Québec.

Voici le programme et l'horaire des offices religieux de la Semaine Sainte en la Basilique :

Mardi : Récitation des Ténébres à 3 heures 30, présidée par Son Eminence le cardinal Villeneuve. (Suite à la page 6, 7e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

Les vaisseaux du Gouvernement ont commencé la pose des bouées en bas de Québec, ce matin. De lavis du Département de la Marine, 13 des bouées les plus importantes seront probablement en place dès demain soir.

AUX CHANTIERS MARITIMES

Un des navires à passagers et deux des frégates de la Canada Steamship entreront en cale-secs aujourd'hui pour y subir des réparations annuelles et reprendre leur service d'été, dès que la navigation sera ouverte. De plus, les chantiers maritimes de la (Suite à la page 7, 3e col.)

LES BOUEES

AUX CHANTIERS MARITIMES

Les flammes consomment entièrement, samedi soir, l'établissement de la Fortier Hide Co., propriété des Chemins de fer Nationaux — Un entrepôt de la Commission des Li-queurs est endommagé.

Une partie de la base-ville a failli être ravagée, samedi soir, par un incendie qui menaçait de se propager aux édifices environnants les entrepôts de la Fortier Hide Co., marchands de peaux vertes, rue St-André. Cette bâtisse avoisine l'établissement de la Commission des Li-queurs, et l'on a craint à plusieurs reprises, tant le vent faisait rage, que les flammes s'attaquent aussi à cet édifice. Pendant plus de deux heures, les pompiers de presque toutes les casernes de la ville ont lutté contre le feu. Malgré leurs efforts, les magasins de la Commission des Li-queurs ont subi quelques dommages, relativement sans importance, puisqu'ils sont à l'épreuve du feu. La maison brûlée appartient aux Chemins de fer Nationaux. Elle était occupée par la Fortier Hide Co., maison Tanguay, marchand de grain. La Fortier Hide l'occupait à elle seule jusqu'à l'incendie. C'est un bâtiment en bois lambrissé en tôle, dont le corps principal est de quatre étages et l'autre partie de trois étages.

Le premier plancher avait été incendié par un feu de cheminée. Les étages supérieurs étaient utilisés comme ateliers. Une quinzaine d'employés y travaillaient régulièrement, et tout l'intérieur a été détruit. Il ne reste que des murs calcinés de cette bâtisse. Toutes les marchandises ont été brûlées, et la perte est totale tant pour la Fortier Hide que pour les Chemins de fer Nationaux.

La première alarme fut sonnée à 6 h. 57, à la boîte 172. A son arrivée, le sous-chef Reddy, qui accompagnait les hommes du Poste No 5 commandés par le capitaine Alphonse Rheaume, déclara que le feu avait pris dans la partie supérieure de la bâtisse. Au centre de la bâtisse émergeaient des flammes de plus en plus menaçantes. Le chef Beaulieu et son adjoint, M. N. Drolet, arrivèrent aussitôt en tête d'un autre détachement de la brigade. La station prenant de plus en plus d'importance, le chef Beaulieu prit la direction du travail de brigade. Il fit sonner une troisième alarme. Il était 7 heures et 2. Alors arriva le sous-chef Lachance, en tête du troisième détachement. En quelques instants, dix lances étaient dirigées contre le feu. Le feu était si intense qu'il fallait lutter contre les flammes, mais aussi contre le vent qui menaçait de les communiquer aux autres maisons environnantes. Heureusement, la pluie avait rendu les toits humides, et cela empêcha plus de désastre. Les pompiers continuèrent à travailler ardemment pendant deux heures, et des hommes restèrent toute la nuit sur les lieux pour surveiller les ruines.

FEU ALPH. RHEAUME

Un deuil cruel vient de frapper l'une des familles les plus en vue de Saint-Marie de Beauce par la mort de M. Alphonse Rheaume, entrepreneur-mécanicien. M. Rheaume est décédé samedi matin, à sa résidence de Saint-Marie. Il a succombé à une longue maladie soufferte avec piété et résignation.

Il laisse dans le deuil deux frères, M. Eugène Rheaume, maire de Saint-Marie, et M. Alfred Rheaume, également maire de Saint-Marie; deux sœurs, Mme Omer Létourneau (Thais), de St-Joseph de Beauce, et Mme veuve J.-D.-D. Blodreau (Alfrédine), de Lévis, Maine; deux belles-sœurs, un beau-frère et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de M. Rheaume auront lieu mardi matin, le 16 à Saint-Marie, après l'arrivée du convoi du Québec Central venant de Québec. Aux membres de la famille en deuil le "Soleil" offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

Chez POLLACK

Bas en Soie "Corticelli"

pour porter avec vos Toilettes de Pâques

SERIE "H-23" — en chiffon mat, pure soie de la jarrettière au bout du pied — garantis parfaits, pieds concaves renforcés. 75c

Série "H-74", en crêpe pure soie chiffon, dans un beau fini mat. Fini "picot", pieds renforcés de fil de "Lille", pour une plus longue durée. \$1.00

Série "H-92", en chiffon extra pure soie, fini mat permanent, bord picot renforcés, pieds concaves, renforcés aux endroits d'usage... \$1.00

Série "H-75", en chiffon de soie tordue, permettant une plus longue durée. Talons français, rayure at-trayante au haut avec ourlet picot. \$1.00

Série "H-37", en soie extra épaisse, pour service de tous les jours, donnant un record de durée, pieds concaves renforcés doublement aux points d'usage... \$1.25

COULEURS :

Carnaval — Boulevard — Thés Dansants — "Grey Dusk" — Caprice — Jaffa — Rendez-vous — Distingué — "Gun-metal" — Larintaupé — Noir.

Rez-de-Chaussée

M. POLLACK L^{tes}

PAQUES

pour l'offrir à votre famille !



Prix: \$315

Pianos Radios C. ROBITAILLE Meubles Poeles

LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ